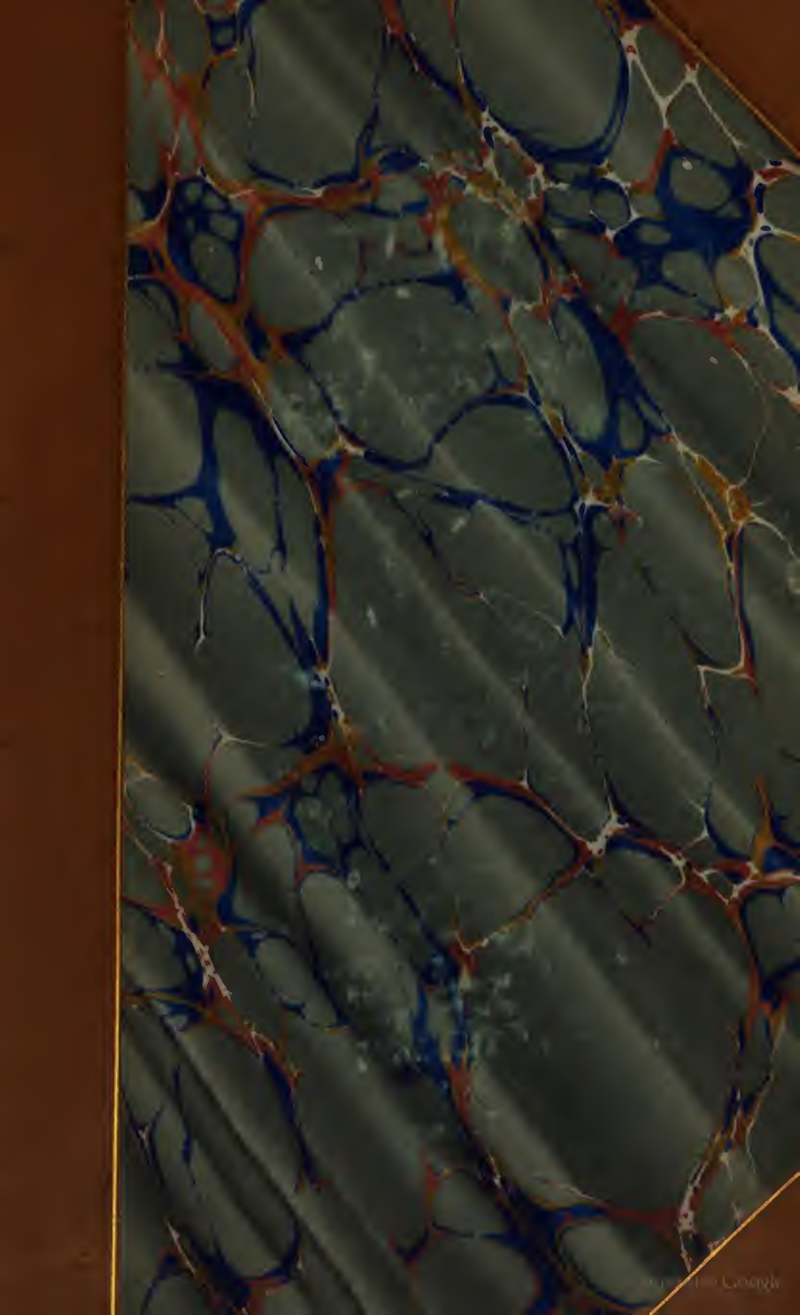




MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

MAGASIN
DE
ZOOLOGIE.

Les articles des années 1839, 1840 et 1841 ont été fournis par

MM. Boissonneau. — de Boissy. — de Brême. — Buquet. — Burmeister. — Caillaud. — Chenu. — Chevrolat. — Ad. Delessert. — Deshayes. — Desjardins. — Doumet. — Dupont. — Feisthamel. — de Freminville. — Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. — Gerbe. — Gory. — Guérin-Méneville. — Guichenot. — Kiener. — de Lafresnaye. — de Laizer. — Lesson. — Liénard. — Maravigna — Marc. — Michelin. — de Parieu. — Percheron. — Petit de la Saussaie. — Quoy. — de Romand. — Emmanuel Rousseau. — Schlegel. — Schiodote. — de Spinola. — Vanderhoeven. — Westwood.

Imprimerie Bouchard-Huzard,
rue de l'Éperon, 7.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE,

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE,

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX,
LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT
DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

par M. F.-E. Guérin-Méneville.

DEUXIÈME SÉRIE. — TROISIÈME ANNÉE.

ANNÉE 1841.

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,
ÉDITEUR DES NOUVELLES ANNALES DES VOYAGES,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

1841.

4

TABLE DES ANNÉES

1839, 1840 et 1841.

MAMMIFÈRES.

OISEAUX.

POISSONS.

REPTILES.

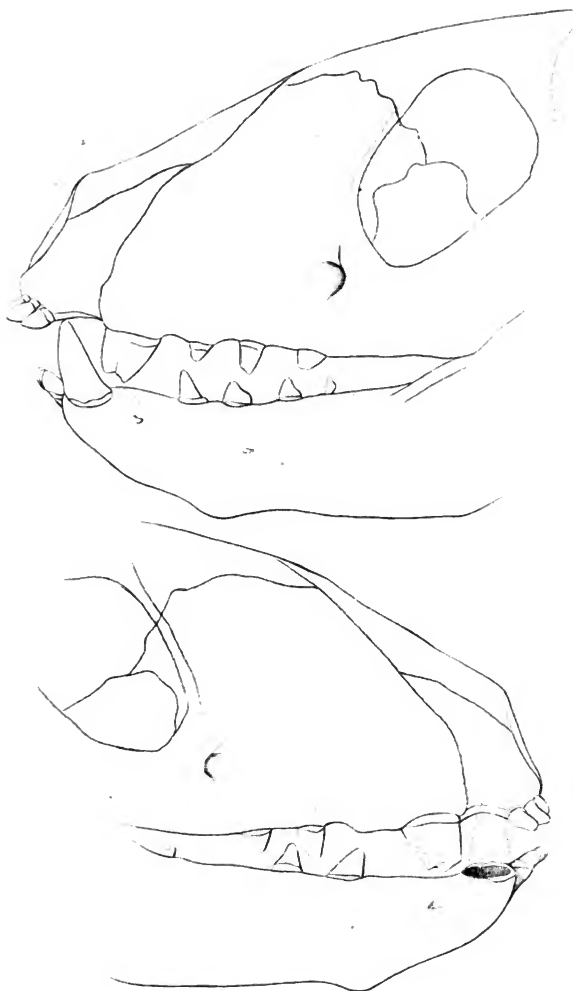
MOLLUSQUES.

CRUSTACÉS.

ARACHNIDES.

INSECTES.

ZOOPHYTES.



Proteles Lalandii, Is. Geoffroy

G. PROTÈLE. Proteles. *Is. Geoff. St-Hil.*[1]

On sait qu'autant les conditions du système dentaire se montrent variables dans certains ordres de mammifères, tels que les Édentés, les Cétacés, autant elles sont constantes dans le groupe des Carnassiers proprement dits ou Carnivores. Chez ceux-ci, après les *incisives*, dont le nombre est même invariablement fixé à six (si ce n'est peut-être chez l'Enhydre), viennent, à chaque molaire, des *canines* plus ou moins exactement coniques et dont la disposition générale est toujours la même ; puis des *molaires* de deux sortes, les unes, antérieures, de forme très simple et seulement accessoires, les *fausses molaires*, les autres, postérieures, distinguées elles-mêmes, au moins dans la grande majorité des genres, en *carnassières* et en *tuberculeuses*. Ces molaires postérieures, toujours de forme très complexe, jouent le principal rôle dans les fonctions dévolues au système dentaire : il n'est personne qui ne sache combien toutes les variétés de régime que présente la longue série des Carnassiers, depuis les Kinkajous et les Ours jusqu'aux Hyènes et aux Chats, sont fidèlement exprimées, dans le système dentaire, par des modifications correspondantes dans la forme et dans les dimensions proportionnelles des carnassières et des tuberculeuses. On sait aussi, et c'est un des points qu'il importe de rappeler au commencement de cet article, que toutes les sortes de dents que je viens de mentionner, incisives, canines, fausses et vraies molaires, se retrouvent également, soit parmi les dents permanentes, soit parmi les dents primitives ou de lait, quelques

[1] Les faits contenus dans cette notice ont été communiqués à l'Académie des sciences en octobre 1837. *Voyez* l'extrait étendu qui a été inséré dans les *Comptes rendus hebdomadaires* de cette société savante, tome V, p. 582.

différences que puissent, d'ailleurs, présenter, sous divers points de vue, les deux appareils successifs de la dentition.

Ces conditions générales du système dentaire des Carnassiers ont, avec les caractères et les fonctions de leurs autres systèmes organiques, une corrélation si évidente, qu'on pourrait, à la première vue, la croire nécessaire ; et, tant qu'aucune exception n'a été connue, on a pu supposer toute exception impossible. Comment supposer, en effet, quand on voit les moindres différences dans la disposition, la forme, la dimension, ou même simplement dans l'*épaisseur* des tuberculeuses, et encore bien mieux des carnassières, coïncider toujours avec d'importantes dispositions dans l'ensemble des caractères de tête, et spécialement dans la conformation des membres; comment supposer, en présence de cette corrélation si bien constatée par une multitude d'observations, que le groupe des Carnassiers dût présenter un genre très voisin, par ses formes et son organisation générale, des Chiens, des Hyènes, des Civettes, et cependant manquant entièrement et de carnassières et de tuberculeuses? Tel est, cependant, l'animal que j'ai décrit, en 1824[1], sous le nom générique de *Protèle*, et qui avait été découvert, quatre années auparavant, dans l'Afrique centrale, par notre intrépide et malheureux voyageur Delalande ; genre qui, avec des molaires établies sur un type tout à fait particulier, appartient incontestablement, par l'ensemble de ses caractères, au groupe des Carnivores, et même offre, avec le genre Hyène, spécialement avec l'Hyène rayée, une analogie telle que l'analyse de ses caractères génériques est presque nécessaire pour l'en distinguer extérieurement.

[1] Voyez *Description d'un nouveau genre de Mammifères carnassiers, sous le nom de Protèle*, dans les *Mémoires du muséum d'histoire naturelle*, tome XI. Voyez aussi l'article *Protèle* du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, tome XIV.

Un fait aussi exceptionnel n'était pas de nature à être admis sans difficulté dans la science : tant qu'il existait la moindre place au doute, il devait être rejeté comme paradoxal et contraire à toutes les idées reçues Il en fut ainsi. Les Protèles rapportés par M. de Lalande étaient jeunes. M. Cuvier, qui, le premier, les examina, s'appuya sur cette circonstance ; et voyant les jeunes Protèles pourvus seulement de quelques molaires très simples, plus ou moins rapprochées de la forme conique, à une seule pointe, mal venues et en grande partie cachées dans les gencives, l'illustre auteur du *Règne animal* crut avoir sous les yeux une première forme du système dentaire, conservée chez de jeunes sujets un peu plus longtemps que d'ordinaire par des causes accidentelles. M. Cuvier alla même au delà de ces premières conjectures : il émit la pensée que le système dentaire définitif du Protèle devait être analogue à celui des Civettes ; et il eut tant de confiance en ce pressentiment, qu'il n'hésita pas à décrire l'animal découvert par M. Delalande sous le nom de *Civette* ou *Genette hyénoïde*[1].

[1] Voici les termes mêmes employés par M. Cuvier : le passage que je vais citer fait partie de l'article sur les Hyènes vivantes, dans le grand ouvrage sur les *ossements fossiles*. (*Voyez* t. IV, p. 388 et 389 de la deuxième édition.) « Pour ne rien négliger de ce qui peut éclaircir l'histoire des Hyènes, nous devons parler ici d'un animal fort singulier, rapporté du Cap par M. Delalande, et qu'au premier coup d'œil tout le monde serait tenté de prendre pour une jeune Hyène rayée, tant il ressemble à cette espèce par la couleur et la crinière ; mais il a cinq doigts devant et doit plutôt appartenir à la famille des Civettes... Les crânes de cette espèce que nous possédons n'ont que des dents de lait petites et usées, parce que leurs dents persistantes ont été retardées, comme il arrive assez souvent aux Genettes, en sorte que nous ne pouvons en donner de description caractéristique ; mais *nous ne doutons pas que, dans leur état normal, elles ne ressemblent à celles des Civettes et des Genettes ;* aussi croyons-nous pouvoir nommer provisoirement cet animal *Genette hyénoïde*. » Depuis, M. Cuvier a adopté le genre Protèle, mais en continuant à le rapprocher des Civettes et des Genettes.

En adoptant, ainsi que l'ont fait plusieurs zoologistes, l'opinion émise par M. Cuvier, sur le système dentaire du Protèle, cet animal se trouverait déjà, par rapport à tous les autres Carnassiers, dans des conditions très exceptionnelles. Ainsi que je l'ai dit, le premier appareil dentaire, chez ces animaux comme chez les Quadrumanes et chez l'Homme lui-même, se compose, outre les incisives et les canines, de molaires de deux sortes, et même les molaires de lait sont généralement analogues, par l'ensemble de leurs caractères, à une partie des molaires de la seconde dentition. Le remplacement d'un appareil dentaire aussi singulier que celui du Protèle par un système dentaire établi sur le type commun, et surtout identique à celui de tel ou tel Carnassier, serait donc un fait paradoxal ; et même l'anomalie qui en résulterait serait plus grande, à mon sens, que le remplacement de molaires exceptionnelles par d'autres molaires pareillement en dehors du type commun. Dans ce cas, du moins, serait conservé le rapport qui existe si constamment, dans la série des Mammifères, entre les caractères des deux systèmes dentaires successivement existant chez le même animal.

Lorsque, il y a seize ans, j'établissais le genre Protèle, j'étais donc fondé à penser que son système définitif présenterait, aussi bien que son système dentaire temporaire, des caractères véritablement génériques; et il y avait même lieu de présumer que ces caractères offriraient un degré d'intérêt bien supérieur à celui qui s'attache d'ordinaire aux différences caractéristiques de deux genres voisins. Aussi, depuis la publication de mon premier travail, n'ai-je négligé aucune occasion de recueillir de nouveaux renseignements sur le système dentaire du Protèle, et surtout de faire par moi-même des observations sur les individus, en assez grand nombre, qui ont été successivement envoyés ou rapportés en France par MM. Verreaux, neveux de M. Delalande, et livrés, après lui et avec un égal

succès, à l'exploration de l'Afrique australe. Les immenses collections de ces voyageurs, et notamment celles qui sont arrivées à Paris en 1827, m'ont fourni successivement de nombreux matériaux dont l'examen m'a toujours conduit au même résultat. C'est ainsi que j'ai pu présenter enfin, comme positif, un résultat que j'avais déjà énoncé, depuis plusieurs années, mais d'abord avec doute, dans mes leçons au muséum d'histoire naturelle [1], savoir : que le Protèle, même adulte, a des molaires simples, imparfaites, semblables à celles que j'avais décrites et figurées autrefois d'après de jeunes sujets; en d'autres termes, toutes analogues à de simples *fausses molaires*.

Le Protèle rentre donc dans la règle, si l'on se borne à comparer sa première dentition à sa dentition définitive : l'une et l'autre sont entre elles en parfaite analogie; mais ce genre remarquable présente les conditions les plus exceptionnelles, les plus anomales, si l'on compare son système dentaire à celui de tous les autres Carnassiers. Parmi les individus que j'ai examinés, la plupart m'ont présenté, de chaque côté et à chaque mâchoire, quatre de ces dents simples et imparfaites qui sont l'un des caractères singuliers du genre Protèle; mais sur les quatre il en est presque toujours quelques-unes qui, tout à fait rudimentaires, restent cachées dans les gencives; quelquefois même, j'ai vu, chez des sujets paraissant également adultes, l'une des molaires manquer totalement. Ainsi, non seulement le Protèle adulte, aussi bien que le jeune Protèle, n'a pas un système dentaire de *Viverra;* mais ses molaires ne sont comparables à celles d'aucun autre Carnassier. Il faut descendre jusqu'aux Mammifères à dents *similaires*, jusqu'aux

[1] *Voyez* l'analyse de mon cours de 1835, publiée par M. Gervais, sous ce titre : *Résumé des leçons de mammalogie, professées au muséum de Paris pendant l'année* 1835, *par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire*. Paris, in-8, 1836. Mon père avait aussi admis ce résultat dans ses leçons depuis plusieurs années.

Édentés et aux Cétacés, pour trouver, sur les arcades maxillaires, un ensemble de dents aussi simples; et ici, fait unique dans la série animale, ces molaires simples se trouvent associées avec des incisives et des canines parfaitement analogues, par leurs formes et leur disposition comme par leur nombre, à celles des autres carnassiers.

L'état adulte de plusieurs des individus sur lesquels j'ai étudié ce singulier système dentaire, et notamment du sujet qui a servi de modèle à la planche jointe à cette notice, était attesté par l'état avancé de l'ossification, notamment par la disparition d'une grande partie des sutures, par le développement *considérable* des tubérosités occipitales, des crêtes, etc.; et si ces preuves, dont la valeur ne saurait être contestée par aucun zootomiste, ne paraissaient pas suffisantes, j'ajouterais que MM. Verreaux, qui ont vu un nombre plus considérable encore de Protèles que je n'ai pu en examiner par moi-même, ont trouvé chez tous le même système dentaire. Parmi les individus dont ils ont fait la capture au cap de Bonne-Espérance, il s'est trouvé même une femelle qui allaitait ses petits, et dont l'état adulte est, par conséquent, incontestable, indépendamment de toute autre preuve.

L'Afrique australe, seule région où l'on ait, pendant près de quinze ans, connu le Protèle, n'est même plus, aujourd'hui, la seule où de semblables faits aient été recueillis. Il ne me paraît pas douteux aujourd'hui que le genre Protèle, si ce n'est l'espèce elle-même que j'ai nommée Protèle Delalande, se trouve aussi en Nubie, et s'y trouve[1] avec les mêmes caractères dentaires qu'au cap de Bonne-Espérance. Je dois la connaissance de ce fait à M. de Joannis, lieutenant de vaisseau, commandant en second l'allége *le Luxor*. Ce savant, bien connu des zoologistes par

[1] On l'y connaît, d'après les renseignements qui m'ont été transmis, sous le nom arabe d'*El basho*.

ses nombreuses et intéressantes recherches sur les Poissons et les Mollusques du Nil, a bien voulu me communiquer, en 1834, un dessin représentant un animal trouvé mort en Nubie et qui est incontestablement un Protèle. Ce Protèle de Nubie, aussi bien que le Protèle du Cap, était rayé transversalement comme l'Hyène d'Orient[1]; il était sensiblement de même taille que les individus adultes tués au Cap par M. Verreaux, et il avait le même système dentaire. Le dessin que M. de Joannis a bien voulu me remettre représente, outre l'animal figuré d'ensemble et sa tête dessinée à part, le côté droit de chacune des mâchoires; la supérieure portait quatre molaires, coniques, très simples, dont les trois antérieures assez rapprochées les unes des autres, la postérieure un peu plus éloignée de la pénultième. En bas, le dessin ne présente que trois molaires, soit que la postérieure fût restée cachée dans la gencive, soit qu'elle manquât réellement; deux cas que j'ai constatés par moi-même chez le Protèle Delalande.

[1] Les raies ou bandes transversales, s'il était possible de s'en rapporter au dessin, seraient un peu différentes, par leur disposition, des bandes du Protèle Delalande, et paraîtraient indiquer une différence spécifique. La possibilité que l'on établisse un jour une seconde espèce, rayée aussi bien que la première, mais un peu diversement, était d'ailleurs évidente, avant même les indications que fournit le dessin de M. de Joannis; et elle fournit un argument de plus contre les noms de *Proteles fasciatus* ou *Proteles hyenoïdes* proposés par divers auteurs pour remplacer le nom, plus ancien, de *Proteles Lalandii;* noms qui conviendraient à la seconde espèce de Protèle comme à la première. La grande majorité des zoologistes a, au reste, sanctionné le nom de PROTÈLE DELALANDE, *Proteles Lalandii*, et je ne doute pas qu'il ne prévale dans la science. En rappelant l'une des découvertes de M. Delalande, il rend un juste hommage, ainsi que je le disais en 1824, « au plus infatigable et au plus intrépide de nos voyageurs; à l'un des hommes qui ont rendu le plus de services à la zoologie; qui a vécu pour elle, et qui a péri, à la fleur de son âge, au retour du plus glorieux et du plus beau de ses voyages, victime de son ardeur, de son zèle et de son dévouement pour les sciences. »

Il résulte avec certitude de l'ensemble de ces preuves que le Protèle manque, dans son état adulte comme dans son premier âge, de dents propres à la mastication. Il avale nécessairement sans mâcher, comme, au reste, le font aussi, quoique pourvus d'un appareil dentaire si puissant, quelques autres Carnassiers voisins des Protèles, notamment les Hyènes.

Il était intéressant de savoir quel est le genre de nourriture d'animaux carnivores qui n'ont ni dents carnassières, comme les espèces vraiment carnivores, ni tuberculeuses, comme celles qui allient en partie le régime végétal au régime animal. Les notes que j'ai demandées à M. Édouard Verreaux m'ont fourni un fait intéressant. Le Protèle vit, en partie, de la chair des petits ruminants, principalement de très jeunes Agneaux ; en partie, et surtout, des énormes loupes graisseuses qui entourent la queue chez les Moutons africains. Il est inutile d'insister sur la concordance remarquable qui existe entre ces habitudes et les conditions exceptionnelles d'un système dentaire, si peu propre à déchirer et couper, comme le font si bien les molaires de presque tous les autres Carnassiers, la chair plus résistante des animaux adultes[1].

[1] Lorsque ces observations et ces remarques ont été communiquées à l'Académie des sciences, elles ont donné lieu à une objection qu'il ne sera pas inutile de reproduire ici. « Il est facile de concevoir, me disait un célèbre géologue, le rapport qui existe entre un système dentaire aussi imparfait que celui du Protèle, et l'habitude qu'il a de poursuivre les Moutons et de se nourrir de la graisse à demi fluide de leur queue ; aliment qui, en effet, n'exige aucun travail de mastication ; mais comment vivait le Protèle avant que les soins et la culture de l'homme eussent naturalisé, dans l'Afrique australe, ces races domestiques de Moutons à grosse queue ? » La réponse à cette objection est simple : le Protèle vivait alors comme il vit encore aujourd'hui quand lui manque la proie qu'il recherche de préférence : il se rabat alors sur les jeunes Ruminants, à leur défaut sur les petits animaux dont il peut, mais avec plus de peine, déchirer

la chair, à la manière des Ours, et, sans doute aussi, sur les chairs de cadavres déjà amollies par la putréfaction.

M. de Blainville, dans un *Mémoire sur quelques anomalies du système dentaire chez les Mammifères* (voyez *Annales d'anatomie et de physiologie*, 1838), a plus récemment présenté quelques remarques sur le système dentaire du Protèle, qu'il considère comme un exemple remarquable d'*anomalie constante*. M. de Blainville, sans nier que le Protèle *préfère la loupe graisseuse qui fait la très grande partie de la queue des Ruminants de ce pays, ne voit, dans cette particularité de mœurs actuelles, rien qui indique une relation de cause à effet. « J'aimerais mieux penser*, ajoute-t-il, *qu'à l'état sauvage le Protèle se nourrit de chairs plus avancées encore, plus molles que les Hyènes ordinaires.* » Comme on l'a vu plus haut, je suis loin de contester la justesse de cette conjecture de M. de Blainville; mais il n'en reste pas moins vrai que, dans l'état actuel, le Protèle se nourrit surtout de la graisse de la loupe caudale des Moutons, et que cet aliment, mou, non résistant, demi-fluide, et pour lequel toute mastication serait superflue, convient parfaitement à un animal dont toutes les molaires sont impropres à la mastication. Ses canines, semblables à celles des autres Carnassiers, lui sont, au contraire, non moins utiles qu'à ceux-ci, soit pour se rendre maître de sa proie, soit pour déchirer la peau sous laquelle est la graisse qu'il recherche.

Parmi les figures jointes au mémoire de M. de Blainville est celle d'un Protèle à quatre molaires supérieures, mais à trois molaires inférieures seulement. Il ne sera pas sans intérêt de comparer cette figure à celle qui est jointe à cette notice. Cette dernière représente un Protèle pourvu, au contraire, de quatre molaires de chaque côté et à chaque mâchoire.

ISIDORE GEOFFROY SAINT HILAIRE.



Passerina (Spiza) Leclancherii. Lafresnaye

Prêtre del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. PASSERINE. Passerina. *Vieillot.*

S.-G. SPIZA. Bonaparte.

P. (Spiza) de Leclancher. *P. (spiza) Leclancherii.* De Lafr.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1840, p. 260.

Cette charmante petite espèce, au plumage le plus suave, doit être classée dans les Passerines de Vieillot, ou Spiza, Bonaparte, et dans le petit groupe que ce savant a désigné par le nom de *Spizas-Tanagras*, et qui renferme, outre les espèces nommées le Pape et le Ministre, les *Spizas amœna* et *versicolor* de cet auteur. La nôtre est donc la cinquième espèce de ce petit groupe de transition des Fringilles aux Tangaras, genre qu'il rappelle non seulement par l'agréable variété de la coloration, mais aussi par l'échancrure du bec, qui se remarque chez quelques espèces, telles que le *Spiza amœna* et notre espèce nouvelle. Celle-ci, de la taille à peu près de la Passerine pape, a le dessus de la tête olive, tout le dessus du corps, les joues, les côtés du cou et les couvertures des ailes d'un joli bleu de ciel mêlé d'olive sur le milieu du dos et sur la nuque. Les ailes et la queue sont noirâtres, mais toutes les pennes sont bordées de bleu verdâtre. Tout le dessous est du plus beau jaune jonquille, prenant sur la poitrine une nuance orangée très vive, puis se dégradant insensiblement en jaune-serin vers l'abdomen. Les lorums et le tour des yeux sont jaunes. Le bec est couleur de corne, avec la mandibule supérieure légèrement échancrée. Les pieds sont plombés. Tuée près d'Acapulco, au Mexique. Deux seuls individus

de cette jolie espèce ont été rapportés par *la Vénus*, dont un tué par M. Leclancher. Il se tient habituellement dans des broussailles épineuses ressemblant à notre épine noire, et où il est très difficile de l'apercevoir. On trouve aussi sur le tronc du même arbuste un beau Bulime blanc zébré de violet. L'habitat de cet Oiseau dans les buissons fourrés et dans les vallées, comme chez les Passerines pape et ministre, est une conformité de mœurs bien remarquable entre ces trois espèces, et qui, malgré leurs rapports de coloration, les éloigne des Tangaras, qui se tiennent habituellement à découvert et se perchent sur le sommet des arbres des forêts. Les seules espèces connues appartenant à ce petit groupe sont :

1° *Spiza cyanea*, Bonap. ; *Tanagra cyanea*, Lin. ; *Emberiza cyanea*, Gmel. ; *le Ministre*, Buff. ; *Passerina cyanea*, Vieillot, Dict. , t. xxv, p. 7 ; *Tanagra carolinensis*, Briss., t. III, p. 13 ; *Fringilla cyanea*, Wils., pl. 6, fig. 5 (Amér. sept., États-Unis).

2° *Spiza ciris*, Bonap. ; *Emberiza ciris*, Lin. ; *le Pape*, Buff. enl., 159, f. 1 et 2; *la Passerine nonpareille* ou *le Pape*, *Passerina ciris*, Vieillot, Dict., t. xxv, p. 17, et Vieill., Gal., p. 81, pl. 66 ; *Emberiza ciris*, Wils., pl. 24, f. 1 (Amér. sept.. Florides, Louisiane et Caroline).

3° *Spiza amœna*, Bon., Continuat. of Wilson's Amer. Ornit., pl. 6, f. 5 ; *Emberiza amœna*, Say, in Long's expedit. to the Rocky mount. 2, p. 47; *Spiza amœna*, Bon., birds of Europe and north America, p. 35. Sur les bords de la rivière Arkansaw, au pied des montagnes rocheuses.

4° *Spiza versicolor,* Bonap., Proceedings, 1837, p. 120. Près de Temascallepec.

5° *Spiza Leclancherii,* Delafr., Revue zool., 1840, p. 260, et Mag., pl. 22. Mexique, Acapulco.



Tangara *Vassorii*, Boissonneau.

Prêtre del. N. Rémond, imp. Annedouche sc.

G. TANGARA. Tanagra. *Linné*.

(Groupe des Tangaras Euphones.)

T. de Vassor. *T. Vassorii*. Boissonneau.

Cet Oiseau est entièrement d'un beau bleu d'azur émaillé ; il a un bandeau noir qui part du front et va se terminer aux yeux. Les rémiges et les pennes caudales sont noires, finement liserées de bleu ; le bec et les pieds sont noirs.

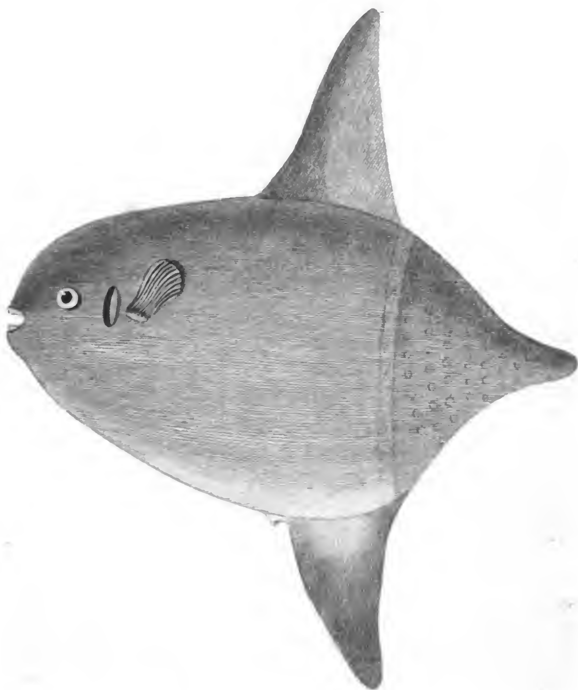
La femelle est d'un gris cendré, plus clair aux parties inférieures ; ses ailes et sa queue sont noirâtres.

Cette jolie espèce, que nous dédions à l'un de nos meilleurs amis, est longue de 15 centim. ; son bec a 7 millim.

Nous avons reçu cet Oiseau de Santa-Fé de Bogota, en Colombie.

Il a été décrit par nous dans la *Revue zoologique par la Société Cuvierienne,* 1840, p. 4.

BOISSONNEAU.



Orthagoriscus *lanceolatus*, Liénard.

N. Rémond, imp. Annedouche sc.

DESCRIPTION

d'une nouvelle espèce du genre Mole (*Orthagoriscus*, Schn.) découverte à l'île Maurice et nommée *Orthagoriscus lanceolatus*

PAR M. LIENARD.

Mémoire lu à la Société d'histoire naturelle de l'île Maurice, le 7 mars 1839[1].

Le 24 mai 1835, un Poisson de $1^m,333$ de long fut porté au marché; il avait été pris au harpon, dans la baie de la Grande-Rivière, où il s'était avancé jusque par 1 mètre de profondeur. Ce Poisson, qui attirait les curieux de toutes parts, n'était autre qu'une Môle (*Orthagoriscus* de Schn.; *Cephalus* de Shaw; *Orthagoriscus Mola* ou *Tetraodon Mola* de Linnæus, vulgairement appelé Lune). Au rapport de Pline (lib. xxxii, c. 2), les Lacédémoniens lui donnaient le nom d' ὀρθαγορίσκος, ou Porc, parce qu'il fait entendre, quand on le saisit, un bruit semblable au grognement du Cochon. Rondelet, le premier, affirme que cet habitant de la mer Méditerranée n'était autre que le Poisson-Lune. Il se trouve en abondance au cap de Bonne-Espérance; il habite également nos côtes. Je m'en suis procuré assez souvent de l'espèce à queue tronquée et d'une petite dimension; mais l'individu que j'ai sous les yeux est d'une espèce nouvelle : sa queue est allongée et offre la forme de l'abdomen d'un Crustacé mâle. Ce Poisson étant trop gros pour être conservé, j'en ai seulement pris les dimensions pour en faire une note et la déposer dans les archives de notre Société d'histoire naturelle.

Sa longueur totale, du museau à la queue, est de $1^m,30$, et sa plus grande hauteur de $0^m,65$.

[1] Nous avons donné un extrait de ce mémoire dans la *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1840, p. 291.

Ce Poisson est couvert d'une peau très épaisse, moins dure au toucher que celle des Squales; son dos est gris foncé; ses nageoires plus claires; le ventre argenté; on voit des taches de couleur de plomb sur toute la capacité de la queue.

Le pêcheur qui l'a pris m'a assuré que ce Poisson n'avait fait entendre aucun grognement. Peut-être est-ce parce qu'il avait été percé du harpon. Je n'ai pu compter que les rayons de la pectorale; les autres nageoires sont aussi épaisses que celles d'un jeune Requin. Si cet Orthagoriscus n'est pas connu, je le nomme Môle à caudale lancéolée.

Le poids de ce Poisson était de 107 livres françaises (53^{k},50), quatorze Échénéis étaient collés sur cet individu; on n'a pu en prendre qu'un seul.

Le 7 février 1839, des pêcheurs vinrent m'avertir qu'on avait pris dans la rade un énorme Poisson, me disant n'en avoir jamais vu de pareil. Je m'empressai de me rendre au port; et, après avoir traversé une foule considérable, je fus admis à voir ce monstre, qui n'était tout simplement qu'un Orthagoriscus semblable au précédent. Celui qui m'occupe aujourd'hui est venu presque s'échouer contre le quai du port. Des Indiens employés aux travaux de la rade, l'ayant aperçu, s'en emparèrent sans difficulté; mais ils eurent beaucoup de peine à le retirer de l'eau, en raison de son poids.

Lorsque j'arrivai sur le port, la police avait déjà donné l'ordre de le faire jeter au large, dans la crainte qu'on ne vînt à en débiter la chair au marché; mais j'obtins de M. Lay, député commissaire de la police, de le faire transporter chez moi pour l'examiner; je le fis d'abord peser aux balances du port; il pesait 337^{k},50; sa longueur totale est de 2^{m},55.

Cet individu est très petit, en comparaison de celui cité par Lacépède dans le quatrième volume des *Poissons*,

Buffon de Sonnini, p. 129. « On assure, dit-il, qu'en 1735 on prit, sur les côtes d'Irlande, un Tétrodon-Lune qui avait 25 pieds anglais de longueur (*History of Waterford*, p. 271; Borlas, *Nat. Hist. of Cornwall.*, p. 267), et qui paraissait, pendant la nuit, comme un disque lumineux de plus de 400 pieds carrés de surface. »

L'Orthagoriscus que j'ai décrit en 1836 n'avait que 1^{m},30 de long et ne pesait que 53^{k},50. Celui-ci a le double du premier et pèse six fois un tiers de plus; dans les mêmes proportions, celui pris sur les côtes d'Irlande devait peser 9566^{k},50.

La seule différence notable qui existe entre l'individu dont je m'occupe aujourd'hui et celui que j'ai décrit en 1836 est que le côté interne de la caudale qui est lié au corps est convexe dans le premier, c'est à dire que la concavité du corps reçoit la convexité de la caudale, et que, dans celui-ci, c'est tout le contraire.

J'ai cru, un instant, que cet Orthagoriscus avait été décrit du temps de Lacépède; mais je me suis assuré du contraire en lisant ce qui suit (Lacépède, quatrième volume des Poissons, Buffon de Sonnini, p. 132):

« La hauteur de ce Poisson, dit ce naturaliste, en parlant du Tétraodon-Lune, est presque égale à sa longueur. Il est cependant, dans cette espèce, une variété plusieurs fois observée et dans laquelle la longueur est double de la hauteur. » Et par renvoi (*Tetrodon mola truncatus*, Lin., Ed. Gmel.): « Si le Poisson qui a le double de la hauteur en longueur est tronqué, ce ne peut être celui dont je m'occupe. »

« Indépendamment de cette différence très notable dans les dimensions, continue Lacépède, cette variété présente une petite bosse ou saillie au dessus des yeux et à une distance plus ou moins grande de l'extrémité du museau. » Au reste, je me suis assuré, par l'observation de plusieurs Tétrodons-Lunes, que des individus de l'espèce de ceux

que nous examinons présentaient différentes figures intermédiaires entre celle que donne la hauteur égale à la longueur et celle qui produit une longueur double de la hauteur. On peut donc conclure qu'il y a, parmi les Tétrodons tronqués postérieurement,

1° Le Tétrodon-Lune, dont la longueur égale la hauteur;

2° Le Tétrodon *Mola truncatus*, dont la longueur est double de la hauteur;

3° Le Tétrodon dont le nom n'est pas connu, dans lequel la hauteur est contenue une fois et demie dans la longueur. Ensuite viennent

4° La Môle à caudale lancéolée, dont la hauteur fait la moitié de la longueur, à postérieur concave;

5° Variété de la Môle à caudale lancéolée et à postérieur convexe;

6° *Orthagoriscus spinosus*, Bl. Schn. C'est une très petite espèce et qui a quelques épines, qu'on pêche quelquefois dans l'Océan.

Pour compléter cette série, je n'ai plus qu'à rapporter ce que dit le baron Cuvier dans son *Règne anim.*, vol. II, page 369.

Les Môles *Orthagoriscus*, Schn., *Cephalus*, Sh., vulgairement *Poissons-lunes*, qui ont les mâchoires indivises comme les Diodons, mais dont le corps comprimé et sans épines n'est pas susceptible de s'enfler, et dont la queue est si courte et si haute verticalement, qu'ils ont l'air de Poissons dont on aurait coupé la partie postérieure, ce qui leur donne une figure si extraordinaire et bien suffisante pour les distinguer : leur dorsale et leur anale, chacune haute et pointue, s'unissent à la caudale; ils manquent de vessie natatoire; leur estomac est petit et reçoit immédiatement le canal cholédoque.

Sous leur peau est une couche de substance gélatineuse : on en trouve dans nos mers une espèce quelquefois longue

de plus de 1^{m},033 et pesant plus de 150 kilog., à peau très rude et d'une belle couleur argentée (*Tetrodon Mola*, L. Bl., 128).

Il y en a, au Cap, une espèce oblongue, *Orthagoriscus oblongus*, Bl. Schn., 97, dont la peau est dure et divisée en petits compartiments anguleux.

On en a pêché quelquefois dans l'Océan une troisième espèce très petite et qui a quelques épines, qu'on nomme *Orthagoriscus spinosus*, Bl. Schn. *Diodon Mola;* Pall., *Spic. zool.*, VIII, pl. IV.

N. B. « L'ovoïde fascé, lac. XXIV, 2 *Ovum*, Comm., Schn., 108, avait été décrit et représenté par Commerson, d'après un individu bourré qu'il soupçonnait lui-même être un Tétrodon mutilé et qui, en effet, n'est qu'un *Tetrodon lineatus* qui a perdu ses nageoires. »

« Le Sphéroïde tuberculé a été donné, comme nous l'avons dit, sur un dessin de Plumier qui ne représente qu'un Tétrodon vu de face dont on ne peut voir les nageoires verticales ; Schn., *index* LVII : ainsi ces deux genres doivent être supprimés. »

Cette suppression de deux genres me fait penser que nos deux *Orthagoriscus* ne sont pas connus ; c'est ce qui m'a porté à les décrire en détail et à en donner les dessins et les dimensions bien exactes.

Dimensions	*du* 1er.	*du* 2e.
Longueur de la bouche à la caudale	1^{m},30	2^{m},55
— de la bouche à l'origine de la caudale	1 25	1 73
— de la caudale	0 38	0 81
Hauteur mesurée à la naissance de la dorsale	0 65	1 11
— de la dorsale	0 38	0 84
Largeur de la dorsale à la base	0 24	0 46
Longueur de l'anale	0 35	0 81
Largeur de l'anale	0 19	0 41
Longueur de la pectorale	0 13	0 26
Largeur de la pectorale	0 09	0 13
Distance de la bouche à l'ouverture des branchies	0 29	0 43

Dimensions	*du* 1er		*du* 2e.	
Ouverture verticale des branchies..............	0	08	0	12
De la bouche à la partie antérieure de l'œil......	0	13	0	20
Ouverture horizontale de l'œil..................	0	04	0	07
De la bouche à la partie antérieure de la dorsale..	0	00	1	30
De la partie postérieure de la dorsale à la fin de la caudale..................................	0	00	1	00
De la bouche à la partie antérieure de l'anale...	0	00	1	25
De la partie supérieure de l'œil, droit au dessus..	0	11	0	19

En faisant porter ce beau Poisson chez moi, mon intention était de le faire empailler; mais la peau en était tellement liée à une substance cartilagineuse, qui avait depuis 0m,019 jusqu'à 0m,035 d'épaisseur, que je n'ai pu parvenir à l'en détacher. Ce cartilage ressemble à un plastron de Tortue. Je voulus alors essayer si, avec cette chair molle blanche ressemblant à de la graisse de Porc, il ne me serait pas possible de faire de l'huile : j'en fis mettre plusieurs morceaux dans une chaudière et je fis bouillir pendant deux heures; au bout de ce temps, je fus fort surpris de n'avoir pour résultat qu'une eau sale et noire. Je voulus au moins en conserver le squelette et, dans cet espoir, je le fis disséquer bien soigneusement; au bout de quinze jours, toutes les pièces composant la tête s'étaient détachées les unes des autres, et chacune des pièces ressemblait à un morceau d'éponge et n'avait pas plus de poids ni de consistance.

Je me rappelle qu'en 1836 je voulus conserver la tête de l'*Orthagoriscus* que j'ai décrit en cette année. Je ne fus pas plus heureux alors qu'aujourd'hui : j'attribuais cette espèce de décomposition des os au jeune âge du premier individu, qui ne pesait que 53 kil. 500 gr. et dont je pensais que les os ne s'étaient pas encore solidifiés. J'étais loin de penser que la charpente d'un monstre qui avait près de six fois et demie le poids du premier se serait décomposée aussi facilement.

Ce Poisson n'a pas de dents aux mâchoires : c'est une pellicule qui recouvre le dentaire et l'intermaxillaire. Il n'y a aucun os d'implanté dans les mâchoires, chose facile à vérifier après la dessiccation. La petitesse de la bouche et la singulière structure de sa mâchoire me portèrent à examiner ses viscères, pour m'assurer de quelle substance marine il se nourrit : mes recherches, à cet égard, ont été sans succès.

Je subis le dégoût d'ouvrir longitudinalement 12 mètres d'intestins, depuis l'œsophage jusqu'au rectum, sans trouver la plus petite parcelle de nourriture; mais la longueur des intestins, qui est à celle du corps, prise du museau jusqu'à l'origine de la queue, comme 1::7.3, la faiblesse des mâchoires et le peu de consistance des pharyngiens sont des indices suffisants pour faire penser qu'il se nourrit de fucus.

L'estomac est excessivement petit et ne se distingue des intestins qui le suivent que par une capacité un peu plus grande. Le foie est très volumineux et de couleur jaune; ses deux lobes entourent l'estomac, et la vésicule du fiel est placée en travers, sur le devant du foie. L'anus est situé à 0^{m},139 en avant de l'anale. J'ai trouvé les œufs renfermés dans une poche de la forme d'une vessie renversée, dont l'orifice aboutit en arrière de l'anus. Dans l'ovaire, j'ai trouvé une substance noirâtre assez compacte et enveloppée d'une peau. Je l'avais prise d'abord pour un corps étranger; mais après l'avoir examinée, j'y ai reconnu ce qui suit : une poche longue de 0^{m},083 et de 0^{m},042 de diamètre, grosse par un bout et pointue par l'autre. J'ai trouvé adhérent au milieu du gros bout un filament auquel étaient attachés une grande quantité d'œufs. Pour savoir ce que contenait cette poche, je l'ouvris avec soin : le bout le plus mince se détacha du reste. Je crus y remarquer quelque chose, comme une tête de poisson; le reste paraissait être le corps formé par couches; la partie postérieure était d'un blanc sale et avait plus de consistance. En

continuant longitudinalement l'ouverture dans la face qui paraissait être l'inférieure, j'y trouvai du sang coagulé et crus y reconnaître des viscères, ce qui me porte à croire que ce Tétrodon est ovovivipare.

Je n'avais pas observé les pharyngiens du premier Tétrodon : celui-ci les a placés sur les côtés de l'œsophage, et leurs formes sont tout à fait nouvelles. Trois masses charnues, arrondies et proéminentes, armées chacune de quatre et de cinq épines longues, flexibles et très espacées, forment le second instrument de mastication, qui est encore plus flexible que le premier.

Toutes les nageoires étant trop épaisses et couvertes d'une peau trop rude pour permettre de compter les rayons, je n'ai pu le faire que par la dissection, et j'ai trouvé : D. 24. A. 21. C. 19. P. 17.

Les branchies sont formées de quatre arcs doubles dont les bords sont coupés comme avec un instrument tranchant : l'ouverture branchiale est de forme semi-lunaire; une membrane très épaisse et de même forme sert à la fermer.

Une heure après qu'on eut retiré ce Poisson de son élément, il rendit par la bouche deux Échénéis vivants : ils s'étaient, à n'en pas douter, introduits par les ouvertures branchiales et s'étaient logés dans la capacité de la bouche comme les Fierasfers se logent et se nourrissent dans l'abdomen de deux espèces d'Holoturies.

J'ai trouvé, dans la cavité branchiale et sous l'aisselle, une douzaine de Lernées dont les plus grandes n'avaient pas plus de $0^{m},230$ de diamètre; leur forme est ronde et elles ont en dessous un disque étoilé à sept branches; leur épaisseur est à peu près de $0^{m},002$: elles ont quelque rapport avec le Planocère de Gaimard.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

ANNÉE 1841.

REPTILES, Pl. 1.

DESCRIPTION

d'une nouvelle espèce du genre TRIGONOCÉPHALE

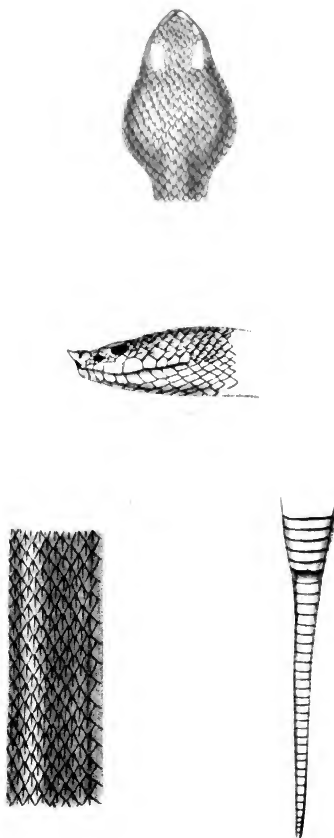
(*Trigonocephalus Lansbergii*),

PAR H. SCHLEGEL.

On doit la découverte de cet Ophidien inédit à M. de Lansberge, consul néerlandais à Caracas. L'individu envoyé au musée des Pays-Bas a été recueilli dans les environs de Turbaco, en Colombie : il porte, en longueur totale, 0^m,361, dont la queue en occupe 0^m,041. Les plaques du dessous du tronc sont au nombre de cent cinquante-six, celles de la queue au nombre de trente. Les écailles, dont on compte vingt-cinq rangées, sont de forme lancéolée et pourvues d'une carène assez prononcée. La tête est, comme d'ordinaire, large à la base, en forme de cœur. Le museau

est peu long, plat en dessus, à bords latéraux anguleux, et proéminent en avant en guise de nez. Les bords latéraux sont garnis de deux plaques, dont l'antérieure est de forme allongée et plus longue que la postérieure. La plaque qui se trouve adossée au bout du museau est en pentagone assez étroit vers le dessus. On voit, derrière cette plaque, de chaque côté, une large plaque, percée par les narines, qui sont assez étroites. La fosse nasale est entourée de plusieurs petites plaques, et il existe, en avant de l'œil, une plaque plus volumineuse que celles qui l'environnent. On voit, à la lèvre supérieure, de chaque côté, dix plaques, et onze à la lèvre inférieure. La plaque terminale de cette mâchoire est de forme triangulaire; la seconde paire des plaques de la lèvre inférieure s'étend jusqu'à la fente gulaire. Derrière ces plaques se trouve, sur le menton, une paire de plaques de forme allongée; viennent ensuite deux paires de plaques plus petites, qui touchent aux lames du dessous du corps. Les plaques surcilières sont assez volumineuses et se trouvent dans le même plan que le front. Toutes les autres parties de la tête sont recouvertes d'écailles semblables à celles du tronc, mais plus petites et prenant une forme assez irrégulière sur le dessus du front et du museau. Le tronc est plus ramassé que d'ordinaire, latéralement comprimé, à dos un peu en carène et à ventre légèrement arrondi vers les côtés. La queue est beaucoup plus mince que le tronc, courte, un peu conique, terminée par une écaille à pointe conique et revêtue, en dessous, de plaques entières.

La teinte générale de ce Trigonocéphale est un jaune d'ocre tirant sur le brun vers les parties supérieures de l'animal; ces parties sont ornées de vingt-deux à vingt-quatre bandes larges, plus foncées que la teinte du fond, bordées de noir, mais en général peu distinctes. Les lèvres sont parsemées de petits points noirs, dont on en voit également çà et là sur les côtés de l'abdomen.



Trigonocephalus *Lansbergii*, *Schlegel*.

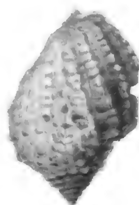
Schlegel del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

On voit, par cette description et par les figures que nous en donnons, que cette nouvelle espèce se rapproche, par la forme de ses écailles et la disposition des plaques de la tête, des Trigonocéphales *lanceolatus*, *jararaca* et *atrox*, espèces qui sont originaires, comme celle-là, de l'Amérique méridionale; elle s'en distingue, cependant, sous beaucoup de rapports, nommément par les formes trapues, la petitesse de sa queue, par les plaques indivisées dont cet organe est muni, par un nombre plus considérable de plaques labiales et par ses couleurs.

Nous avons dédié cette nouvelle espèce à M. de Lansberge, qui s'occupe, en ce moment, de recherches d'histoire naturelle dans les environs de Caracas, et auquel le musée des Pays-Bas est redevable d'un grand nombre d'objets rares recueillis pendant son premier voyage en Colombie et à Santa-Fé de Bogota.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

I. Tête du Trigonocéphale de Lansberge, vue de profil.
II. *Idem* vue de profil.
III. Morceau du tronc, vu de côté.
IV. Queue vue en dessous.





Purpura *emarginata*, Deshayes.

Delarue pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. POURPRE. Purpura. *Bruguière.*

P. échancrée. *P. emarginata.* Desh.

Testa ovata, apice acuta, transversim costata, irregulariter squamoso-nodosa, albo-grisea vel fulva; apertura ovato-angusta, utrinque attenuata; labro acuto, in medio inflexo et emarginato; columella arcuata, compressa, acuta.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1839, p. 360.

Nouvelle Zélande.

Espèce fort remarquable et dont un petit nombre d'individus a été rapporté par M. Chiron, qui s'est empressé d'en enrichir quelques unes des collections de Paris. Cette coquille est ovale-oblongue, atténuée à ses extrémités. La spire est pointue et forme à peu près le tiers de la longueur totale. On y compte quatre tours et demi; ils sont anguleux à leur partie supérieure, et cet angle est constitué par une série régulière de tubercules squammiformes, quelquefois obtus. Ces tubercules ne sont pas espacés régulièrement. Sur le dernier tour, outre cette première rangée, on en remarque encore quatre autres qui, à l'exception d'une seule, ont une tendance à s'effacer en s'avançant vers l'ouverture: celle qui persiste est la seconde et elle est semblable à la première. Outre ces deux rangées principales de tubercules, la surface de la coquille est rendue rugueuse par un grand nombre de tubercules obtus, irréguliers, quant à leur grosseur, et que l'on voit disposés suivant des lignes longitudinales d'accroissement et des lignes transverses parallèles entre elles. L'ouverture est ovale-oblongue, rétrécie à ses extrémités; elle est d'une couleur chamois foncé, et son canal terminal est court et peu profond.

Le bord droit est tranchant, et ce qui rend cette coquille éminemment remarquable, c'est que le milieu du bord offre une échancrure oblique comparable à l'impression que l'ongle eût laissée dans ce bord s'il eût été ramolli. Cette échancrure singulière correspond à la seconde rangée des tubercules du dernier tour. La columelle est large, aplatie et régulièrement arquée dans sa longueur. A l'extérieur, toute la coquille est d'un brun-grisâtre sale. Sa longueur est de 32 millim. et sa largeur de 20.

DESHAYES.





Purpura *Freycinetii*, Deshayes

S. Remond imp. Annedouche sc.

G. POURPRE. Purpura. *Bruguière.*

P. de Freycinet. *P. Freycinetii.* Desh.

Testa ovato-oblonga suffusiformi in medio ventricosa ; spira brevi acuta ; anfractibus primis superne carinatis, ultimo transversim obsolete sulcato, rubescente ; apertura alba ovata ; columella in medio arcuata cylindracea, basi compressa acuta.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1839, p. 360.

Kamtschatka.

Cette espèce curieuse est parfaitement distincte de toutes celles connues jusqu'à présent ; par sa forme extérieure, elle se rapproche du *Purpura Rudolphi ;* mais elle est constamment plus petite ; elle est ovale-oblongue, subfusiforme, ventrue dans le milieu. La spire est courte, pointue ; on y compte cinq tours, dont les premiers sont carénés à leur partie supérieure et treillissés par des stries transverses et longitudinales. Sur le dernier tour, ces stries sont presque effacées, et elles sont remplacées par un petit nombre de côtes transverses peu saillantes, distantes, et entre lesquelles se trouvent quelques stries presque effacées ; la base du dernier tour s'atténue assez rapidement et se prolonge en un canal court, terminé par une échancrure plus profonde que dans la plupart des autres Pourpres, en se rapprochant, en cela, de celle des Buccins. L'ouverture est ovale-oblongue ; elle est blanche sur les bords, et d'un blanc rougeâtre au fond. L'angle supérieur de l'ouverture est creusé en une petite gouttière peu profonde. Le bord droit est mince et tranchant ; il est onduleux dans sa longueur. La columelle est arquée dans son milieu, arrondie dans cette partie ; vers la base elle s'aplatit et devient

tranchante dans toute la longueur du canal terminal. Le bord gauche est étroit, appliqué dans toute son étendue, rétréci dans le milieu; il est blanc comme le reste de l'ouverture. La couleur de cette espèce est peu variable; elle est d'un brun-rougeâtre uniforme dans le plus grand nombre des individus. Dans quelques autres, dont on pourrait faire une variété, la coquille est d'un blanc rosé, et elle est ornée de deux ou trois fascies transverses d'un brun-rougeâtre plus ou moins foncé. Cette coquille a 40 millim. de long et 28 de large.

DESHAYES.







Cypricardia *Duperreyi*, Deshayes.

Delarue pinx.   J. Remond imp.   Annedouche sc.

G. CYPRICARDE. CYPRICARDIA. *Lamarck.*

C. DE DUPERREY. *C. Duperreyi.* Desh.

Testa ovato-oblonga cordato-turgida inæquilaterali, in medio obtusi laterata, albo-straminea, longitudinaliter striata, striis undulatis, tenuissime granulosis; umbonibus obtusis terminalibus, antice incumbentibus latere antico hiante, inferiore arcuato, cardine bidentato, dente posticali maximo.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1839, p. 359.

Californie.

Nous nous faisons un plaisir de rappeler ici le nom d'un homme qui, par ses immenses travaux, fait le plus d'honneur à la marine française. Après un voyage de circumnavigation, pendant lequel il eut le bonheur de ne perdre aucune personne de son équipage, M. Duperrey sut, en favorisant les travaux des naturalistes qui l'accompagnaient, accumuler une foule d'observations qui ont jeté la plus vive lumière sur plusieurs des grandes questions de la physique du globe. Le premier il découvrit le grand courant austral qui modifie d'une manière si singulière la température de la côte du Chili et du Pérou. Jusqu'alors ce phénomène était resté sans explication. Par ses travaux sur le magnétisme terrestre, M. Duperrey, le premier, détermina la position de l'équateur magnétique; et tandis qu'on lui supposait des préoccupations qui le détournaient de la rédaction de l'histoire de son voyage, dans le silence du cabinet il calculait avec une persévérance dont il y a peu d'exemples, un nombre immense d'observations magnétiques éparses dans les physiciens et les voyageurs, il assurait à sa patrie la découverte des lois du magnétisme terrestre, et il a pu jouir de la gloire d'en avoir tracé les premiers tableaux.

La Cypricarde Duperrey a beaucoup de rapport avec la *Cypricardia guinaica* de Lamarck : elle est ovale-oblongue, cordiforme, très inéquilatérale, plus large du côté postérieur que de l'antérieur. Ses crochets sont petits et terminaux ; ils viennent se contourner au dessus du côté antérieur, qu'ils dominent à la manière de ceux des modioles. Un angle obtus descend obliquement du sommet des crochets jusqu'à l'angle intérieur et postérieur de la coquille et en partage la surface en deux portions presque égales. Le côté supérieur et postérieur est presque droit ; ce côté est occupé par un corselet lancéolé, légèrement creusé et limité de chaque côté par un bourrelet fort obtus. Le côté postérieur est convexe, tandis que l'inférieur est sinueux et concave, et présente un bâillement comme si l'animal était byssifère. La surface extérieure est couverte d'un très grand nombre de stries longitudinales fines, peu saillantes et découpées en un grand nombre de granulations aplaties et subquadrangulaires. Ces stries sont onduleuses dans leur longueur. A l'intérieur, les valves sont d'un blanc éclatant. Le bord cardinal est étroit. Les dents sont immédiatement sous le crochet, et, par conséquent, à l'extrémité antérieure de la coquille ; il y en a deux inégales sur chaque valve ; la plus grosse est sur la valve droite. La nymphe est peu saillante et donne insertion à un ligament externe faible et peu proéminent. La dent latérale postérieure est peu saillante ; elle est comprimée, triangulaire, et est reçue dans une cavité correspondante de la valve droite. Toute cette coquille est d'un blanc jaunâtre en dehors. Sa plus grande longueur est de 27 millim. ; sa largeur est de 44.

DESHAYES.





Velutina *Mulleri*. *Deshayes*.

Tre. pinx. *N. Rémond, imp.* *Annedouche sc.*

G. VÉLUTINE. VELUTINA. *Blainville.*

V. DE MULLER. *V. Mulleri.*

Testa subcirculari hemispherica neritæformi, fusca, transverse lineata; apertura amplissima, circulari, alba; columella angusta, acuta, arenata; spira brevissima, obtusa, laterali submarginali.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1839, p. 361.

Kamtschatka.

Nous devons à M. Chiron la connaissance de cette intéressante espèce. Elle a été découverte, en petit nombre, dans des régions peu visitées des voyageurs, et nous nous sommes fait un devoir de lui donner le nom de Muller, du savant zoologiste danois auquel la science est redevable d'un grand nombre des plus utiles travaux. C'est à Muller que l'on doit la découverte de l'*Helix velutina* qui habite dans les régions froides et tempérées de l'Océan d'Europe.

Cette coquille est devenue le type du genre Vélutine établi par M. de Blainville, genre dans lequel nous ne comptons encore que trois ou quatre espèces. Celle-ci est la plus grande de toutes. A l'extérieur, elle a l'apparence d'une Nérite; son contour est subcirculaire, et, vue par le dos, elle est d'une forme demi-sphérique. Sa spire sans saillie, très obtuse, composée de deux tours et demi, vient tomber sur l'extrémité du bord postérieur. La coquille revêtue de son épiderme est d'un brun sale. Cet épiderme se relève en petites écailles disposées en lignes transverses régulières et très fines. L'ouverture est extrêmement grande; elle est circulaire. Toutes les parties de son bord corres-

pondent au même plan, et ce plan s'incline sur l'axe longitudinal, sous un angle de 70°. La columelle est légèrement aplatie; elle est étroite, régulièrement arquée et tranchante en son bord interne. Le bord droit est mince et tranchant, et se confond insensiblement avec le bord columellaire. Cette intéressante espèce a 20 millim. de long et 25 de large.

DESHAYES.





Saxicava *legumen*, Deshayes.

Delarue pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. SAXICAVE. SAXICAVA. *Blainville.*

S. GOUSSE. *S. Legumen.* Deshayes.

S. testa elongata, cylindracea, postice attenuata, inæquilatera, antice obtusa, albo-grisea, lævi, latere antico brevissimo, postico subrostrato; umbonibus minimis, oppositis, cardine unidentato, altero obsolete unidentato.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1839, p. 358.

Californie, dans des marais calcaires, où elle se creuse des trous profonds.

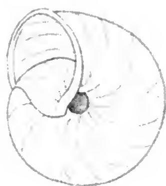
Cette espèce est l'une des plus allongées et des plus étroites du genre; elle nous a été communiquée par M. Chiron, qui nous a appris sa manière de vivre. Cette Saxicave est allongée, étroite, très renflée et cylindracée dans le milieu, obtuse en avant et atténuée ou mieux subrostrée à son extrémité postérieure. La surface extérieure est lisse; elle offre des stries d'accroissement et un petit nombre d'ondulations longitudinales résultant aussi des accroissements. Comme dans presque toutes les espèces de ce genre, les valves ne sont pas parfaitement égales et régulières; il y a des individus qui sont fortement courbés dans leur longueur. Les valves sont très inéquilatérales, le côté antérieur est extrêmement court, et les crochets, petits et rapprochés, sont presque terminaux, comme dans une modiole. A l'intérieur les valves sont d'un blanc-jaunâtre sale; on y remarque une grande impression musculaire antérieure qui occupe tout le côté antérieur de la coquille et se place tout près des bords. L'impression musculaire postérieure est près du bord supérieur, à égale distance de l'extrémité du ligament et de l'extrémité de la

coquille. Le sinus postérieur de l'impression palléale est étroit et profond ; il remonte un peu obliquement vers la cavité du crochet. La charnière est simple, elle porte une seule petite dent peu saillante sur chaque valve; le ligament est peu bombé; il est noir, allongé et inséré sur des nymphes peu saillantes. Les bords des valves sont simples et minces; les valves rapprochées sont peu bâillantes. Cette coquille a 38 millim. de longueur et 15 de large.

DESHAYES.







Helix *Dupetithouarsi*, Deshayes.

nn. r. A. Rémond imp. Annedouche sc.

G. HÉLICE. Helix. *Linné.*

H. Dupetithouars. *H. Dupetithouarsi.* Desh.

Testa orbiculato-subdiscoidea, levigata, substriatave, saturate castanea, superne zona pallidiore ornata, zona pallida, linea nigrescente in medio bipartita; spira conoidea obtusa; anfractibus numerosis angustis, convexiusculis, ultimo cylyndraceo basi umbilicato; apertura ovato-semi-lunari, intus alba, margine simplici reflexo.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, mai 1839, p. 360.

Monterey, côte de Californie.

On est redevable à M. Dupetithouars, commandant en chef de la frégate *la Vénus*, de la découverte de cette nouvelle espèce d'Hélice. Le nom de M. Dupetithouars est illustre dans la science à plus d'un titre : on est redevable à son oncle de travaux très remarquables sur la botanique et la physiologie végétale, et à lui-même des travaux hydrographiques et des observations d'un haut intérêt sur les diverses régions qu'il a visitées pendant la longue et heureuse campagne du bâtiment qu'il commandait.

L'Hélice de Dupetithouars a quelques rapports de forme et de couleur avec l'*Helix ragusaca.* Elle est orbiculaire, subdiscoïde, à spire courte et obtuse, à laquelle on compte huit tours étroits, convexes, réunis par une suture simple et à peine creusée. Les deux premiers tours sont d'un roux brun; ils sont lisses. Tous les autres sont chargés de stries peu apparentes d'accroissement qui, sur le dernier tour, se changent en un grand nombre de rides irrégulières comparables à celles de l'*Helix aspersa*, mais moins grosses et moins apparentes; le dernier tour est convexe, cylindracé, fort épais ; la longueur de la spire se répète au moins deux

fois dans sa hauteur. Au centre il est percé d'un assez grand ombilic dont le diamètre est le quart de celui de l'ouverture. Cette ouverture est grande, semi-lunaire, aussi haute que large; son extrémité supérieure s'infléchit légèrement, et le bord vient s'implanter sur la circonférence de l'avant-dernier tour. L'extrémité inférieure du bord droit se prolonge en une large languette triangulaire que l'on voit s'insérer sur le bord interne de l'ombilic, et dont le bord libre, fort épaissi, se renverse au dessus de cette cavité et la cache en partie. Les deux extrémités du bord sont très écartées; elles embrassent près des trois quarts de l'avant-dernier tour. Le bord droit est simple, renversé en dehors, épaissi surtout vers la base; il est blanc, et l'intérieur de la coquille serait lui-même de cette couleur, si l'on apercevait par transparence une partie de la coloration du dehors. Cette coloration est peu variable : sur un fond d'un brun-marron foncé, le dernier tour est orné, un peu au dessous de la suture, d'une zone d'un roux pâle divisée en deux par une zone étroite d'un brun foncé. Cette jolie espèce a 30 millimètres de diamètre et 25 de hauteur.

DESHAYES.





Bulimus *Succinoides*, Petit.

Prêtre del. N. Rémond imp. Daverne sc.

G. BULIME. BULIMUS. *Lamarck.*

B. SUCCINOÏDE. *B. Succinoides.* Petit.

(Collection Petit de la Saussaye.)

B. testa oblongo-ovata, levi, tenui, pellucida, fusco-virescente, flammis lutescentibus obliquis ornata, tribus anfractibus, spira brevi; apertura ovali, oblonga, obliqua, margine albo reflexo.

Longueur, 35 millim.; largeur, 20 millim.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, mars 1840, p. 75.

Cette coquille pourrait être aussi bien placée dans le genre Ambrette (*Succinea*) que parmi les Bulimes : peut-être même pourrait-elle former le type d'un genre intermédiaire; cependant nous ne nous hasarderons pas à le créer sur la simple inspection des formes : la forte inflexion du péristome nous a déterminé à ranger cette espèce dans le genre Bulime.

Le Bulime succinoïde est remarquable par la grandeur de son ouverture, dont le péristome blanc est épais et renversé en forme de bourrelet. La base des tours de spire et la columelle sont nuancées d'une couleur violet obscur. Elle est ornée, sous un épiderme verdâtre, de flammules d'un blanc tirant sur le jaune.

L'intérieur de la coquille présente un reflet nacré.

Nous devons cette jolie et intéressante espèce à l'obli-

geance de M. Pavageau, négociant à Carthagène, qui nous l'a adressée comme venant du plateau de Santa-Fé de Bogota. Nous saisissons avec empressement cette occasion de lui renouveler nos remercîments.

S. PETIT.

Mars 1840.





Helix *Leprieurii*, Petit.

...itre. del. S. Rémond. imp. Daverne sc.

G. HÉLICE. Helix. *Linné.*

Nous avons donné, dans la *Revue zoologique*, au mois de mars 1840, p. 174, la description de deux Coquilles terrestres de la Guyane, appartenant à un groupe d'Hélices remarquable par la configuration accidentée de l'ouverture, et sur lequel M. Deshayes a déjà publié, dans le *Magasin de zoologie,* une notice intéressante.

Ces deux coquilles ont été nommées par nous *H. Leprieurii* et *H. auriculina :* nous reproduisons ici la description que nous en avons donnée, en la faisant accompagner de figures.

H. de Leprieur. *H. Leprieurii.* Petit.

(Collection Petit de la Saussaye.)

Testa suborbiculata, depresso-conica, umbilicata, fulva, subcarinata, carina albicante, anfractibus quinque; apertura subquadrangulari, fauce prope columellam plica transversa ornata; labro externe duabus dentibus armato; peristomate albo, continuo, reflexo, ad dentes intus inflexo, ad carinam subangulato.

Diam., 23 millim. sur 20.

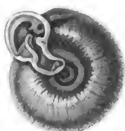
Cette Hélice, de forme presque orbiculaire, est un peu déprimée, ombiliquée, de couleur fauve; elle a cinq tours de spire; le dernier est légèrement caréné, et la carène est blanchâtre. L'ouverture est quadrangulaire, un peu allongée, presque anguleuse vers la carène et bordée d'un péristome blanc, épais et renversé en dehors. Le bord droit

est garni de deux dents, dont l'une est bifurquée : une troisième dent, en forme de lamelle, blanche comme le péristome, part du bord gauche et s'étend sur la columelle jusque sous la dent bifurquée du bord opposé.

Un caractère particulier à cette espèce est l'infléchissement du péristome au point d'où partent les dents.

S. PETIT.





Helix auriculina, Petit.

Prêtre, del. N. Rémond imp. Dancenes s.

H. AURICULINE. *H. auriculina*. Petit.

(Collection Petit de la Saussaye.)

H. testa orbiculata, utrinque convexa, umbilicata, fulva, anfractibus quinque, ultimo anfractu subcarinato, carina pallescente, fauce plica transversa ornata; labro duabus dentibus armato; peristomate albido, continuo, reflexo.

Diam., 18 millim.

Guyane.

Cette espèce, de même couleur que l'*H. Leprieurii*, est plus orbiculaire; elle compte aussi cinq tours de spire, dont le dernier est faiblement caréné.

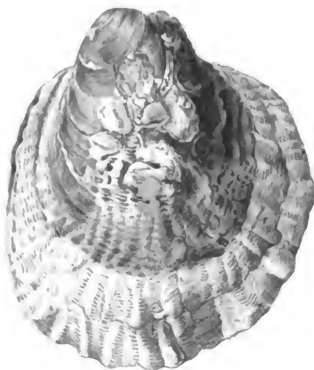
Elle a beaucoup de rapports, au premier aspect, avec l'Hélice de Leprieur; mais elle en diffère en ce qu'elle est constamment plus petite, plus orbiculaire, plus arrondie en dessous.

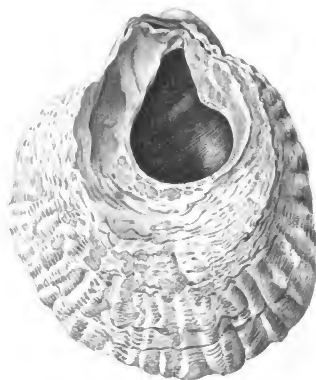
L'angle interne de l'ouverture descend davantage dans l'ombilic. Le péristome n'est pas, dans cette espèce, infléchi sous les dents du bord droit : il est arrondi extérieurement.

Les *H. Leprieurii* et *auriculina* vivent dans les endroits frais de l'intérieur de la Guyane, où elles ont été trouvées par M. Leprieur, pharmacien de la marine.

S. PETIT.

Mars 1840.





Anomia *macrochisma*, Deshayes.

Delarue del. N. Remond imp. Annedouche sc.

G. ANOMIE. ANOMIA. *Bruguière.*

A. A GRAND TROU. *A. macrochisma.* Desh.

Testa irregulariter ovata, inæquivalvi, albo, viridula, irregulariter plicata; valva superiore convexa, inferiore plana, superne late perforata, foramine integro, marginibus acutis plicatis, valvis intus submargaritaceis, superiore macula magna saturate viridi ornata.

Kamtschatka.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1839, p. 359.

M. Chiron, auquel nous devons la connaissance de cette belle espèce, n'en a trouvé qu'un seul individu, et il la regarde comme une des plus rares recueillies sur les côtes du Kamtschatka. Comme toutes les autres Anomies, celle-ci est irrégulière; elle est ovalaire, à valves très inégales; la supérieure est la plus grande et la plus convexe; son crochet arrondi est peu proéminent et tout à fait marginal. La valve inférieure est presque plane; sa perforation est très grande et elle a une forme toute particulière que nous n'avons remarquée dans aucune autre espèce; elle est très grande, arrondie par en bas et prolongée vers la charnière en une large fente triangulaire dont le sommet est fort aigu. On sait que, dans le plus grand nombre des Anomies, la perforation se réduit ordinairement en une simple échancrure, parce que les deux parties du bord supérieur ne se rejoignent jamais. Ici, au contraire, le trou est complet et la valve est réellement perforée. Comme dans toutes les anomies, la charnière de celle-ci est composée d'une forte apophyse articulaire appartenant à la valve inférieure, s'enfonçant dans la cavité du crochet de l'autre valve, où elle est retenue au moyen d'un ligament interne assez puis-

sant. La surface extérieure de cette espèce est très irrégulièrement plissée dans sa longueur ; les plis sont onduleux et très irrégulièrement interrompus par des accroissements. La même disposition se remarque dans la valve inférieure. Cette valve inférieure est mince, transparente et d'un blanc laiteux ; la valve supérieure est plus compacte, elle est verdâtre en dehors, dans la plus grande partie de son étendue, et blanche seulement sur les bords ; la plus grande partie de sa surface interne est envahie par une grande tache d'un vert très foncé. Cette coquille a 55 millimètres de long et 48 de large.

DESHAYES.





Siphonaria scutellum, Deshayes.

Delarue pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. SIPHONAIRE. SIPHONARIA. *Sowerby.*

S. EN BOUCLIER. *S. scutellum.* Desh.

Testa ovato-depressa, scutiformi, castanea, radiatim costata, costis inæqualibus distantibus, apice acuto, excentrico, postico, pagina inferiore concava, lateraliter oblique depressa, subcaniculata, impressione musculari latere dextro, bipartita.

Ile Chatam.

Cette espèce de Siphonaire est une des plus grandes du genre : elle se distingue très facilement de toutes ses congénères; elle est ovale-oblongue, patelliforme, peu convexe, et son sommet excentrique s'incline du côté postérieur. Ce sommet est placé vers les deux tiers postérieurs de la longueur totale; il donne naissance à un grand nombre de côtes qui descendent, en rayonnant, jusque sur les bords. Ces côtes n'ont pas la régularité et la symétrie de celles des Patelles : elles sont onduleuses, et celles du côté postérieur sont plus saillantes que les autres. Sur le côté droit on remarque une inflexion qui semble occasionnée par deux ou trois côtes plus saillantes que les autres, mais qui, en réalité, est produite par le siphon de l'animal. A l'intérieur, la coquille est d'un brun marron tirant un peu vers le fauve. L'impression musculaire forme un petit ruban étroit que l'on remarque vers le milieu de la cavité intérieure et se maintenant dans une position parallèle au bord. Cette impression n'est point interrompue en avant, mais seulement dans la largeur du siphon latéral. Les bords sont minces et tranchants : si l'on pose la coquille sur un plan

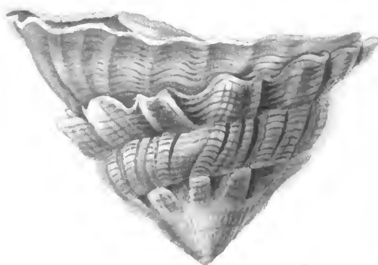
horizontal, elle ne le touche que par ses deux extrémités. A l'extérieur, cette coquille est d'un brun-marron foncé.

Sa longueur est de 35 millimètres, et sa largeur de 22. Nous avons vu, dans la collection de M. Jeannelle, des individus qui ont au moins un tiers de plus de grandeur.

DESHAYES.







Turbo *digitatus*, Deshayes.

Prêtre del. N. Rémond imp. Annedouche

G. TURBO. Turbo. *Linné.*

T. digité. *T. digitatus*. Desh.

T. testa conica, trochiformis, basi planulata, intus margaritacea, subtus concentrice striata, et longitudinaliter exilissime lamellosa; anfractibus planiusculis superne radiatim costellatis, basi, tuberculis prælongis obtusis radiantibus circumdatis; apertura ovata; labro repando prælongo; callo umbilicali costula alba bipartito.

Acapulco.

Cette belle espèce a été rapportée par M. Chiron, et elle nous a été communiquée par lui. Quoiqu'elle ait la forme d'un Troque, nous la rangeons cependant parmi les Turbos, parce qu'elle a un opercule calcaire. Nous avons prouvé ailleurs qu'il n'existait aucun bon caractère pour séparer les Troques des Turbos : les formes des coquilles, dans une grande série d'espèces, se modifient, se nuancent à un tel point, qu'il est réellement impossible de les employer pour déterminer la limite des deux genres; les caractères tirés de la columelle, de la forme de l'ouverture, en apparence plus importants, subissent aussi des changements si nombreux, qu'ils ne peuvent, non plus, être employés pour limiter les genres dont il est question. On comprendra qu'il était difficile qu'il en fût autrement, puisque les animaux de ces deux genres sont semblables, quant à leur organisation; aussi, par une conséquence toute naturelle, nous avons proposé, depuis longtemps, de réunir en un seul genre, non seulement les Troques et les Turbos, mais encore les Monodontes, les Dauphinules, ainsi que le petit genre Margarita, proposé récemment par M. Sowerby. Nous proposons de diviser ce grand genre en deux groupes



principaux, d'après la nature de l'opercule, réservant le nom de *Trochus* à toutes les espèces qui ont l'opercule corné, et celui de *Turbo* à toutes celles qui ont l'opercule calcaire, sans tenir compte de la forme extérieure des coquilles. Ces deux groupes ont cet avantage d'être comparables, puisqu'ils ont des formes semblables; on aura, dès lors, des Troques turbiniformes et des Turbos trochiformes. En proposant cet arrangement, nous ne prétendons pas donner à l'opercule une valeur qu'il n'a pas à nos yeux; nous n'avons pas oublié que, dans des genres très naturels et que l'on ne pourrait démembrer, l'opercule est indifféremment calcaire ou corné, selon les espèces : les Natices en offrent un exemple bien connu. Aussi, nous le répétons, les groupes qui, après avoir été arrangés d'après la nature de l'opercule, portent les noms de Turbo et de Trochus, ne sont pas pour nous de véritables genres, mais seulement des coupures d'une bien moindre valeur.

Cette digression n'était pas inutile, sans doute, pour justifier notre opinion au sujet de l'espèce qui nous occupe, et que nous plaçons parmi les Turbos, quoiqu'elle ait la forme d'un Troque.

DESHAYES.



Natica Reclusiana Deshayes.

Delarue del. N. Remond imp. Annedouche sc.

G. NATICE. NATICA. *Linné.*

N. DE RECLUZ. *N. Reclusiana.* Desh.

Testa ovato-conoidea, turgida, levigata, substriatave, griseo-plumbea, basi albescente, ad suturam zona fusca circumdata, umbilico magno, callo maximo semiclauso, callo sulco inæqualiter bipartito, columella superne callosissima, superne, alba inferne macula fusca nautata, apertura ovato-semilunari, superne caniculata, intus albo-fuscescente.

Mers de Californie.

Nous consacrons à cette espèce le nom de M. Recluz qui, avec un soin et une persévérance dignes d'éloges, a employé les loisirs de plusieurs années à préparer une excellente monographie du genre Natice et de quelques autres qui l'avoisinent. M. Recluz, dans ce travail, ne s'est pas contenté, comme l'auraient pu faire d'autres personnes, des recherches particulières au sujet qu'il se proposait de traiter; il a rassemblé tous les matériaux convenables pour discuter savamment la valeur des espèces établies par Linné et d'autres auteurs, et l'on peut dire que, dans ce champ d'investigations à peu près neuf, ses découvertes ont été aussi nombreuses et plus importantes que celles que pouvaient lui offrir les plus riches collections.

La Natice de Recluz est une des plus grandes espèces du genre : elle est ovale conique, dilatée à la base; sa spire, obtuse au sommet, est convexe dans son ensemble; mais les tours, pris séparément, sont peu arrondis; le dernier est très grand, très convexe, un peu conoïde et dilaté vers la base. On compte six tours à la spire : les premiers sont d'un violet noirâtre foncé; les suivants sont d'un brun grisâtre légèrement teint de fauve; les sutures sont bordées, dans le plus grand nombre des individus, d'une zone assez large, d'un brun-rougeâtre foncé. Le dernier tour offre constamment une large zone blanche très nettement circonscrite et

embrassant toute la base de la coquille. La columelle offre, dans les deux tiers de sa longueur, une large et épaisse callosité qui, dans son ensemble, présente la forme d'un parallélogramme dont les deux petits côtés correspondent, le supérieur à l'extrémité du bord droit et l'inférieur à la région ombilicale. En examinant cette callosité on s'aperçoit qu'une légère dépression médiane la partage en deux parties égales : la partie inférieure, large et convexe, constitue la cavité ombilicale proprement dite. Cette callosité, après avoir recouvert une partie de l'ombilic, laisse constamment au dessous de son bord inférieur une perforation assez étroite, dans laquelle l'extrémité de la callosité s'infléchit profondément. Un sillon oblique plus ou moins apparent, ordinairement teinté de brun, divise la callosité en deux portions très inégales; ce sillon n'est pas droit, mais arqué dans sa longueur, et son extrémité vient aboutir vers le milieu du bord libre de la callosité. L'ouverture est semi-lunaire, plus dilatée vers la base qu'au sommet. L'extrémité supérieure du bord droit, largement appuyée sur la callosité columellaire, laisse entre lui et cette callosité un petit sillon décurrent. Le bord droit est simple et tranchant; il est blanc dans la moitié inférieure; il est d'un brun foncé dans le reste de son étendue. A l'intérieur, l'ouverture est d'un brun plus ou moins foncé, selon les individus; elle est d'un blanc laiteux dans la partie de la base correspondant à celle qui est blanche à l'extérieur. Toute la partie supérieure de la columelle est blanche; son milieu est envahi par une tache d'un beau brun-marron. La callosité columellaire est d'un brun fauve plus ou moins foncé, selon les individus. L'opercule de cette espèce est corné; il est particulièrement remarquable par un bouton saillant qui correspond au sommet de sa spire.

Cette grande espèce a 85 millim. de longueur et 65 de large. Nous avons vu des individus plus grands.

DESHAYES.





Murex macropterus, Deshayes.

Prêtre del. N. Remond imp. Annedouche sc.

G. ROCHER. MUREX. *Linné.*

R. MACROPTÈRE. *R. macropterus.* Desh.

M. testa elongato-fusiformi, rufa, obsolete transversim striata, trialata; spira elongato-acuta; in ultimo anfractu varicibus explanatis maximis, lamelliformibus quadrilobatis, in pagina inferiore eleganter squamoso-lamellosis; apertura ovata, canali longo, clauso, terminata.

Habite.

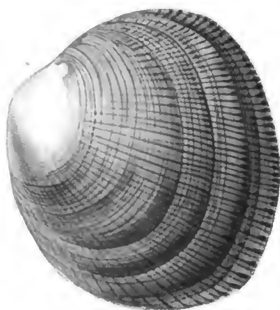
Charmante espèce de Rocher, qui a beaucoup de rapports avec le Phylloptère de Lamarck, figuré dans le dernier Supplément à Chemnitz par MM. Schubert et Wagner; elle a de la ressemblance avec une seconde espèce qui porte une longue dent sur le bord droit, et que Martyns a figurée dans son magnifique ouvrage, sous le nom de *Purpura foliata.*

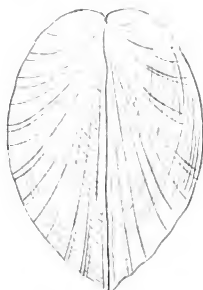
Cette coquille est allongée, fusiforme; la spire, pointue au sommet, est formée de sept à huit tours médiocrement convexes, divisés en trois parties égales par trois varices régulières peu saillantes sur les premiers tours et entre lesquelles se relève un tubercule aplati et obtus. Chaque tour présente donc trois varices et trois tubercules; le dernier tour est court, peu ventru, et il se termine à la base en un long canal faiblement contourné et à peine relevé à son extrémité. Ce canal, comme dans quelques autres espèces, est complétement fermé, la lame interne de ce canal s'avançant jusqu'à la lame externe et se soudant avec elle. Les varices de ce dernier tour sont des plus singulières : elles s'élargissent en ailes lamelliformes dont la longueur est en proportion très considérable. Le bord libre des ailes est dé-

coupé en quatre lobes obtus dont les deux médians sont les plus petits; la face supérieure de ces ailes se continue avec celle du reste de la coquille et offre les mêmes accidents et la même coloration; mais la face inférieure présente un grand nombre de petites lamelles longitudinales onduleuses, subimbriquées et d'une admirable régularité. Ces lamelles semblent produites par le décroissement régulier de la partie du manteau qui se dilate périodiquement pour donner lieu aux varices. L'extrémité inférieure de l'aile est en partie détachée du canal par une échancrure assez large, dans la longueur dé laquelle le bord, renversé sur lui-même, est garni de quelques crénelures. L'ouverture est régulièrement ovalaire; elle semble entière, à cause de la continuité de son bord très mince et médiocrement relevé. Outre les accidents extérieurs dont nous venons de parler, on remarque encore un petit nombre de stries ou de fines côtes transverses à peine saillantes, et que l'on voit aboutir en formant l'éventail jusque sur le bord des ailes. Toute la coquille est d'un brun fauve uniforme; les côtes principales sont d'un brun un peu plus foncé.

La longueur de cette espèce est de 43 millimètres, la largeur est de 23 millimètres, en y comprenant la largeur des ailes.

DESHAYES.







Venerupis *Petiti*, Deshayes.

S. Remond, imp. Annedouche sc.

G. VÉNÉRUPE. VENERUPIS. *Lamarck.*

V. DE PETIT. *V. Petitii.* Desh.

Testa ovato-globosa, cordiformi albo-grisea, longitudinaliter tenue costata; stria costis interposita, cardine incrassato; dente mediano bifido, marginibus subcrenatis.

Californie.

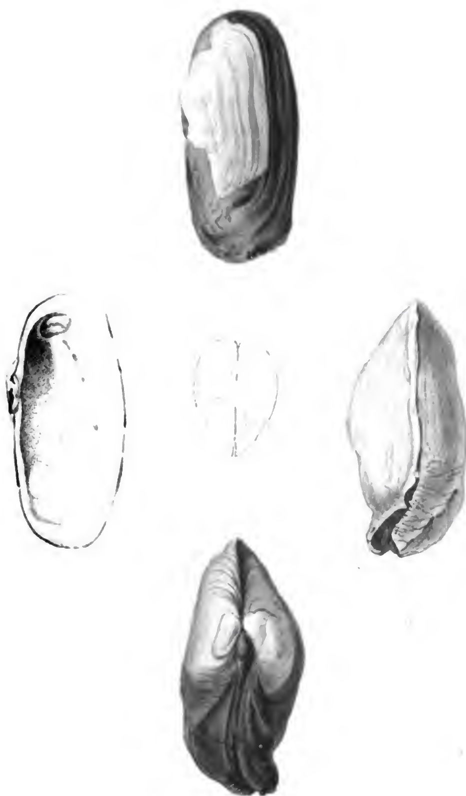
Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1839, p. 359.

Nous avons consacré à cette espèce le nom de M. Petit, amateur zélé d'histoire naturelle et qui, par ses communications bienveillantes, a rendu plus d'un service à la Conchyliologie et à l'Entomologie.

Cette espèce a été trouvée par M. Chiron dans les marnes calcaires, dans lesquelles elle se creuse un trou large et profond. Jusqu'à présent on ne pouvait citer que de petites espèces dans le genre Vénérupe. Nous en connaissons une à l'état fossile qui, pour la taille, s'approche de celle-ci; mais on ignorait que, dans la nature actuelle, il y eût des espèces comparables pour la taille. Cette coquille est ovale, arrondie, globuleuse et cordiforme; elle est inéquilatérale; ses crochets opposés s'inclinent au dessus d'une lunule cordiforme peu apparente. Le côté antérieur est court; il est arrondi, tandis que le postérieur est subtronqué. Du sommet des crochets partent, en rayonnant, un grand nombre de petites côtes longitudinales, dont les antérieures sont bifides et les postérieures plus grosses et plus saillantes, mais simples. Dans les interstices étroits qui séparent ces côtes, vient s'interposer une strie fine. Outre ces côtes et ces stries, la surface externe de cette coquille offre encore des stries sublamelleuses, transverses, résultant d'accroisse-

ments plus ou moins réguliers. A l'intérieur les valves sont d'un blanc grisâtre, le bord cardinal est large et épais; il porte trois dents divergentes sur chaque valve. La dent médiane est toujours divisée en deux lobes inégaux par un sillon assez profond. La nymphe est longue et épaisse; elle est, en grande partie, cachée par le rebord du corselet, et elle donne insertion à un ligament épais et puissant. Les impressions musculaires sont grandes, écartées, semi-lunaires, presque égales, superficielles. L'échancrure postérieure de l'impression palléale est étroite et profonde, et elle est dirigée exactement suivant l'axe transverse de la coquille. Les bords antérieurs et postérieurs sont simples; l'inférieur est subplissé. La longueur de cette belle et curieuse espèce est de 41 millimètres, et sa largeur de 47.

DESHAYES.



Saxicava *pholadis*. Linné.

. . . . pinx. N. Remond imp. Annedouche sc.

G. SAXICAVE. SAXICAVA. *Fleuriau.*

S. BYSSIFÈRE. *S. pholadis.* Deshayes.

Testa ovato-angusta transversa inequilaterali, aliquando subcylindracea, irregulariter transversim striato-rugosa, alba subepidermide fucescente, valvis hiantibus, marginibus simplicibus, cardine edentulo, subbiplicato.

Kamtschatka.

SYN. *Mya byssifera*, Fabr., *Faun. Groenl.*, p. 408, n. 409.
Mytilus pholadis, Linné, *Mantissa*, p. 548.
Saxicava pholadis, Lamarck, *Anim. s. vert.*, t. VI, p. 152, n. 3.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1839, p. 358.

Nous ne cherchons pas à compléter la synonymie de cette espèce, connue depuis fort longtemps; nous voulons constater seulement ce fait intéressant, qu'elle vit à peu près aux mêmes latitudes au Kamtschatka et dans les mers du nord de l'Europe. Nous avons encore un autre but, celui de donner une figure très-fidèle d'une espèce que l'on est habitué de copier dans l'ouvrage de Muller. Fabricius, dans son *Fauna groenlandica*, ayant donné une excellente description de la coquille et de l'animal, nous ne la reproduirons pas ici, et nous renverrons à son ouvrage, ainsi qu'à celui de Lamarck, dans lequel nous avons complété la synonymie de cette espèce.

DESHAYES.



A



B



C



Terebratula *lenticularis*. Deshayes

... pinx. — ... Bernard imp. — Annedouche sc.

G. TÉRÉBRATULE. TEREBRATULA. *Bruguières.*

T. LENTICULAIRE. *T. lenticularis.* Desh.

Testa orbiculari inæquivalvi lentiformi rubra, levigata, inferne subsinuosa, umbone valvæ inferioris recurvo; foramine minimo perforato, lateraliter planulato.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, mai 1839, p. 359.

Habite le détroit de Fauveau à la Nouvelle-Zélande.

Cette belle et grande espèce a beaucoup de rapports avec celle que l'on trouve sur les côtes du Chili; elle ne s'en distingue pas seulement par la couleur, des différences plus importantes se manifestent dans la disposition des osselets qui sont à l'intérieur des valves. La Térébratule lenticulaire, comme l'indique son nom, est presque également convexe des deux côtés; elle serait absolument orbiculaire sans la saillie du crochet de la valve dorsale. Les valves ne sont pas tout à fait égales; la dorsale est plus grande et sensiblement plus convexe; son extrémité supérieure se termine en un crochet court, fortement recourbé sur lui-même, et présentant, dans une position horizontale, le trou médiocre dont il est percé au sommet. De chaque côté du sommet existe une surface plane, lancéolée, limitée au dehors par un angle obtus; le bord inférieur des valves est très faiblement sinueux; la sinuosité est large et remonte vers le dos de la valve dorsale. En examinant la surface de cette coquille, on la croirait absolument lisse; mais, si on la soumet à un grossissement convenable, on voit que son têt est partout couvert d'un très fin réseau, composé de très fines ponctuations rangées sur des lignes obliques, ce qui les dispose en quinconces. Dans la valve supérieure on remarque, suivant la ligne médiane, une

crête saillante qui s'avance jusque vers le milieu et qui se bifurque en deux petits osselets qui se dirigent sous un angle droit. Dans l'individu que nous avons fait représenter, l'animal y a été desséché, et nous avons pu voir, par transparence, la position et les ramifications des ovaires distribués dans l'épaisseur du manteau (fig. *a.-b.*). Toute cette coquille est d'un rouge uniforme; elle a 54 millimètres de long et 50 de large.

DESHAYES.





Terebratula *Zelandica*, Deshayes.

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. TÉRÉBRATULE. TEREBRATULA. *Bruguières*.

T. DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE. *T. zelandica*. Deshayes.

Testa ovato-oblonga, rubra, turgida, inequivalvi, longitudinaliter striata, striis numerosis dichotomis, margine inferiore sinuoso, sinu lato, parum profundo; valva dorsali majore, umbone magno recurvo late perforato terminata.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1839, p. 359.

Nouvelle-Zélande.

Très belle espèce de Térébratule appartenant à une forme que l'on est plus habitué à rencontrer parmi les espèces fossiles que parmi les vivantes; elle est ovale-oblongue, et tous les individus ne sont pas d'une régularité parfaite. Les valves sont très bombées; la dorsale est la plus grande : elles sont toutes deux couvertes, du sommet à la base, de stries nombreuses, rayonnantes et se bifurquant à mesure qu'elles descendent vers les bords. La valve supérieure est creusée, dans sa longueur, par une large dépression qui correspond, sur le bord inférieur, à une sinuosité large et peu profonde rentrant dans la valve dorsale : cette valve est fort convexe, et, au lieu d'une dépression médiane, on y remarque une large côte saillante qui, sur le bord inférieur, vient correspondre à la sinuosité de la valve opposée. Le crochet de la grande valve est grand et proéminent; il est fortement recourbé, et le grand trou dont il est percé au sommet se présente dans le même plan que la commissure des valves. Deux petites pièces triangu-

laires, appartenant au bord cardinal, complètent le trou de la grande valve ; elles sont blanches et fort étroites dans le milieu. Les valves sont fortement articulées : une large crête très saillante se montre sur la ligne médiane de la valve supérieure ; cette crête s'atténue insensiblement vers le bord et disparaît entièrement avant de l'avoir atteint : vers le milieu de sa longueur et dans l'endroit où elle est le plus saillante, naissent, à angle droit, deux apophyses latérales grêles et terminées au sommet par un élargissement en forme de palette. Sur la base articulaire de l'apophyse de la même valve s'élève, en dedans et de chaque côté, un petit osselet qui a assez exactement la forme d'un grand T. Dans la valve dorsale on ne remarque aucune saillie, seulement le T s'épaissit assez notablement dans l'épaisseur du crochet et laisse voir l'impression des muscles au moyen desquels l'animal est attaché. Toute cette coquille est d'un rouge carminé assez intense, surtout vers le bord des valves. La valve supérieure est un peu brunâtre dans le milieu ; mais cela tient probablement à ce que l'individu que nous avons à notre disposition a vécu dans un endroit vaseux. Cette coquille a 45 millimètres de long sur 40 de large.

DESHAYES.



Venerupis gigantea Deshayes.

ins. V. Remond imp. Annedouche sc.

G. VÉNÉRUPE. VENERUPIS. *Lamarck.*

V. GÉANTE. *V. gigantea.* Deshayes.

Testa ovato-oblonga, inequilatera, subcordiformi, transversim striato rugosa, postice hiante et subtruncata, cardine eroso, nymphis magnis porrectis, marginibus integris.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1839, p. 359.

Californie.

Celle-ci est la plus grande des Vénérupes que nous ayons encore vues; elle a été trouvée par M. Chiron dans les marnes calcaires, où vit également la Pholade de Jeannelle et un grand nombre d'autres belles coquilles perforantes. La Vénérupe géante est ovale-transverse ; elle est inéquilatérale. Le côté antérieur le plus court a un peu plus du tiers de la longueur totale. Le côté postérieur est plus étroit, subtronqué ; et, lorsque les valves sont réunies, on voit qu'il existe entre elles un écartement lancéolé qui règne dans toute la longueur de ce côté postérieur. Les crochets sont opposés, petits, peu saillants. Dans le seul individu que nous connaissions de cette espèce, le bord cardinal est rongé par une carie qui affecte assez souvent les coquilles très vieilles et qui résulte presque toujours de l'envahissement des parties intérieures du ligament. D'après les faibles rudiments qui en restent, nous supposons qu'il y avait trois dents cardinales sur chaque valve; elles sont ici remplacées par une cavité irrégulière dans le fond de laquelle existent trois petites côtes rayonnantes. Les nymphes sont très grandes ; elles occupent presque toute la longueur du bord dorsal ; elles sont saillantes et presque entièrement à découvert sur les bords obtus du corselet : à

leur base on remarque un sillon assez profond dans lequel vient s'insérer un ligament inférieur très épais. Les impressions musculaires sont extrêmement grandes; elles sont ovales-obrondes, peu profondes; une impression palléale, large et placée près du bord, part de l'extrémité inférieure de l'impression musculaire antérieure, se dirige fort loin en arrière, et forme ensuite une échancrure étroite et profonde avant de se terminer à l'impression musculaire postérieure. Ses bords sont simples et obtus Toute cette coquille semble fossile, étant partout d'un blanc grisâtre uniforme; elle est longue de 58 millim. et large de 75.

DESHAYES.





Purpura *albo-marginata*, Deshayes.

Delarue pinx. N. Remond imp. Annedouche sc.

G. POURPRE. P. PURPURA. *Bruguières.*

P. BORDÉE DE BLANC. *P. albo marginata.* Desh.

Testa ovata, apice acuminata, albo-grisea, nigro multipunctata, transversim sulcata et striata, apertura ovata, intus atro-violacescente, albo-marginata, columella fusca, angusta, recta basi acuta.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1839, p. 360.

Nouvelle-Zélande.

Petite espèce qui ne manque pas d'élégance dans la disposition générale de ses couleurs. Elle est ovale-oblongue, ventrue dans le milieu. Sa spire, pointue, est plus ou moins prolongée, selon les individus; elle est formée de quatre à cinq tours, dont les premiers sont toujours rongés; le dernier est subanguleux à sa partie supérieure, et l'on y compte quatre à cinq côtes transverses, tantôt simples, tantôt subnoduleuses et plus ou moins saillantes, selon les variétés. Entre ces côtes se trouvent de fines stries, que l'on ne peut apercevoir que dans les individus les mieux conservés. L'extrémité antérieure du dernier tour est terminée par une échancrure très petite, légèrement relevée vers le dos et contractée latéralement. L'ouverture est ovale-semi-lunaire; elle est d'un brun violacé noirâtre très foncé. La columelle est droite, arrondie dans presque toute sa longueur et aplatie seulement à son extrémité et dans toute la longueur du canal terminal. Cette extrémité de la columelle est très pointue. Le bord droit est mince et tranchant; il est creusé d'un grand nombre de petites gouttières qui correspondent aux côtes et aux stries de

l'extérieur. Tout ce bord est terminé par une petite zone d'un blanc éclatant, qui est festonnée par les lignes brunes de chacune des gouttières dont le bord est creusé. En dehors, cette coquille est d'un blanc grisâtre, sur lequel ressortent vivement un grand nombre de points d'un noir foncé, ordinairement disposés suivant les lignes longitudinales d'accroissement. Cette coquille a 20 millimètres de longueur et 12 de large : nous en avons vu des individus dans la collection de M. Jeannelle.

DESHAYES.





Natica janthostoma. Deshayes

…être pinx. N. Rémond imp. …

G. NATICE. NATICA. *Linné.*

N. BOUCHE VIOLETTE. *N. Janthostoma.* Desh.

Testa globulosa, rufa, albido-zonata, apice nigrescente, levigata; anfractibus convexis, ultimo maximo umbilico, clauso callo semi-circulari; apertura ovata semi-lunari, intus violacea, ad margines alba, operculo calcareo albo, simplici clausa.

Kamtschatka.

Cette belle et curieuse Natice a été récemment découverte par M. Chiron, commandant en second la frégate *la Vénus;* elle est ovale-globuleuse, un peu plus haute que large; sa spire, pointue au sommet, se compose de six tours convexes, dont les premiers sont d'un noir-violacé très-foncé : le dernier tour est très grand, globuleux; la base de la columelle est occupée par une callosité convexe semi-circulaire, séparée par un sillon profond du reste de la base, et présentant, au dessus, une échancrure assez profonde qui la sépare de la partie supérieure du bord droit. Toute la coquille est lisse : on remarque seulement quelques stries longitudinales d'accroissement. La couleur est à peu près uniforme; elle est fauve, interrompue par quelques lignes transverses blanchâtres. L'ouverture est ovale, semi-lunaire; elle est moins inclinée que dans la plupart des Natices. Son plan tombe sur l'axe longitudinal sous un angle de 60°. Tout le pourtour extérieur de l'ouverture est blanc : à l'intérieur, elle est d'un beau violet; toute la partie ombilicale est d'un blanc mat. Le bord droit est mince et tranchant; vers la base elle s'épaissit et se renverse en dehors. Le bord gauche est partagé en deux parties inégales : la supérieure s'étend depuis l'angle de

l'ouverture jusqu'à l'échancrure ombilicale; l'autre comprend la région ombilicale dont nous avons déjà parlé. En examinant le bord gauche à l'intérieur, on y remarque un sillon peu profond dans lequel vient s'appuyer le bord interne de l'opercule. Cet opercule est calcaire; sa surface interne est revêtue d'une couche cornée d'un brun verdâtre très pâle. De ce côté on voit le sommet se contourner en une courte spirale. En dehors, cet opercule est d'un blanc de faïence; il est lisse et sans aucune trace des sillons concentriques que l'on remarque dans la plupart des autres espèces. Cette belle espèce de Natice a 50 millimètres de longueur et 40 de large.

DESHAYES.





Natica *Sanguinolenta.* Deshayes.

... pinx. N. Remond imp. ...

NATICE SAIGNANTE. NATICA SANGUINOLENTA. *Deshayes.*

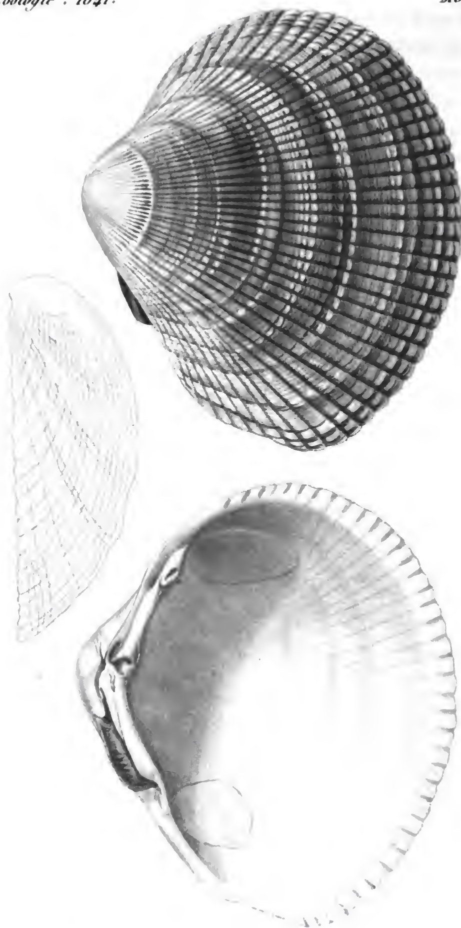
Testa ovato-globosa depressa, plumbea, ad suturam zona atro-rufescente circumdata, lævigata; spira brevissima, apice acuta; anfractibus convexiusculis, primis nigrescentibus; apertura ovato semi-lunari, intus atro-violacea, margine rubescente, callo magno repando rubro.

Habite

Cette jolie espèce se distingue éminemment de toutes ses congénères par l'ensemble de ses caractères : elle se rapproche du *Natica plumbea* par l'ensemble de sa coloration ; mais on ne saurait la confondre avec elle, puisqu'elle a l'ombilic constamment fermé par une large callosité, tandis que l'autre espèce a cette partie toujours ouverte. Cette coquille est globuleuse, déprimée ; sa spire est très courte, composée d'un petit nombre de tours dont les deux premiers sont d'un noir très foncé : le dernier tour est très grand et constitue à lui seul presque toute la coquille. La base est occupée par un ombilic assez grand, mais complétement fermé par une large callosité semi-circulaire du côté antérieur et se confondant avec celle du bord gauche dans tout le reste de son étendue. Au dessous de cette callosité, on remarque un petit espace circonscrit par un angle très obtus et appartenant à la région ombilicale ; cet angle vient aboutir à l'extrémité antérieure de l'ouverture. Cette ouverture est régulièrement semi-lunaire ; son bord droit est mince et tranchant, rougeâtre. A l'intérieur, l'ouverture est d'un brun violacé très intense. Cette ouverture est très oblique à l'axe longitudinal ; elle s'incline sous un angle de 50°. A l'extérieur, cette Natice est lisse, et

sa couleur est à peu près uniformément d'un brun plombé plus ou moins intense, selon les individus. Au sommet des tours, immédiatement au dessus de la suture, se montre une zone étroite d'un brun rougeâtre obscur. Toute la callosité columellaire et toute la région ombilicale sont d'un rouge foncé semblable à la couleur du sang coagulé. Cette belle et rare espèce a 30 millimètres de long et 25 de large.

DESHAYES.



Cardium *Californiense*, Deshayes

Delarue pinx. N. Remond imp. Annedouche sc.

G. BUCARDE. CARDIUM. *Lamarck.*

B. DE CALIFORNIE. *C. Californiense.* Desh.

Testa ovato-transversa, turgidula, antice rotundata, postice subangulata, longitudinaliter multicostata; fuscescente, costis convexis subrugosis, valvis intus albis, marginibus crenato-dentatis; cardine unidentato altero bidentato; dente laterali postico, vix perspicuo.

Côtes de la Californie.

Cette belle Bucarde a beaucoup d'analogie avec celle qui est figurée à la planche 80 du magnifique ouvrage de Martyn ; mais elle en diffère non seulement par le nombre des côtes, mais encore par les tubercules réguliers dont elles sont ornées : ici les côtes sont plus nombreuses et presque lisses. La coquille est ovale, presque équilatérale; son côté postérieur, subanguleux, est un peu plus allongé que l'antérieur, celui-ci est régulièrement arrondi. Les crochets sont opposés, rapprochés et médiocrement saillants au dessus d'une lunule étroite, lancéolée, et dont le contour est peu nettement arrêté. Du sommet des crochets partent, en rayonnant, quarante-six à quarante-huit côtes convexes séparées entre elles par des sillons étroits et profonds ; ces côtes seraient lisses sans les accroissements nombreux et souvent irréguliers qui les coupent transversalement. A l'intérieur, les valves sont d'un blanc mat; elles montrent deux grandes impressions musculaires ovales-arrondies, réunies entre elles par une impression palléale simple. L'impression antérieure est un peu plus grande que la postérieure. Le bord cardinal est étroit : les dents qu'il porte sont peu proéminentes, et, sous ce rapport, cette espèce se rapproche du *Cardium groenlandicum.* Sur la valve

gauche, il existe une seule dent cardinale conique un peu courbée dans sa longueur; il y en a deux beaucoup plus petites sur la valve droite. La dent latérale postérieure est presque entièrement avortée, tandis que l'antérieure est dans un développement normal. A l'extérieur, cette coquille est d'un brun terne pâle; elle devient d'un gris blanchâtre lorsqu'elle est dépouillée de son épiderme. Elle a 60 millimètres de long et 70 de large; mais, d'après M. Chiron, qui nous l'a communiquée, elle acquiert quelquefois un volume beaucoup plus considérable.

DESHAYES.



Cardium *Laperousii*, Deshayes.

Delarue del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

BUCARDE DE LAPÉROUSE. Cardium Laperousii. *Deshayes*.

Testa ovato-transversa, subequilatera, turgidula, transversim irregulariter striata, marginibus integris, postice hiantibus, cardine edentulo, umbonibus oppositis, ligamento prælongo solido.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1839, p. 360.

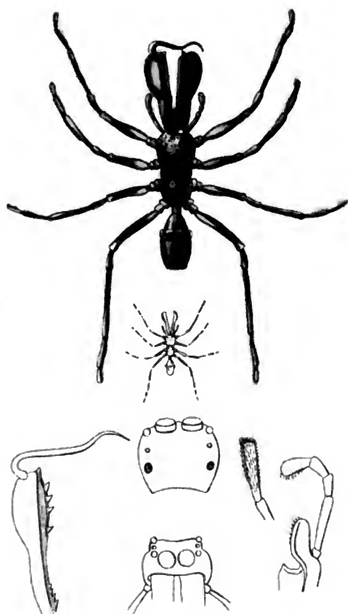
Mers de Californie.

Dans un mémoire que nous avons publié parmi ceux de la Société géologique de France, nous avons annoncé pour la première fois qu'il existait, à l'état fossile, des espèces de Bucardes dont la charnière offrait une série considérable de modifications, comparables à celles que l'on remarque dans l'ensemble du genre Unio Jusqu'à présent la plupart de ces modifications étaient restées étrangères aux espèces vivantes, et c'est avec un bien vif intérêt que nous avons trouvé, parmi les Coquilles rapportées par M. Chiron, une Bucarde des mers de la Californie, à la charnière de laquelle il ne reste plus aucune trace de dents : à cet égard l'espèce vivante correspond à l'espèce fossile que nous avons décrite sous le nom de *Cardium acardo.*

La Bucarde Lapérouse est une grande coquille ovale transverse, renflée, presque équilatérale, ayant le côté postérieur un peu plus long et subanguleux. Le côté antérieur est arrondi, et il est parfaitement clos lorsque les valves sont rapprochées. Les bords postérieurs laissent entre eux un intervalle pour le passage des siphons. Les crochets sont peu proéminents ; ils sont opposés, presque symétriques, et leur sommet est usé par le frottement qu'ils ont subi pendant la vie de l'animal. La surface exté-

rieure n'ayant aucune trace de côtes, mais seulement des stries irrégulières d'accroissement, donne à cette coquille plutôt l'apparence d'une Vénus que d'une Bucarde ; et, si l'on considère la charnière, on sera porté à en faire un genre nouveau, si on ne se laisse guider par l'analogie avec les espèces fossiles décrites dans le mémoire précité. Le bord cardinal est étroit ; toute sa partie postérieure est envahie par une grande nymphe sur laquelle vient s'insérer un ligament extérieur fort long, épais et puissant. Les impressions musculaires sont fort écartées, elles sont grandes : l'antérieure est un peu en fer de hache, la postérieure est arrondie : elles sont réunies par une impression palléale simple. Nous n'avons vu, jusqu'à présent, qu'un seul individu de cette espèce, des plus intéressantes pour l'étude du genre Bucarde. Il a 75 millim. de long et 10 centimètres de large.

DESHAYES.



Salticus *manducator*, Westwood.

Westwood del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

ANNÉE 1841.

ARACHNIDES, Pl. 1.

G. SALTIQUE. Salticus. *Latreille.*

S. mangeur. S. *manducator.* Westwood.

Celeberrimus baro Walckenaerius in opere ejus novissimo, *Histoire naturelle des insectes aptères,* species 145 generis Saltici (seu Atti, Walck.) descripsit, inter quas una tantum Asiam habitat, scil. a Diardi ex Cochinchina. Speciem alteram ex Indiæ regionibus septentrionalibus formæ insolitæ, hic delineavi, cujus descriptio sequitur.

Cephalothorax elongatus, in medio constrictus, parte antica obscure nigra; postica minore et angustiore subcompressa piceo colore parum tincto, oculi duo postici e duobus præcedentibus subremoti. Cheliceræ maximæ crassæ, longitudine cephalothoracis, piceæ, nitidæ, basi parum rufescentes, dimidio apicali externe dilatato, facie interna plana, subtus ad basin denticulis nonnullis armatis

et apicem versus dentibus quatuor majoribus armato ; chela tenui, valde elongata, basi curvata, apice subtilo in hamum acutum terminato; palpi cheliceris dimidio breviores, articulo secundo longissimo ; apicali parum incrassato et setoso, piceo-rufescentes ; setis articuli ultimi nigris. Pedes graciles piceo-fusci, articulis duobus basilibus præsertim in pedibus posticis luteis, articulo genuali pedum 4-anticorum et linea tenui supera in articulo tibiali albidis ; tarsis etiam albidis ; apice crassioribus. — Ratione longitudinis pedes ordine sequenti distinguuntur 4, 1, 3, 2. Abdomen parvum subovale, antice obconicum, postice subcylindricum apice truncato; nigrum subnitidum. Maxillæ et labium nigra, illarum margine interno et hujus antico albido ; pedibus subtus ad basin rufescentibus.

Long. corp. (absque cheliceris), 8 mill.

Habitat in India septentrionali.

In mus. dom. W.-W. Saunders, F. L. S., etc.

Je suis forcé par la stricte justice d'employer le nom générique de *Salticus* au lieu de celui de *Attus,* proposé en 1805 pour ce genre par le Baron Walckenaer. Cet auteur, dans son *Histoire naturelle des insectes aptères*, t. I, p. 489, dit : « Je suis le premier qui ai employé le mot *Attus*; » et Jurine ne s'est pas servi avant 1807 du nom *Atta* pour désigner un genre de Fourmis ; mais le fait est qu'*Atta* fut d'abord employé par Fabricius dans son *Systema Piezzatorum*, publié en 1804, pour désigner les mêmes insectes que Jurine rangeait dans ce genre. Jurine dit expressément : « J'ai adopté le nom que Fabricius a donné à ce genre » (*Nouv. méth.,* p. 274). En conséquence, le nom d'*Atta* doit être conservé au genre de Fourmis, tandis que celui de *Salticus* doit être employé au lieu de celui d'*Attus* pour le genre d'Araignées.

WESTWOOD.



Megacephala *angustata*, Chevrolat

N. Rémond, imp. Bourgeois J^me sc.

COLÉOPTÈRES DU MEXIQUE[1] (201[2]).

(PENTAMÈRES CARABIQUES.)

G. MÉGACÉPHALE. MEGACEPHALA. *Latr.*

3. M. ÉTROITE. *M. angustata*. Chevr.[3]

Affinis M. Mexicanæ *nobis, sed longior et angustior. Atra, palpis, mandibulis, apicibus exceptis, labio, antennis (2-4° que articulis versus apicem nigro maculatis), macula luniformi in extremitate elytrorum, pedibus anoque, flavis. Thorax niger, sulcis duobus linea dorsali margineque cyaneis. Elytra nigra, virescenti-cyanea, punctis profundis et crebris punctata usque ad medium, et ultra, distantibus decrescentibusque.*

Longueur, 19 millim.; largeur, 6 millim. — Pl. 55.

Elle se rapproche de beaucoup, quant à la forme, de la *M. Lebasii* de Dejean; les élytres, au lieu d'être rugueuses comme dans cette espèce, ont une ponctuation forte, à surface unie. Noire, bleue sur les bords latéraux et le fond des sillons du corselet, d'un vert bleuâtre sur la marge des élytres. *Tête* convexe, allongée, lisse, deux ou trois plis le long des yeux (verte à cet endroit), en avant et en arrière de ceux-ci est un point enfoncé, d'où sort un long poil; sur l'occiput une ligne longitudinale obsolète; les bords antérieurs et latéraux seulement d'un beau bleu. *Palpes* d'un jaune pâle, très poilues. *Mandibules* d'un jaune foncé brillant, noirâtres à leur extrémité et sur les

[1] Ce travail fait suite aux deux centuries de *Coléoptères du Mexique*, publiées par M. Chevrolat (in-12, Strasbourg, 1834 et 1835).

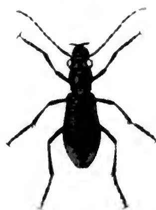
[2] Ce numéro indique que l'auteur en est à la deux-cent-unième description des *Coléoptères du Mexique*.

[3] Le numéro qui précède le nom de l'espèce indique que c'est la troisième de ce genre décrite dans les *Coléoptères du Mexique*.

deux dents internes, les deux carènes extérieures d'un brun clair. *Lèvre* jaune, luisante, bordée de noirâtre en avant, quatre dents aiguës sur les bords, et au-dessus quatre points enfoncés tous munis d'un poil. *Antennes* jaunes, les deuxième, troisième et quatrième articles maculés de noir avant le sommet, et le premier article a le dessus bordé de cette couleur. *Yeux* gros. *Corselet* aussi large antérieurement que long, rétréci en arrière, avancé et arrondi sur le milieu de la base; on voit au-dessus de celle-ci un sillon non entier, qui se termine en dessous à l'insertion de la patte, sillon antérieur dirigé anguleusement vers la tête, entre la ligne dorsale et la marge (en cet endroit le corselet est longitudinalement élevé, et forme par conséquent un plan incliné sur chaque côté), et ensuite de la même manière dans la ligne dorsale qui est étroite, sillon postérieur à peine anguleux sur la ligne, profond sur les côtés; d'un noir terne, quelques reflets verts près des côtés, bord antérieur jaunâtre à points cannelés. *Élytres* longues, parallèles, arrondies régulièrement au sommet et un peu obliquement sur le dedans de la suture; d'un noir mat, couvertes d'une forte ponctuation qui, au delà du milieu, diminue insensiblement de grosseur et devient espacée vers l'extrémité; lunule apicale d'un jaune foncé, étroite, non arquée, située le long de la marge. *Corps* en dessous, d'un beau bleu luisant changeant en vert, segments abdominaux ayant des crevasses longitudinales fines, les quatrième, cinquième et base du sixième noirs, ridés; la presque totalité du dernier, jaune, évasée angulairement à l'extrémité et dentelée sur les bords. *Pattes, trochanter* et *appendices* jaunes; genoux postérieurs un peu obscurs.

Elle se rapproche de notre *M. Mexicana* pour la couleur, et de la *M. Lebasii* de Dejean pour la forme. La ponctuation des élytres la distingue suffisamment de l'une et de l'autre espèce.

Des environs de Jalapa, en terre froide, où elle a été prise en juin par M. Auguste Sallé.



Megacephala *impressa*, Chevrolat

N. Rémond, imp. Bourgeois S.^{ne} sc

4. M. IMPRIMÉE. *M. impressa.* Chevrolat.

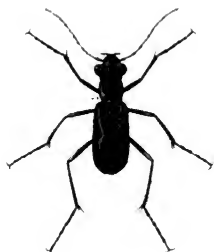
Affinis Meg. Virginicæ, *glabra, viridis; caput utrinque foveolis duabus inter oculos, palpis, mandibulis dentibus exceptis, labio et quatuor primis articulis antennarum; flavo piceis. Thorax sulcis duobus sinuatis, lineaque dorsali anguste impressis. Elytra basi valde depressa, infra humerum profunde punctata, ultra medium ad apicem punctulata, lunula apicali lata, recta, antice truncata, margini exteriori adnexa, interne obliqua, ad suturam desinente et foraminata. Corpus viride, pectore medio abdominis segmentibus posticis piceis, ultimo flavescente.*

Longueur, 18 millim.; largeur, 6 millim. — Pl. 56.

D'un vert foncé brillant. *Tête* raccourcie, large, deux fossettes obliques, impressionnées davantage sur le devant, offrant deux ou trois rides extérieures; on en voit cinq à six autres au-dessus de l'insertion des antennes et de plus un point enfoncé, près du bord de l'œil. *Palpes* d'un jaune obscur; *labiaux* longuement poilus. *Mandibules* fortes, d'un jaune obscur, les trois dents internes et le sommet, à partir de la dernière, noirs. *Lèvre* jaune, transverse, droite, ayant quatre dents peu avancées, noirâtres, et au-dessus du bord antérieur quatre points, de chacun desquels sort un long poil blond. *Chaperon* anguleusement cintré sur la tête, d'un vert foncé bleuâtre, un point impressionné près du bord et assez rapproché de l'insertion de l'antenne. *Antennes* d'un jaune terne, les quatre premiers articles de couleur de poix luisante. *Yeux* gros. *Corselet* un peu plus large aux côtés antérieurs que haut, rétréci postérieurement, bi-sinueux et arrondi sur le milieu de la base, avec un petit sillon extérieur; cylindroïde, bordé de jaunâtre et cannelé de points par le haut; élevé longitudinalement et incliné entre les sillons, le plan extérieur est plus large, sillon

antérieur anguleux de chaque côté vers la tête, anguleux ensuite sur la ligne dorsale; tout l'espace compris entre ce sillon et le bord antérieur violacé, sillon inférieur très impressionné latéralement et rectangulaire, bleuâtre dans le fond, ligne dorsale entière. *Écusson* jaunâtre, transversalement triangulaire. *Elytres* oblongues, tronquées au sommet sutural, couvertes de gros points profonds, réticulés; ces points deviennent insensiblement moins nombreux et plus petits en approchant de l'extrémité, une assez forte dépression basale; vertes, nuancées de bleuâtre en marge, violacées sur la partie dorsale jusqu'aux deux tiers de leur longueur; la plupart des points en cet endroit sont verts dans l'enfoncement; lunule apicale appuyée à la marge, coupée droit par le haut, dirigée obliquement sur l'angle sutural; vues à la transparence, elles offrent des pores agglomérés; épipleures d'un noir un peu verdâtre, dessous du corps d'un vert très brillant, poitrine au milieu, quatrième et cinquième segments de l'abdomen et base du sixième d'un noirâtre de poix; celui-ci est presque entièrement d'un jaune obscur; quelques-uns de ces segments offrent de petites rides longitudinales. *Pattes*, *trochanters* et *appendices* d'un jaune obscur luisant.

Elle se rapproche, pour la forme, de la *Meg. Brasiliensis* de Kirby, et à la coloration de la *M. Virginica* de Fab. Une femelle unique a été prise par M. Auguste Sallé en allant de la Vera-Cruz à Mexico.



Cicindela *radians*, *Chevrolat*.

N. Rémond imp. Bourgeois Pinx.

G. CICINDÈLE. Cicindela. *Linné*.

21. C. rayonnante. *C. radians*.

Simillima C. Vasseleti *nob.*, *thorace elytrisque brevioribus, his in margine posticali rotundioribus. Caput, rubro-cyaneo-viridique splendido variatum, mandibulis palpisque ut in specie vicina coloratis. Thorax sulcis duobus lineaque viridibus, sulco basali extra depresso, vittis duabus rubro splendidis. Scutellum viride. Elytra subparallela, convexa, coloribus pulcherrimis insignita, cum vitta cyanea versus medium, quam in C. Vasseleti non tam sinuata et extensa, ex humero ad extremitatem suturæ ducta, in parte extrema rubra, punctata (punctis pupillatis viridibus, aliquoties medio-cyaneis), et in parte interna et dorsali purpurea vel viridi-obscura; epipleuris viridibus.*

Lateribus thoracis et pectoris rubro nitido et splendidissimo; abdomine viridi-cyanescente.

Longueur, 9 millim.; largeur, 3 1/2. — Pl. 57.

Tête rouge en avant, d'un vert cuivreux et ridée en dessus, trois taches rouges dont une sur le vertex et deux le long des yeux, au-dessous desquels on voit deux autres taches d'un bleu indigo et qui s'étendent au delà de l'insertion des antennes. *Palpes* d'un jaune d'ivoire, pâles, le dernier article des *labiaux* et des *maxillaires* vert. *Mandibules* courtes, n'étant pas aussi arquées et surtout sinueuses au milieu, comme cela a lieu chez le mâle de la *C. Vasseleti*, jaunes, vertes à l'extrémité; la dent apicale n'a de noir que le sommet. *Lèvre* d'un vert obscur, jaunâtre sur les bords latéraux et antérieurs, non dentée, avec six points enfoncés, ornés chacun d'un long poil, et dont les quatre du milieu sont plus rapprochés. *Chaperon* cintré, moins anguleusement que dans l'espèce comparative. *Antennes* d'un brun noirâtre, les quatre premiers articles

d'un vert métallique *Corselet* plus long que large, arrondi sur les côtés et non parallèle entre les sillons, comme dans la *C. Vasseleti*, le sillon antérieur est plus rapproché du bord que celui qui est au dessous ne l'est de l'inférieur; ce dernier est déprimé jusqu'à la base, la ligne dorsale est obsolète, tous trois sont verts au fond de la dépression; chaque tache latérale est rouge, allongée et est limitée aux sillons; il est d'un jaune doré sur les bords latéraux, d'un rouge poli très éclatant en dessous, avec quelques poils blancs près de la carène. *Ecusson* vert. *Elytres* plus courtes, plus étroites et convexes que dans la *C. Vasseleti*, bien plus arrondies sur le sommet extérieur de la marge; la bande sinueuse qui part obliquement de l'épaule à l'extrémité de la suture est verte et d'un bleu indigo au milieu; cette bande est moins avancée sur l'étui, son bord supérieur est mélangé de vert et de jaune clairs, mais ces couleurs se convertissent en pourpre velouté sur la partie dorsale, et chez les mâles cette couleur tourne au vert obscur; tout l'espace compris entre la bande à la marge est rouge pour le fond, marqué de points verts ocellés, dont quelques-uns ont une gouttelette centrale bleue. Base latérale de la poitrine rouge, abdomen d'un vert bleuâtre. *Pattes* vertes ou d'un rouge cuivreux, jambes et tarses noirâtres, les trois articles antérieurs des mâles violacés, modérément dilatés, allongés et poilus sur le côté interne, le troisième est moitié moins long que le premier.

Elle se placera après la *C. Vasseleti;* elle habite sans doute, comme la précédente, les sables des bords de la mer; j'ignore en quel endroit elle a pu être trouvée par M. Delattre qui, le premier, a fait connaître cette espèce.

Nota. On a oublié d'indiquer sa grandeur naturelle sur la planche 57.

22. C. de Sommer. *C. Sommeri*[1]. Mannerheim.

Brunneo-obscura, subtus violaceo-micans, albo-pilosa. Caput planum, minute rugatum, palpis viridibus, labialibus basi flavis, mandibulis exsertis, valde dentatis, viridibus (dentibus atris), externe triangulatim sulcatis et flavidis. Thorax vix longior latitudine, transverse rimosus, sulcis duobus sat impressis et angulatim ductis in linea dorsali. Scutellum triangulare, obscure rubrum. Elytra porrosa, ad apicem obliquata et serrata, cum lunula humerali, fascia media et latescente ad suturam, sed non margini adnexa, maculaque subapicali lateritiis; pedes violacei, trochanteribus viridibus.

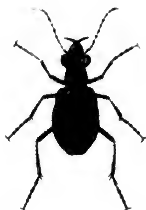
Longueur, 12 millim.; largeur, 5.

D'un brun cuivreux opaque ou plutôt d'un vert olive noirâtre. *Tête* très finement ruguleuse, élargie entre les yeux, avec de petites rides longitudinales en dessus. *Palpes* d'un vert foncé brillant; *labiaux*, à l'exception du dernier article, d'un jaune pâle, hérissés de poils blancs. *Mandibules* fort longues, très aiguës, excavées triangulairement sur le dehors de la base, rougeâtres, d'un vert cuivreux, brillant en dessus, dents internes et extrémité vertes. *Lèvre* avancée, arrondie et inégale en devant, d'un violacé obscur, six points en dessus, dont les quatre centraux se trouvent rapprochés; tous sont munis d'un poil blanc. *Chaperon* arqué, vert, faiblement sillonné sur le bord, un sillon transverse entre les antennes. *Antennes* d'un brun noirâtre, les quatre premiers articles violacés. *Yeux* grands, globuleux, proéminents, noirs. *Corselet* aussi haut que large, paraissant cependant un peu plus allongé, droit, cylindroïde et violacé sur le bord antérieur, bi-sinueux, arrondi

[1] Mémoire sur quelques genres et espèces de Carabiques, *Bulletin de la Société imp. des naturalistes de Moscou*, 1837, n. 2.

extérieurement sur la base, avec quelques sillons transverses non entiers sur celle-ci ; les deux sillons dorsaux rentrent angulairement sur la ligne longitudinale qui n'atteint pas le haut; l'antérieur se dirige en droite ligne et obliquement au dessous de l'angle et là il est étranglé, l'inférieur est sinueux et profond sur les extrémités, d'un cuivreux rougeâtre doré à cet endroit, bleuâtre dans le fond ; le dessus offre des crevasses transverses et les côtés quelques poils blancs courts. *Écusson* large, triangulaire, d'un rouge cuivreux un peu obscur. *Élytres* une fois et demie aussi longues que la tête et que le corselet réunis, du double plus larges que ce dernier, presque droites sur le côté, obliques et dentelées depuis le sommet de la marge jusqu'à la suture ; celle-ci élevée, lisse, rougeâtre, terminée par une épine à peine saillante ; lunule humérale entière, avancée en dessous jusque vers le milieu de l'étui ; bande médiane obliquant vers le bas, élargie inférieurement près de la suture, ne s'étendant pas sur celle-ci ni sur la marge, et une grande tache angulaire sur le haut, arrondie d'autre part, placée près le sommet de la marge, toutes trois de couleur de brique, quelque peu convexes, à pores peu évidents. Epipleures étroits, unisillonnés, noirâtres, dilatés subitement vers la naissance de l'abdomen. *Corps* violacé, couvert sur les côtés de poils blancs denses et abaissés ; abdomen rougeâtre près des bords, dernier segment jaunâtre. *Pattes* violacées, cuisses garnies de poils blancs, antérieures épaisses, une rangée longitudinale de points sur les médianes, les trois premiers articles des tarses antérieurs du mâle étroits, longs et diminuant d'étendue.

J'ai reçu cette belle espèce de M. Sommer d'Altona ; elle lui avait été adressée des environs d'Oaxaca. C'est la *C. Hopfneri* du catalogue de M. le comte Dejean, qui l'a placée entre les *C. d'Urvillei* et *unipunctata*.



Cicindela *aerea*, *Chevrolat*

V. Renouard imp. Bourgeois J.re sc.

23. C. CUIVRÉE. *C. ærea.* Chevrolat.

Lata, rubro-olivacea. Caput planum, labio (unidentato, numerosis punctis sub-marginalibus impresso), dimidiaque parte mandibularum basi flavis. Thorax brevis, pilis albis indutus, linea dorsali limitata sulcis duobus, cyaneis et viridibus in fundo. Elytra lateribus ampliata, minutissime populosa, in sutura et margine rubro-micantia. Corpus subtus rubro splendens, albis pilis densis vestitum, abdomine glabro, violaceo atque viridi.

Longueur, 17 millim.; largeur, 7. — Pl. 58.

D'un rouge olivâtre cuivreux. *Tête* large, aplatie en dessus, ayant entre les yeux des rides nombreuses, serrées, ligne occipitale courte, bordure supérieure des yeux épaisse, d'un vert foncé luisant. *Palpes* d'un rouge cuivreux obscur, premier article des *labiaux* ferrugineux, hérissé de longs poils blancs. *Mandibules* très avancées, cambrées, jaunes à partir de la base à la dernière dent interne, cuivreuses en dessus au milieu, dents internes et extrémité noires. *Lèvre* d'un jaune d'ivoire, droite sur les côtés, angulaire en devant, n'ayant qu'une seule dent médiane, environ vingt points en dessus, posés sur deux lignes transverses. *Chaperon* anguleusement cintré, d'un rouge vif, léger sillon entre la base des antennes; celles-ci ont les quatre premiers articles d'un rouge cuivreux poli; troisième fort long, orné, vers le milieu, de quelques soies blanches qui se retrouvent encore sur le quatrième; suivants d'un gris soyeux. *Corselet* court, aussi haut que large, bi-sinueux à la base, cylindroïde sur la tête; sillons également distants des bords; l'antérieur remonte et s'appuie sur l'angle, l'inférieur, très profond par les côtés, remonte vers le haut; l'un et l'autre rentrent angulairement sur la ligne dorsale, laquelle est limitée aux sillons; lèur fond est mélangé de bleu, de vert et d'un peu de rouge cuivreux; marge basale

d'un rouge vif; il est, extérieurement, un peu plus large entre les sillons, finement ruguleux en dessus, couvert, antérieurement et latéralement, de longs poils blancs épais. *Écusson* grand, triangulaire, aigu par le bas. *Élytres* ayant à peu près une fois et demie la longueur de la tête et du corselet, très élargies au-dessous de l'épaule, subitement dilatées à la hauteur de la naissance de l'abdomen jusqu'au sommet de la marge, étroitement tronquées sur l'extrémité de la suture, finement denticulées à cet endroit, presque planes, offrant un grand nombre de petits boutons; marge d'un cuivreux jaunâtre; suture élevée, d'un rouge vif, terminée par une petite dent. *Corps*, en dessous, d'un rouge de feu, très velu; abdomen glabre, violacé et vert foncé, ridé longitudinalement; le premier segment a une forte dépression latérale, les troisième, quatrième et cinquième se recourbent angulairement sur les côtés à leur partie inférieure; le dernier a une fente longitudinale, il est dentelé à son sommet. *Pattes* d'un rouge cuivreux brillant, ayant des séries longitudinales de points, garnies, en dessus et en dessous, de poils blancs.

Je dois cette espèce bien distincte à feu de Cristofori, de Milan; je suppose qu'elle a été prise à Oaxaca; je la placerai à côté de la *C. Purpurea* d'Olivier.

24. C. A PETITES LIGNES. *C. tenuilineata*. Chevr.

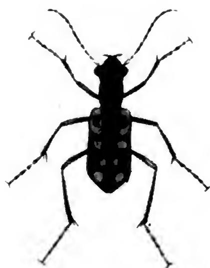
Affinis certe C. Feræ *nobis*, *sed delineationibus elytrorum angustioribus albidioribusque. Brunnea, subvirescens; caput breve, latum, sub-rugatum, mandibulis* (*longissimis, dentatissimis*) *lateribus*, *palpis apice exceptis*, *labioque eburneis. Thorax vix latior longitudine, sulcis duobus sub impressis virescentibus, pilis brevibus albis marginalibus. Elytra obovata, ultra medium subito ampliata, rugoso-punctata, lunula humerali et apicali integris a margine sejunctis, fascia media perpendiculariter curvatâ juxta suturam, sutura elevata, viridi nitidâ, margine punctatâ. Corpus subtus compressum, viridi-auratum, dense pilosum, ano flavescente. Pedes virides.*

Longueur, 13 millim.; largeur, 5 1/4.

Elle a beaucoup d'analogie avec notre *C. Fera ;* les dessins de l'élytre, au lieu d'être jaunes comme dans celle-ci, sont blancs et plus étroits ; ensuite la marge est interrompue entre les lunules, tandis que dans la *C. Fera* la disjonction n'a lieu qu'au dessus de la lunule apicale. D'un brun vert olive. *Tête* aplatie, large, à peine ridée le long des yeux. *Palpes maxillaires* d'un jaune roux, les deux derniers articles verts ; *labiaux* d'un jaune pâle, dernier article vert. *Mandibules* fort longues, aiguës, jaunes sur le côté, vertes en dessus, noires depuis la dernière dent interne jusqu'au sommet. *Lèvre* d'un jaune d'ivoire, transverse, droite sur le côté, environ 16 points et autant de poils d'un blanc pâle placés au dessus du bord antérieur. *Chaperon* presque droit, d'un rouge de feu. *Antennes* d'un brun terne, les quatre premiers articles d'un beau vert, troisième et quatrième longs. *Yeux* un pen déprimés en dessus, gros en dessous, livides ; bord supérieur vert, lisse, ayant un point impressionné. *Corselet* un peu plus large que haut, droit sur les bords, sillon antérieur angulaire sur la ligne dor-

sale qui est obsolète, postérieur droit, verdâtre dans le fond, assez distant du haut et du bas, quelques poils blancs, roides, sur les côtés ; il est couvert de petites crevasses ruguleuses et transverses. *Écusson* triangulaire. *Élytres* obovalaires, légèrement convexes, élargies subitement au delà du milieu, arrondies obliquement au sommet de la marge et finement denticulées, ruguleuses, inégales, couvertes de petits boutons et points assez rapprochés; épine suturale aiguë ; suture élevée d'un vert foncé luisant, rougeâtre, vue de profil ; marge mince, d'un vert lisse, ayant une rangée de points serrés près de l'épaule et espacés vers le milieu ; lunule humérale très arquée, plus avancée en dessous ; celle apicale est droite oblique en dessus, marge élargie à son extrémité inférieure ; de son commencement part une bande transverse qui se dirige perpendiculairement et se recourbe en avoisinant la suture. Epipleures étroits, d'un vert rougeâtre obscur. *Corps* plan, latéralement revêtu de poils denses d'un blanc sale, rouge et vert doré brillant sur les côtés du corselet, de la poitrine et des hanches ; bord inférieur des quatrième, cinquième et sixième segments d'un jaune orangé, extrémité du dernier échancrée angulairement. *Pattes* longues, surtout les postérieures, vertes ; appendices postérieurs violacés.

Des environs de Tampico. Je la classerai après la *C. Fera.*



Cicindela *humeralis*, Chevrolat.

N. Remond imp. Bourgeois J^ne sc.

25. C. HUMÉRALE. *C. humeralis*. Chevrolat.

Affinis C. Flavo punctatæ, Nob. *Atro-brunnea, labio, primo articulo palporum labialium, mandibulis dentibus exceptis, in elytro lunula humerali et maculis tribus rotundatis quarum duabus submarginalibus, flavis. Thorax cylindricus, vix longior latitudine, linea dorsali tenui, limitata sulcis duabus transversalibus, his sat remotis a margine. Corpus subtus rubro-micans, abdomine violaceo, flavicante apice; pedes cuprei, tibiis viridibus.*

Longueur, 10 millim.; largeur, 3 1/2. — Pl. 59.

D'un brun foncé presque noirâtre. *Tête* allongée, élevée longitudinalement et très finement ridée en dessus, ornée de couleurs métalliques brillantes en avant; les côtés sont aussi ridés, d'un vert rougeâtre brillant avec une sorte de strangulation en arrière des yeux; près de leur bord supérieur et sur la partie avancée et arrondie est un point enfoncé, sillon transverse étroit entre les antennes. *Palpes* ayant le dernier article vert; *labiaux* jaunes; *maxillaires* d'un jaune roux. *Mandibules* longues, croisées angulairement l'une sur l'autre, jaunes, leurs dents et l'extrémité noires, vertes en dessus et seulement près de la dernière dent interne. *Lèvre* subangulaire et inégale en avant, droite sur les côtés, noirâtre sur le bord antérieur, avec six points en dessus, qui tous reçoivent un poil blanc. *Chaperon* arqué anguleusement vers le sommet, d'un vert cuivreux poli. *Antennes* d'un vert noirâtre métallique, troisième article long, courbe. *Yeux* livides, très saillants et arrondis en dessous, leur bord supérieur aplati et d'un cuivreux brillant. *Corselet* à peu près une fois et demie aussi long que large, droit et cylindroide sur la tête, droit sur la base, mais légèrement sinueux et avancé en dehors, avec un faible sillon en dessus, élargi sur les côtés entre les deux sillons transverses, convexe et ridé transversalement entre ceux-ci et la ligne dorsale qui est étroite, non entière; le sillon antérieur se dirige obliquement de chaque côté sur la ligne, et

il est étranglé sur les côtés en dessous de l'angle ; le sillon postérieur est presque droit, très impressionné aux extrémités ; ces sillons ont leur fond d'un vert un peu rougeâtre, le bord antérieur et postérieur est seulement de cette dernière couleur. *Écusson* assez grand, droit latéralement, coupé obliquement sur les côtés postérieurs et terminé en pointe ; d'un brun noirâtre, bleuâtre à sa base. *Élytres* une fois et demie aussi longues que la tête et que le corselet ; parallèles, arrondies régulièrement au sommet de la marge, avancées obliquement et se terminant sur la suture, en pointe assez aiguë, mais non isolée ; très finement denticulées à l'extrémité ; une dépression basale, assez forte sur le dedans de l'épaule ; elles sont convexes sur le dos, d'un brun noirâtre ; leur ponctuation est obsolète, poreuse et assez régulièrement espacée ; la lunule humérale est jaunâtre, a la forme d'un C long dont la tête serait peu avancée, tandis que sa partie inférieure se terminerait par un pâté ; deux taches submarginales jaunâtres et arrondies, dont l'inférieure avoisine le sommet de la marge ; au dessous de la médiane, vers le milieu de l'étui, mais plus près de la suture, est une autre tache arrondie, beaucoup plus petite ; on aperçoit entre l'une et l'autre quelques vestiges de parties jaunes qui doivent former, chez des exemplaires mieux caractérisés, une sorte de bande transverse qui doit se recourber en dessous en forme de crochet ; la suture est élevée, lisse, rouge. *Epipleures* d'un beau vert, élargis et rouges à la naissance de l'abdomen. *Corps* en dessous d'un rouge vif et luisant, vert sur le milieu du corselet et de la poitrine, abdomen violacé, anus jaunâtre, côtés couverts de poils blancs. *Pattes* poilues, cuisses d'un rouge métallique, antérieures épaisses, jambes vertes, les trois premiers articles antérieurs des mâles longs et étroitement dilatés en dehors, appendices postérieurs rouges.

Elle se rapproche assez de notre *C. flavo-punctata*, mais celle-ci a les étuis plus longs, beaucoup plus larges et apla-

tis ; la couleur, pour le fond, est un mélange de rouge, de vert et de jaune, leurs points sont tiquetés de bleu et entourés d'un anneau vert, tandis que les étuis de la *C. humeralis* sont d'un brun noirâtre unicolore, à ponctuation poreuse et obsolète. Elle devra être placée à côté de la *C. Incerta.*

Nota. On a oublié d'indiquer sa grandeur naturelle sur la planche 59.

26. C. DE CRISTOFORI. *C. Cristoforii.* Chevrolat.

Simillima C. marginatæ, *Fab., viridi obscura ; labio, mandibulis basi, palpis ultimo articulo excepto ; flavis. Thorax limbo antico et postico nitidior, inter sulcos transverse rugatus, linea longitudinali limitata sulcibus, sulco-basali medio lateribusque impresso. Elytra ante medium paullo amplicata, apice obtuse producta inter marginem et suturam, lunula humerali litteram* C *efficiente, lunula apicali integra, producta, fascia media in obsoletum hamum juxta suturam curvata, totoque margine laterali ; flavis. Corpus pilis densis albis vestitum, medio viridi nitens. Pedes longi, trochanteribus coccineis.*

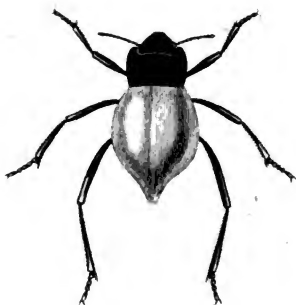
Longueur, 13 millim. ; largeur, 5.

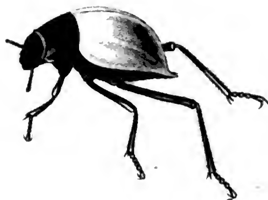
D'un vert olivâtre terne. *Tête* finement ruguleuse, très élrgie entre les yeux, déprimée sur ceux-ci, deux points sur leur bord, rides crevassées sur les côtés postérieurs, d'un cuivreux brillant sur le bord supérieur des yeux, couverte de poils assez serrés d'un blanc sale. *Palpes* d'un jaune pâle, le dernier article des *maxillaires* et des *labiaux* d'un beau vert. *Mandibules* fort longues, jaunes à la base, au côté et jusqu'à la dernière dent interne, vertes en dessus, la dent terminale entièrement noire, les autres n'ont que leurs extrémités de cette couleur. *Lèvre* avancée, droite latéralement et en devant, une dent médiane, huit ou dix poils près du bord, qui font conjecturer autant de points. *Chaperon* à peine cintré. *Yeux* très gros, déprimés en dessus, livides. *Corselet* plus long

que large, ridé transversalement entre les sillons, ligne dorsale étroite, limitée par ces derniers, supérieur peu profond, faiblement étranglé par l'angle antérieur, anguleux sur le bord de la ligne, sillon postérieur fortement impressionné au milieu et aux extrémités, déprimé jusque sur la base; bords antérieur et postérieur d'un cuivreux lisse, brillant, ruguleux et ponctué latéralement. *Écusson* cuivreux, mais triangulaire, grand. *Élytres* obovalaires, à peine élargies au milieu et au sommet de la marge, avancées en angle obtus entre la marge et la suture, faiblement déprimées, convexes sur le dos, couvertes de petits points élevés, égaux, nombreux, en forme de râpe, base déprimée extérieurement, quelques points enfoncés, assez grands au fond de la dépression; lunule humérale commençant à la base par une tache triangulaire, disjointe à l'épaule, obliquement linéaire en dessous, à coude droit, lunule médiane dirigée vers l'écusson formant, au dessous du coude de la précédente, une sorte d'hameçon obsolète; le crochet en est plus net et avoisine la suture; lunule apicale ayant la branche supérieure avancée et opposée à l'angle marginal; l'autre suit le bord et se termine sur la suture, la marge s'élargit entre les lunules humérale et posticale; tous ces dessins sont d'un jaune pâle. *Corps* en dessous, couvert de poils blancs, courts, serrés, d'un vert doré, lisse, brillant sur le milieu de la poitrine, du sternum et de l'abdomen. *Pattes* longues, jambes antérieures épaisses, tarses grêles; trochanters et appendices postérieurs écarlates.

Femelle. Elle se placera à côté de la *C. marginata*, dont elle se rapproche infiniment; elle s'en distingue par sa taille plus petite. Le corselet de la *C. marginata* est d'un vert foncé unicolore; les élytres sont parallèles, tronquées obliquement sur la suture; une petite dent échancrée à sa base; leur ponctuation est plus forte et nombreuse.

Elle se trouve probablement à Oaxaca; je la tiens, ainsi que la précédente, de feu M. Cristofori de Milan, qui n'avait que ce seul exemplaire.





Adesmia *candidipennis*, De Brème.

Prêtre, pinx. N. Rémond imp. Bouvier, sc.

DESCRIPTION

de deux nouveaux MÉLASOMES du genre ADESMIE, *Fischer* ;

PAR F. DE BRÊME.

G. ADESMIE. ADESMIA. *Fischer*.

A. ÉLYTRES BLANCHES. *A. candidipennis*. De Brême.

Oblongo-ovalis, ad partem posticam dilatata ; capite et thorace nigris, valde irregularibus punctis notatis ; elytris albissimis, ad latera dilatatis, et retro acutis ; partibus inferioribus et pedibus prorsus nigris et lucentibus ; *tibiis anticis brevissimis*.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1840, p. 112.

Longueur, 25 millimètres ; largeur, 12 millimètres 1/2.

Ovale assez large à la partie postérieure.

Tête noire, rétrécie en avant, et sensiblement embrassée dans l'échancrure du thorax.

Épistome sans échancrure antérieure, sinué latéralement, avec un petit sillon presque longitudinal. Front et vertex irrégulièrement ridés et ponctués. Deux fossettes orbiculaires à bords légèrement carénés, formant, en avant des yeux et de chaque côté, deux fortes saillies sous lesquelles s'articulent les antennes.

Labre transverse, faiblement échancré en avant et à ligne médiane supérieure légèrement élevée.

Menton profondément bilobé et à échancrure anguleuse.

Prothorax convexe, entièrement noir, à ponctuation fine et écartée dans le milieu, plus rapprochée sur les côtés,

notablement transversal et rétréci en arrière. Angles antérieurs très saillants, embrassant la tête et semblant même couvrir une partie des yeux. Bord antérieur, compris entre ces angles, garni de cils blancs très courts et serrés.

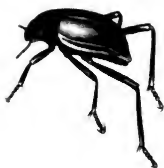
Élytres d'un blanc pur, très faiblement variolées, convexes, s'élargissant notablement vers la moitié de leur longueur, et se rétrécissant ensuite vers le bas, qui se prolonge en une pointe légèrement relevée. Parties latérales fortement embrassantes et à rebords faiblement marqués. Angles huméraux larges et arrondis, et ne formant pas de saillie vers le prothorax.

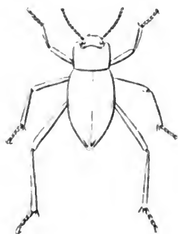
Antennes assez courtes, grossissant légèrement à l'extrémité : dixième article un peu plus gros que le neuvième.

Tout le dessous d'un noir brillant; mésosternum et les trois premiers segments de l'abdomen ridés longitudinalement.

Pattes noires; tibias postérieurs filiformes ; les antérieurs courts et sensiblement renflés vers l'extrémité.

Du cap Négro, côte de Guinée.





Adesmia *marginipennis*, De Brème

Prêtre pinx. N. Rémond imp. Dumesnil sc.

A. A ÉLYTRES BORDÉES. *A marginipennis.* De Br.

Oblongo-ovalis, quasi parallela; capite et thorace nigris et punctatis; elytris flavo-fuscis, ad basim dilutioribus; sutura alba; super singulis elytris binis costis marginalibus albis, ad extremitatem posteriorem confusis, externa largiori; partibus inferioribus et pedibus nigris.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1839, p. 112.

Longueur, 16 millim.; largeur, 8 millim. 1/2.

Ovale-oblongue, presque parallèle.

Tête comme dans l'espèce précédente. Front fortement ponctué. Vertex presque lisse.

Épistome échancré antérieurement et latéralement.

Les deux impressions longitudinales à peine sensibles, et la fossette orbiculaire moins prononcée que dans l'*A. candidipennis*, mais présentant cependant la saillie antérieure sous laquelle vient s'articuler l'antenne.

Labre avancé, arrondi, bombé et très faiblement sinué antérieurement.

Menton fortement bilobé.

Prothorax transversal, presque parallèle, à ponctuation écartée sur les côtés, à peu près nulle sur le milieu. Angles antérieurs saillants, embrassant la tête et bordés de cils blancs très courts.

Élytres non dilatées, planes sur le dos, rétrécies en pointe légèrement relevée postérieurement, d'un brun jaunâtre clair vers la base, plus obscur et testacé inférieurement, suture blanche. Chaque élytre ayant, en outre, sur les parties embrassantes, deux lignes blanches parallèles très rapprochées, et confondues postérieurement;

l'extérieure, qui forme le bord marginal, beaucoup plus large que l'autre, qui est très faiblement relevée en arête. Entre la suture et cette dernière ligne on en distingue trois autres qui sont blanchâtres et à peine visibles.

Antennes courtes, le dixième article plus large et moins long que le neuvième.

Tout le dessous noir, ainsi que les pattes.

Cap Négro, côte de Guinée.



Hexodon *Montandonii*, Buquet.

Duvesne sc. N. Rémond imp.

G. HEXODON. HEXODON. *Olivier.*

H. DE MONTANDON. *H. Montandonii.* Buquet.

H. nigro-piceum; antennis palpisque ferrugineis; thorace lævigato, maculis quatuor lateribus rufis; elytris rotundatis, margine vittisque quatuor albidis.

Longueur, 20 1/2 millim.; largeur, 15 1/2 millim.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, mai 1840, p. 212.

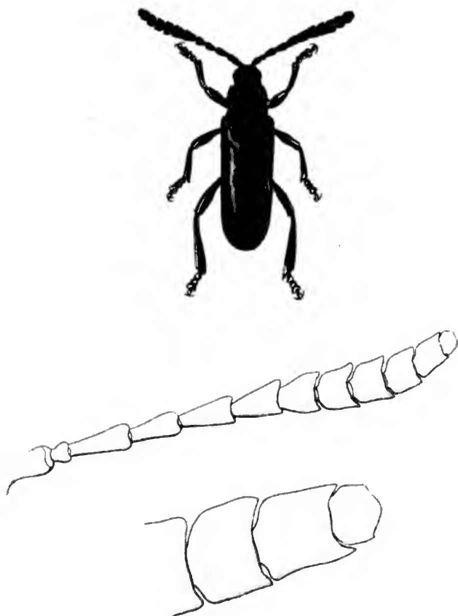
Il est, en dessus, d'un brun noirâtre mat et entièrement lisse. La tête est plate, plus large que longue, avec une petite ligne transversale enfoncée qui est interrompue dans le milieu; le chaperon est avancé, rebordé en dessus et échancré en dessous. Les antennes et les palpes sont d'un rouge ferrugineux. Le corselet, convexe, très dilaté, du double plus large que long, est fortement échancré antérieurement et entièrement rebordé; les angles sont légèrement arrondis, et près de chacun d'eux se trouve une tache assez large d'un rouge brique, un peu moins apparente en dessous qu'en dessus du corselet. L'écusson est trois fois plus large que long, triangulaire et d'un noir d'ébène très brillant. Les élytres, d'un noir bleuâtre, convexes, un peu plus larges que le corselet, à angles huméraux arrondis et rebordées sur les côtés, sont ornées, chacune, de cinq raies longitudinales, légèrement cannelées, assez larges et couvertes d'une sorte de poussière blanchâtre. La première de ces raies, située près de la suture, va converger avec la cinquième, qui remonte le long de la bordure, se bifurque ensuite non loin des angles huméraux, et dans l'espace ménagé par cette bifurcation, on voit quelques rides transversales assez bien marquées. Les trois autres raies

sont espacées également et n'atteignent pas l'extrémité des élytres. Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun noirâtre très brillant, et de dessous les bords latéraux du corselet s'échappent de longs poils fauves et roides; quelques-uns se rencontrent aussi sur les jambes et les cuisses, surtout aux pattes antérieures.

J'ai dédié cet insecte remarquable, qui vient de Madagascar, à M. Montandon, qui a bien voulu en enrichir ma collection. Il complète la monographie de ce genre curieux, qui se compose aujourd'hui des quatre espèces suivantes : *H. reticulatum* et *unicolor*, Olivier; *H. Kirbii*, Hope, et *Montandonii*, Buq.

LUCIEN BUQUET.

Juillet 1840.



Stiphilus *quadripunctatus*, Buquet.

Annedouche sc. J. Remond imp.

DESCRIPTION

d'un genre nouveau de Longicornes, de la tribu des *Prioniens*,

Par M. LUCIEN BUQUET.

G. STIPHILUS. Stiphilus. *Buquet.*

Tête assez forte, arrondie ; mandibules petites, arquées, pas tuberculées extérieurement. Palpes presque égaux, cylindriques, l'article terminal obconique, légèrement tronqué.

Antennes glabres, plus courtes d'un tiers que le corps, de onze articles, le premier assez grand, en cône renversé, le second très petit, plus large que long, les trois suivants allongés, à peu près de même longueur, légèrement comprimés, ceux de six à dix très larges, presque carrés, très aplatis, à peu près égaux, nullement épineux, le onzième plus long de moitié, un peu moins large, fortement échancré au bord externe, légèrement denté au bord interne, tronqué et obliquement échancré à l'extrémité.

Corselet dilaté latéralement, plus large que la tête, lisse, uniépineux sur les côtés et un peu au delà du milieu, angles postérieurs fortement échancrés, aigus.

Écusson assez petit, triangulaire, un peu plus long que large.

Présternum peu ou point saillant, ne s'avançant pas en arrière au delà de l'insertion des pattes.

Mésosternum légèrement bombé, n'offrant aucune espèce de saillie.

Élytres allongées, rebordées, arrondies à l'extrémité, ainsi qu'aux angles huméraux, se rétrécissant à peine de la base à l'extrémité.

Pattes moyennes, mutiques, point en massue brusque,

assez fortement comprimées dans toute leur longueur. Tarses peu élargis, le deuxième article plus court que les autres.

Corps duveteux, luisant, dernier segment abdominal un peu arrondi sur les côtés, puis coupé carrément.

Ce genre, que j'ai étudié avec soin, m'a paru devoir être placé, dans l'ordre naturel, avant le genre *Rachidion,* avec lequel il a le plus d'analogie; il en diffère cependant par les antennes, qui ne sont pas dentées extérieurement, par la forme des articles dont elles se composent, par l'absence totale de protubérance sternale.

S. A QUATRE POINTS. *S. quadripunctatus.* Buquet.

S. oblongus, cylindricus, niger, nitidus, thora ce quadrato, spinoso, elytris lævigatis apice rotundatis, maculis quatuor ovatis albidis.

Longueur, 26 1/2 millim.; largeur, 8 1/2 millim.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1840, p. 172.

Cet insecte, de forme très allongée, est d'un beau noir brillant. La tête a une ligne longitudinale enfoncée entre les antennes, sur le vertex, une élévation en forme de V, et, en avant, près de chacun des angles du chaperon, non loin de l'insertion des antennes, un gros point enfoncé. Les cinq premiers articles des antennes sont très brillants, les suivants d'un noir mat, en dessus et en dessous; le dernier disposé, par son échancrure, de manière à simuler un douzième article. Le corselet est un peu plus large que long, lisse, presque cylindrique, uniépineux latéralement, fortement échancré aux angles postérieurs, qui sont aussi très aigus, et l'on voit à l'extrémité une impression transversale étroite, triangulaire au milieu. L'écusson est mat, en triangle peu allongé et entièrement ponctué. Les élytres

sont plus larges d'un quart que le corselet, lisses, cylindriques, parallèles; elles ont une impression profonde aux angles huméraux : sur chacune se trouvent deux très petites taches ovales, brillantes et d'un blanc d'ivoire, qui paraissent comme incrustées dans les élytres; la plus grande, située au milieu, est assez rapprochée de la suture; la seconde, qui est plus petite et placée obliquement, un peu plus bas, se trouve au milieu de l'espace compris entre la première tache et la bordure. Les pattes sont comprimées dans toute leur longueur, et les jambes finement ponctuées. Le dessous du corps, d'un noir brun, est couvert d'un léger duvet gris, court et très serré, qui lui donne un aspect velouté.

Ce bel insecte vient du Brésil; il m'a été donné par M. Petit de la Saussaye, qui s'occupait autrefois d'entomologie, et qui est aujourd'hui l'un de nos conchyliologistes les plus distingués.

LUCIEN BUQUET.

Juin 1840.

COLÉOPTÈRES DU MEXIQUE[1] (209[2]).

(PENTAMÈRES CARABIQUES ET HYDROCANTHARES.)

MORION. MORIO. *Latreille.*

1. M. EN COEUR[3]. *M. cordatus.* Chaudoir[4].

Niger, nitidus. Caput antice profunde bi-sulcatum, linea transversali tenui, labio subquadrato, angulose emarginato, clypeo tribus impressionibus elongatis. Thorax basi vix latior longitudine, valde extensus lateribus anticis, sulcis duobus basalibus et linea dorsali haud integra impressissimis. Elytra elongata, subparallela, 14 *sulcata, interstitiis convexis, margine lemniscata et in medio punctata. Corpus glabrum. Pedes validi, tibiis intermediis ciliato-spinosis, tarsis nigro-piceis, posticis planis atque latis.*

Mor. elongatus, Chevrolat, olim.

Longueur, 17 millim.; largeur, 5 1/2.

Tête longue, inclinée, un peu atténuée cylindriquement derrière les yeux; deux fossettes antérieures étroites, profondes, prolongées jusqu'à la hauteur des yeux, brisées obliquement et réunies à une ligne transverse; sur le bord de chaque œil est une carène canaliculée et un point en-

[1] Ce travail fait suite aux deux centuries de *Coléoptères du Mexique*, publiées par M. Chevrolat (in-12, Strasbourg, 1834 et 1835).

[2] Ce numéro indique que l'auteur en est à la deux-cent-neuviéme description des *Coléoptères du Mexique.*

[3] Le numéro qui précède le nom de l'espèce indique que c'est la première de ce genre décrite dans les *Coléoptères du Mexique.*

[4] Description de quelques genres nouveaux et de quelques espèces nouvelles inédites de Carabiques, p. 13, n° 13.

foncé. *Palpes* ayant leur terminaison roussâtre. *Mandibules* épaisses, courtes, creusées coniquement sur le côté; celle de gauche est plus longue. *Lèvre* plane, presque carrée, échancrée angulairement, ligne déprimée en devant, d'un noir mat. *Chaperon* légèrement anguleux, trois ou quatre dépressions longues et étroites en dessus. *Antennes* brunes, pubescentes, les quatre premiers articles luisants, d'un fuligineux noirâtre. *Yeux* petits, ronds, livides. *Corselet* aplati, rétréci et recourbé sur l'angle latéral postérieur, rectangulaire et droit à la base; largement échancré sur la tête, il s'élargit insensiblement sur les côtés, depuis la base jusqu'au sommet, et est faiblement sillonné et rebordé; ligne longitudinale non entière, deux impressions basales très enfoncées au centre, situées entre la ligne et la marge, et sur laquelle on voit quelques poils près des angles antérieurs. *Écusson* triangulaire. *Élytres* coupées droit sur l'extérieur de la base, parallèles, arrondies conjointement à l'extrémité.





Drimostoma *Mexicanum*, Dejean.

Vaillant sc. N. Rémond imp.

DRIMOSTOME. DRIMOSTOMA. *Dejean.*

1. D. MEXICANUM. *D. du Mexique.* Dej., *Cat.* (inéd.), 3e éd., p. 37.

Nigro-piceum, encaustum; palpis, antennis pedibusque flavis. Caput rotundatum, foveolis duabus inter antennas, mandibulis longis, tenuibus, cylindraceis, oculis orbiculatis, lateralibus. Thorax subquadratus, latus, planus, ad angulos anticos rotundatus, rectangulisque ad posticos oblique reflexus et sulcatus, basi apiceque fere rectus, dorso transversim rugatus. Elytra lata, brevia, convexiuscula, in humero et apice conjunctim rotundata, margine subreflexa, sulcatula atque interrupto-costata, costulis duabus apicalibus obliquis.

Longueur, 6 millim.; largeur, 3. — Pl. 64.

D'un brun noirâtre très luisant et comme vernissé. *Tête* arrondie, convexe, lisse, non ponctuée, ornée de longs poils distants; deux fossettes irrégulières, allongées, situées à la base de l'antenne; en avant des yeux, une élévation sillonnée, brune, d'une couleur plus pâle à sa partie antérieure. *Palpes* testacés, longs, deuxième article subitement renflé et coudé, pénultième mince à sa naissance, cylindroïde, tronqué à son sommet, dernier en ovoïde long. *Mandibules* obliques, longues, minces, cylindriques, recourbées et aiguës à l'extrémité, excavées triangulairement à la base latérale, d'un brun de poix. *Antennes* un peu plus longues que le corselet, poilues, testacées, lisses à la base, à articles presque égaux; le deuxième est le plus court et le dernier le plus long, en ovoïde allongé.

Yeux latéraux globuleux, à hachures distinctes. *Corselet* plus large que la tête, presque carré, plan, arrondi aux angles antérieurs, rectangulaire, obliquement relevé et sillonné sur les angles postérieurs, un peu plus large à la base qu'au sommet; celui-ci est à peine arqué et presque droit, quelques rides dorsales transverses. *Écusson* d'un triangulaire très-aigu par le bas, obsolète. *Élytres* plus larges que le corselet, courtes, convexes, arrondies sur l'épaule et conjointement sur l'extrémité, lisses, sans points, faiblement relevées sur la marge; celle-ci a un sillon assez large, qui offre au milieu une côte interrompue, l'un et l'autre se dirigeant obliquement vers le sommet de la suture; mais à cet endroit la côte n'est pas interrompue et le sillon est comme tronqué. *Epipleures* larges, obliques, leur milieu fortement creusé. *Corps* noirâtre, abdomen de quatre segments, premier très grand, deuxième et troisième transverses. *Pattes* testacées.

Trouvé à Orizaba.

CYBISTER. Cybister. *Curtis.*

1. C. bordé de jaune. *C. flavo-cinctus.* Chevrolat-Aubé, *Sp.*, t. vi, p. 78, n. 21.

Oblongo-ovalis, postice dilatatus; convexiusculus, viridi-olivaceus, nitidulus, infra nigro-ferrugineus. Caput minutissime coriaceum, foveolis rotundatis quatuor, quarum duabus anticis subtransversis, duabus inter oculos longitudinalibus, palpis, mandibulis, clypeo et labro late flavis. Thorax lateribus flavo-limbatus, marginibus anticis et posticis obscure rubidis, infra marginem anticam transversim sulcato-punctatus, minutissime coriaceus, rugis longitudinalibus minutis basalibus, linea dorsali tenui abbreviata. Elytra late flavo marginata, seriebus tribus longitudinalibus punctorum impressorum, epipleuris omnino flavis. Pedes antici testacei, postici nigro ferruginei; lateribus abdominis flavo-maculatis.

Femina *differt thorace supra rimis irregularibus numerosissimis tecto et linea marginali elytrorum ad apicem latiore et obliqua.*

Longueur, 29-30 millim.; largeur, 15 15 1/2.

Ovale, dilaté en arrière, médiocrement convexe, d'un vert olivâtre luisant. *Tête* jaunâtre en avant et le long des yeux; quelques petits points sur le milieu interne de leur bord et un sillon arqué à leur partie postérieure; quatre fossettes, dont deux transverses au dessus du labre, et deux longitudinalement ovalaires, sur la limite de la couleur jaune. *Labre* échancré semi-circulairement, d'un jaune testacé, ainsi que les *palpes,* les *mandibules* et les *antennes. Corselet* olivâtre, largement bordé de jaune sur le côté, les bords antérieur et postérieur d'un rouge obscur, le premier grandement échancré, arrondi vers la tête sur le milieu, médiocrement sinueux en arrière, où il est plus large, le milieu de la base à peine prolongé sur l'écusson, presque

droit, les côtés antérieurs un peu arrondis; angles de la tête assez saillants et aigus, angles postérieurs légèrement arqués et prolongés en arrière; au dessous du bord antérieur est un sillon interrompu, ponctiforme; quelques points sur la limite de la bordure jaune, et à la base quelques lignes longitudinales ou petites rides, sillon dorsal obsolète non entier. Chez la femelle il est un peu terne, quoique légèrement brillant, couvert en dessus de crevasses irrégulières, nombreuses, qui s'étendent jusque sur la bordure jaune. *Écusson* triangulaire, arrondi par le bas. *Élytres* lisses, luisantes, ovalaires, dilatées en arrière, un peu obliquement arrondies à l'extrémité, médiocrement convexes, olivâtres, avec une très large bande marginale d'un jaune rougeâtre, qui est plus large que celle du corselet, suit et touche le bord extérieur dans toute son étendue; cette bande se dilate en dedans, près de l'extrémité (surtout chez la femelle) et se dirige obliquement vers l'angle de la suture; elle a sur son milieu une ligne longitudinale brune qui est formée extérieurement de réticulations transverses et oblongues; des pores irréguliers tant en dedans qu'en dehors de cette ligne; sur chaque étui, trois séries longitudinales de points enfoncés chez le mâle, deux chez la femelle, celle située sur la limite de la couleur jaune étant nulle dans ce sexe. *Épipleures* d'un jaune rougeâtre. Dessous du *corps* d'un noir un peu ferrugineux, une tache latérale testacée sur le bord inférieur des deuxième, troisième et quatrième segments de l'abdomen, l'extrémité du dernier est aussi testacée. *Pattes* antérieures et intermédiaires testacées, postérieures d'un noir ferrugineux, tarses intermédiaires ferrugineux. Appendices postérieurs coupés obliquement et aigus par le bas, d'un testacé rougeâtre.

Les élytres de la femelle ont, à la région humérale, de petits traits courts, irréguliers et assez nombreux.

Trouvé par madame Sallé et M. Vasselet, à Corafalce, en allant de la Vera-Cruz à Mexico.



Dytiscus *habilis*, Say.

Nairet sc. N. Remond imp.

DYTIQUE. Dytiscus. *Linné.*

1. D. habile. *D. habilis*. Say, *Desc. of new, sp.* 27. Aubé, *Sp.*, t. vi, p. 115, n. 12.

Affinis Dy. circumflexo, Fab. *Supra nigro-olivaceus, infra brunneus; elongatus, subovalis. Caput rimulis punctulatis, macula triangulari media duabusque anticis, rubris, labro, clypeo antennisque flavis. Thorax omnino flavo-marginatus, rimosus. Scutellum semi-flavum. Elytra in utroque sexu lævia, late flavo cincta, crebre punctulata, seriebus duabus punctorum; coxarum posticarum appendice obtuso.*

Longueur, 26 millim.; largeur, 13. — Pl. 65.

Vert olivâtre en dessus, jaune et brunâtre en dessous. *Tête* couverte de légères crevasses qui, aperçues au verre grossissant, paraissent pointillées; ligne occipitale obsolète, limitée à une tache triangulaire, centrale, rouge, deux autres taches de même couleur, arrondies, une sur chaque côté antérieur; deux fossettes en avant, circulaires, assez profondes; le long de chaque œil est un sillon dont le fond est pointillé. *Mandibules* jaunes, obscures par le bout. *Lèvre* d'un jaune pâle luisant, étroite, transverse, échancrée semi-circulairement. *Chaperon* large et presque droit, à bordure noirâtre, pointillée, avec un point déprimé et latéral. *Palpes* et *antennes* d'un jaune pâle. *Corselet* transverse, largement entouré de jaune; la partie centrale, olivâtre, est placée transversalement, et la couleur jaune rentre rectangulairement sur le milieu du bord inférieur, jusqu'aux deux tiers environ de son étendue; ligne dorsale obsolète, non entière, un sillon raccourci au dessous du bord anté-

rieur ; le dessus est lisse, couvert de crevasses nombreuses, distinctes et ponctuées, et finement pointillé sur le côté. *Ecusson* triangulaire, un peu arrondi, de grandeur moyenne, olivâtre, jaunâtre par le bout. *Elytres* longues, conjointement arrondies, largement marginées de jaune; une ligne sinueuse, oblique, cendrée, est dirigée vers l'angle sutural; deux lignes longitudinales ponctuées, dont l'interne a des points réguliers, serrés, la médiane, distants et obsolètes ; au delà du milieu et sur le dehors de la bordure jaune est un petit sillon assez profond. Leur pointillé est minime, multiple, moins serré et plus gros vers l'extrémité. *Corps* brunâtre, poitrine et pattes d'un jaune testacé luisant. Stigmates profonds; prolongement des hanches postérieures assez avancé et mousse par le bas. Femelle.

Say, qui, le premier, a décrit le *Dy. habilis*, n'a connu que le mâle, auquel il donne pour caractère trois rangées de lignes ponctuées aux élytres ; la seule femelle que je possède n'en offrant que deux, j'avais été porté à la considérer comme une espèce distincte, et je l'avais appelée *Dy. frontalis.* Malgré cette différence assez notable, M. Aubé l'a publiée sous le même nom d'*Habilis.*

Trouvé par madame Sallé à l'Hacienda de San Diego, sur la route de la Vera-Cruz à Mexico.

ACILIUS. Acilius. *Leach. Aubé* (Thermonectus Erichson. Dj.).

1. A. A FASCIES NOIRES. *A nigro-fasciatus*. Chevrolat-Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 136, 6.

Ovalis, depressiusculus, supra luteo-cinereus infra testaceus, nitidus. Caput in occipite nigrum, cum macula frontali transversa flava. Thorax fasciis duabus nigris, in femina juxta marginem, conjunctis. Scutellum nigricans. Elytra lutea atomis confluentibus nigris adspersa, fascia undata ultra medium notulaque submarginali nigris (in femina macula subapicalis nigra, thorax et elytra sculpti).

Longueur, ♂ 12 millim.; largeur, 7.
♀ 13 — 8 1/2.

Trois exemplaires ont été trouvés par madame Sallé, dans le courant d'août, en allant de la Vera-Cruz à Mexico.

2. A. A COL ORNÉ. *A. ornaticollis*. Dejean. Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 140, n. 9.

Ovalis, depressiusculus, supra nigro-cinereus, nitidus, infra rufo-testaceus. Caput antice rufum, postice nigrum, fascia frontali circumflexa, rufa. Thorax niger, margine laterali fasciisque duabus rufis, quarum basali interrupta. Elytra lutea, punctis minimis valde confluentibus, fascia transversa vix conspicua ultra medium notulaque juxta marginem nigro-ornata, margine laterali, basali et suturali flava, seriebus tribus longitudinalibus punctorum impressorum; sed duabus externis fere obsoletis.

Mas. *Elytris lævibus.*

Femina. *Ad basin lineolis brevissimis fere punctiformibus impressis; thorace lævi.*

Thermonectus ornaticollis, Dej., *Cat.*, 3[e] éd., p. 61.
Hydaticus tenebrosus, Chevrolat, olim.

Longueur, ♂ 12 millim.; largeur, 6 1/12.
♀ 12 1/2 — 7.

3. A. CIRCONSCRIT. *A. circumscriptus*. Latr. *Voy. de Humb. et Bomp.*, Ins., p. 223, tab., 23, fig. 5. — Aubé, *Sp.*, t. 6, p. 143, 11.

Oblongo-ovalis, niger. Caput antice luridum, postice nigrum, macula frontali circumflexa rufa, palpis, labio antennisque luridis. Thorax niger, nitidus, fascia transversali et margine laterali, flavis; in femina versus latera rugose punctatus. Elytra cinerea, atomis confluentibus atris adspersa, fascia infra medium notulisque duabus, atris, quarum prima submarginali ante fasciam, secunda apicali juxta suturam, margine, sutura lineisque tribus longitudinalibus obsoletis flavis. Pedes flavi, postici nigro-ferruginei.

Longueur, ♂ 10 1/2 millim.; largeur, 6.
♀ 11 1/2 6 1/2.

Cette espèce, trouvée à la Vera-Cruz par madame Sallé, se rencontre encore dans toutes les Antilles et au Brésil.

4. A. CEINT. *A. succinctus*. Chevrolat-Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 145, 12.

Ovalis, convexiusculus, supra testaceo-brunneus, infra brunneo niger. Caput testaceum postice nigrum, macula frontali circumflexa nigra. Thorax testaceus, lineola-obsoleta transversa ad apicem, maculaque ad basin oblongo-oculata nigro-notatus. Elytra testacea, maculis minimis rotundatis plus minusve confluentibus fasciaque ultra medium nigro ornata.

Longueur, ♂ 9 millim.; largeur, 5, Orizaba.
♀ 11 6 1 1/4.

La seule femelle que je possède a été prise à Orizaba; elle ne présente aucun vestige d'impressions linéaires indiquées

par M. Aubé dans sa description faite sur des individus provenant, sans doute, du Brésil ou du Paraguay, et qui constituent peut-être une espèce distincte. Je crois devoir rappeler ici les différences assez notables que cet auteur mentionne en général : 1° la tache noire frontale est quelquefois réunie aux prolongements latéraux ; 2° la seconde bande ou tache qui est en forme d'arc garni de sa corde, ou pleine ; alors elle est oblongue, pointue par les extrémités, presque rectiligne en arrière et légèrement échancrée en avant sur le milieu.

5. A. INCISÉ. *A. incisus*. Dejean-Aubé, t. VI, p. 147, n. 13.

Ovalis, niger. Caput antice flavum, postice nigrum, fascia frontali circumflexa, palpis, labio, antennisque flavis. Thorax margine laterali et fascia media flavis. Elytra cum fascia infra basin, haud integra, margineque laterali, flavis, externe plus minusve nigro-inorata, singula seriebus duabus punctorum impressorum. Pedes flavi, postice, nigro-picei, femoribus apice rufescentibus.

Mas *nigro-encaustus lævis, thorace longitudinaliter substrigato, fascia margineque inter se junctis.*

Femina *nigricans, nitidula; fascia thoracis sejuncta a margine; lineolis sculptis impressa, præsertim in lateribus thoracis et triangulatim dispositis in dimidia parte antica elytrorum.*

Thermonectus incisus, Dej., *Cat.*, 3e éd., p. 60.

Longueur, 10-11 millim.; largeur, 5 1/2-6 1/2.

Des environs de la Vera-Cruz.

6. A. A MARGE TACHÉE. *A. margineguttatus*. Dej. Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 149, 14.

Ovalis, convexus, supra nigro-nitidus, infra nigro-piceus. Caput antice flavum, postice nigrum, fascia frontali bitriangulata, rufa, palpis antennisque testaceis. Thorax niger, in margine laterali late flavus, et in medio dorsi notula transversa flava signatus. Elytra nigra, margine laterali et antico brevi, notula submarginali ultra medium, fascia haud integra dentulata, extus latiora, notataque minima in apice sutura, luteis. Pedes testacei, sed postici ferrugineo-picei et lateribus abdominis piceo-variatis.

Thermonectus margineguttatus, Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 61.

Longueur, 8 1/2-9 millim.; largeur, 5-5 1/2.

Des environs de la Vera-Cruz, envoyé par madame veuve Sallé.

Cet insecte se retrouve à la Guadeloupe et au Brésil. Les exemplaires mâles de cette partie des Antilles ont au corselet une bande jaune, étroite, qui est réunie à la marge; la bande des élytres est quelquefois nulle et n'offre plus que deux petites taches. Ceux de l'un et l'autre sexe que j'ai reçus de Campos, au Brésil, ont la même disposition de bande sur le corselet; mais les élytres sont souvent presque entièrement noires, et n'ont de jaune que le commencement de la marge, une très petite tache submarginale au delà du milieu; de plus, la presque moitié de la marge postérieure est d'un châtain noirâtre, et l'abdomen, qui est d'un châtain clair, a de larges bandes jaunâtres.

HYDATIQUE. HYDATICUS. *Leach. Erichson.*

1. H. CREVASSÉ. *H. rimosus.* Chevrolat. Dej., *Cat.*, 3e édit., p. 61. — Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 182, n. 18.

Niger. Caput rufum, antice bifoveolatum, medio litteram nigram U *efficiens. Thorax rufus, nigrescens dorso, angulis posticis intus arcuatis, acutis, in femina versus latera rimosus. Elytra fulvo-limbata; corpus subtus nigro-piceum,* 3°, 4°, 5°*que segmento abdominis notula laterali flava. Pedes fulvi, postici obscuriores.*

Var. β (*femina*). *Caput rubrum, limbo occipitali nigro. Elytra latius fulvo-marginata, seriebus duabus punctorum marginalium, fasciola transversali flava, infra humerum, margineque adnexa.*

Tarsis intermediis maris in patellam ovalem.

Longueur, ♂ 12 1/2 millim.; largeur, 6 1/2.
♀ 13 — 7.

La variété B femelle a la tête et le corselet rougeâtres; les élytres ont, au dessous de l'épaule, un filet jaune, transverse, qui se lie à la ligne humérale et qui est dirigé du côté de l'écusson.

Trouvé à Tuspan par madame Sallé et M. Vasselet.

COPELATUS. COPELATUS. *Érichson.*

1. C. DISTINGUÉ. *C. distinctus.* Chevrolat-Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 375, 7.

Elongato-ovalis, depressus, niger. Palpis, antennis, lateribus thoracis, atque pedibus testaceis. Caput antice piceum. Thorax margine laterali angustissime sulcatus, stria laterali sulcata et arcuata basi, striolis minimis utrinque dense impressus. Elytra infra humerum picea, in disco striis sulcatis longitudinalibus undecim, stria secunda marginali antice posticeque obliterata.

Longueur, 6 millimètres; largeur, 2 millimètres 3/4.

Route de Mexico à la Vera-Cruz, voyage de madame Sallé et M. Vasselet.

LACCOPHILUS. LACCOPHILUS. *Leach.*

1. L. PEINT. *L. pictus.* Laporte, *Etud. ent.*, p. 104. Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 441, 22.

Exscultatus, supra testaceus, rubidulus infra; caput postice nigro-limbatum. Thorax in angulo basali niger. Elytra albo-picea undecim notulis inæqualibus 2, 2, 3, 1, 2, 1, *vittaque longitudinali in margine antico, luteo-pallido ornata. Epipleuris nigris.*

Longueur, 5 millim. 1/2; largeur, 3 millim. 1/3.

Il m'a été adressé d'Orizaba par M. Lesueur.

COLYMBETE. COLYMBETES. *Clairville.*

1. C. A COL TACHETÉ. *C. maculicollis*. Klug.-Dej.-Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 245, n. 20.

Ovatus, supra cinereus, infra niger. Caput postice nigrum, fascia occipitali rufa. Thorax supra et infra flavicans, duabus maculis dorsalibus fere contiguis nigris. Elytra cinerea, crebre nigro-irrorata, margine laterali, basali et suturali impunctata, lineis quatuor obsoletis flavicantibus, nigro-punctatis et impressis. Pedes testacei. Abdomen lateribus flavo-limbatum et submaculatum.

Rantus maculicollis, Klug. Dej. *Cat.*, 3e éd., p. 62.
— *ordinarius*, Chevrolat, olim.
Longueur, 10-11 millim.; largeur, 5 1/2-6. Orizaba.

M. Aubé a placé cette espèce entre les *Col. bilineatus* et *binotatus*.

Un seul exemplaire femelle m'a été adressé dans un envoi fait par madame veuve Sallé.

2. C. MEXICAIN. *C. mexicanus*. Laporte, *Et. ent.*, p. 101. — Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 249, n. 23.

Ovatus, nigro-piceus. Caput antice angulose-rufum, postice nigrum, fascia frontali rufa, antennis palpisque apicibus exceptis, rufis. Thorax rufus, notulis duabus dorsalibus approximatis et rotundatis nigris. Elytra brunneo-nigra, basi, margineque anguste rufa, apice cinerea, atro-irrorata. Corpus atrum, in abdomine rufo-limbatum et submaculatum.

Rantus maculicollis, Chevrolat, olim.
Longueur, 11-11 1/2 millim.; largeur, 6-6 1/2.

3. C. CHAUD. *C. calidus.* Fab.

Late ovatus, niger. Caput antice piceum, ore, antennisque testaceis. Thorax ad latera rufo-luteus. Elytra cinerea, notulis crebris, punctiformibus, nigris irrorata, cum fascia interrupta infra basin, quatuor lineis et margine exteriori pallidioribus. Corpus nigricans, marginibus inferioribus segmentorum abdominalium, piceis. Pedes testacei, postice picei.

Dytiscus calidus, Fab., *Syst. el.*, I, p. 26.
Colymbetes calidus, Aubé, t. VI, p. 262, 33.

Longueur, 12 millim.; largeur, 7.

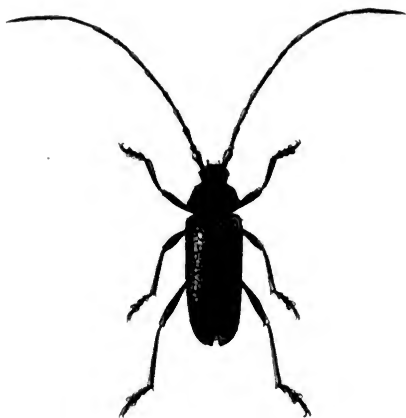
Il a été trouvé, par madame veuve Sallé, aux environs de la Vera-Cruz. On le reçoit de toutes les parties de l'Amérique; mais on le rencontre encore plus particulièrement dans les États-Unis, aux Antilles et même dans les provinces les plus méridionales du Brésil.

4. C. ATRICOLORE. *C. atricolor.* Chevrolat-Aubé, *Sp.*, t. VI, p. 265, n. 35.

Ovatus, convexus, ater, nitidus, minutissime rugulosus. Caput antice rubro-obscurum fascia occipitali rubra. Antennis ferrugineis. Elytra tribus seriebus punctorum. — Femina.

Longueur, 15 millim.; largeur, 8.

Un seul individu a été pris par la veuve Sallé pendant son voyage de la Vera-Cruz à Mexico.



Stenaspis *rimosus*, Buquet.

V. Rémond imp. Annedouche sc.

DESCRIPTION

de deux LONGICORNES nouveaux, appartenant aux genres *Stenaspis* et *Galissus*,

PAR M. LUCIEN BUQUET.

Le genre Stenaspis, qui ne compte encore qu'un petit nombre d'espèces, paraissait, en quelque sorte, propre au Mexique, lorsque plusieurs envois qui nous sont récemment parvenus de la Colombie nous en ont fourni quelques-unes de nouvelles : la plus remarquable, entre toutes, est, sans contredit, celle rapportée de Santa-Fé de Bogota, par M. Saint-Amand Rostaine, entomologiste assez exercé et collecteur fort habile; en voici la description.

G. STENASPIS. STANASPIS. *Serville.*

S. CREVASSÉ. *S. rimosus.* Buquet.

S. capite thoraceque rufis; elytris parallelis, smaragdinis, nitidis, rimosis; antennis pedibusque rufis.

Longueur, 26 millim.; largeur, 8 1/2.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1840, p. 142.

Cet Insecte est de la taille du *S. verticalis*.

La tête est moyenne, finement ponctuée, avec un sillon longitudinal assez fortement marqué entre les antennes; sa couleur est d'un brun rougeâtre, ainsi que les cinq premiers articles des antennes; les suivants sont d'une teinte beaucoup moins foncée et tournant au rouge testacé.

Le corselet, de même couleur que la tête, est d'un tiers

plus large que long et légèrement convexe ; il a, sur ses bords latéraux, deux tubercules assez saillants qui se trouvent placés un peu au delà du milieu, mais plus rapprochés de la base des élytres et non loin de l'étranglement qui les termine ; il est, en outre, fortement ponctué.

L'écusson est d'un brun moins foncé que la tête et le corselet ; il est moyen, en triangle allongé, et il a dans le milieu une impression longitudinale assez marquée.

Les élytres, de la largeur du corselet à la base, se rétrécissent un peu vers l'extrémité, qui est arrondie et terminée par une très petite épine ; elles sont convexes et d'un vert doré très brillant ; mais ce qui les rend d'autant plus remarquables, c'est qu'elles sont entièrement couvertes de rides profondes ou gerçures disposées de manière à en faire ressortir l'éclat avec beaucoup d'avantage. Au premier aspect, ces rides paraissent produites, ou par l'effet du hasard, ou par celui d'un avortement ; il n'en est rien, cependant ; car j'ai pu me convaincre, par l'examen scrupuleux que j'ai fait de plusieurs individus en tout semblables, que celui-ci est bien réellement dans son état parfait.

Le dessous du corps et les pattes sont d'un brun foncé rougeâtre, ces dernières finement ponctuées ; et les segments abdominaux sont de couleur un peu plus claire.

Cette jolie espèce vient de Santa-Fé de Bogota, en Colombie.



Galissus *biplagiatus*, Buquet.

N. Rémond, imp. *Annedouche sc.*

G. GALISSUS. Galissus. *Dupont.*

G. A DEUX PLAIES. *G. biplagiatus.* Buquet.

G. niger; thorace tuberculato-spinoso, macula postica rubra ; elytris parallelis, truncatis, apice dentatis.

Longueur, 21 millim. 1/2 ; largeur, 7.

Revue zoologique par la Société Cuvierienne, 1840, p. 142.

Il est entièrement d'un beau noir.

La tête, assez petite, a une côte élevée et lisse au sommet, elle est fortement ponctuée entre les antennes ; les huit derniers articles de celles-ci sont d'un noir mat. Le labre est légèrement échancré, les mandibules assez courtes et sillonnées longitudinalement : le dernier article des palpes, en cône renversé, est tronqué à l'extrémité[1].

Le corselet est d'un tiers plus large que long, comme dans le *Cyanopterus;* mais il est beaucoup plus fortement ponctué, et il a, de plus que lui, une épine sur le milieu de chaque bord latéral ; au sommet, deux tubercules très élevés, assez éloignés l'un de l'autre, placés transversalement, et en arrière de ces derniers se trouve une côte saillante, courte et lisse ; enfin, il est orné, de chaque côté, d'une large tache d'un rouge très vif, qui vient immédiatement après l'épine latérale et s'étend obliquement en arrière, de manière à laisser toutefois un assez grand espace entre elles.

L'écusson est moyen, d'un noir presque mat et entièrement couvert de points enfoncés.

Les élytres, d'un noir très brillant, paraissent lisses à

[1] J'ai cru devoir faire ressortir ces caractères dont M. Dupont n'a pas fait mention dans le travail qu'il a publié sur le genre *Galissus*.

la simple vue ; mais, à la loupe, elles sont très finement ponctuées ; elles sont parallèles, à angles huméraux arrondis ; de chaque côté on voit un très large enfoncement, et, peu après, touchant presque à l'écusson, une autre impression arrondie et un peu moins marquée : à leur extrémité elles sont tronquées obliquement et légèrement échancrées, de manière à former une petite dent sur la bordure, et une pointe assez aiguë sur la suture.

La poitrine est couverte par un duvet court, gris, très serré et soyeux ; les jambes postérieures sont assez longues, comprimées et bordées de petits poils noirs veloutés.

Cet Insecte, qui vient du Brésil, rentre évidemment dans le G. *Galissus*, qui a été établi sur une espèce de Cayenne, dont les caractères m'ont paru justifier suffisamment la distinction qui en a été faite des autres groupes de *Trachydérides*. Cependant, comme ces mêmes caractères, tirés d'une seule espèce, pourraient entraîner à des erreurs, j'ai cru devoir donner une description exacte de celle-ci, qui, par la forme du corselet et des élytres, s'éloigne d'une manière assez tranchée du *G. cyanopterus*.

J'ai vu dans la collection de M. le marquis de Brème une variété fort remarquable de l'espèce que je décris ici ; cette variété consiste dans une bande jaune qui se trouve au milieu des élytres. Du reste, comparée à mon insecte, elle m'a paru identique.

NOTICE

SUR DIVERS INSECTES HYMÉNOPTÈRES

DE LA FAMILLE DES MELLIFÈRES,

PAR M. DE ROMAND.

Ainsi que je l'ai annoncé, en 1840, dans la *Revue zoologique*, j'allais donner la description et la figure d'un Insecte que m'avait prêté M. Gory, et qui est maintenant dans la collection de M. Guérin-Méneville, lorsque je vis dans l'*Histoire des Hyménoptères*, par M. le comte Lepelletier-de-Saint-Fargeau, qu'il y était décrit et figuré. J'ai retardé la publication, pour insérer les motifs qui me font persister à faire paraître mon travail dans le *Magasin de zoologie*.

Cet Insecte est pourvu d'un caractère qui se retrouve dans les *Acanthopus* mâle et femelle, et ce caractère n'a été décrit ni figuré dans l'*Histoire des Hyménoptères;* d'un autre côté, il est nommé *Melissodes* dans ce dernier ouvrage, et à moins qu'il ne soit ainsi désigné par M. Latreille lui-même, je veux dire de sa main, je ne puis le reconnaître pour tel, ayant reçu en communication de M. de Fonscolombe un Insecte mâle nommé *Melissodes,* qui se rapproche plus des *Macrocera* que celui en question, et en ayant dessiné la femelle à Deptfort, dans la collection de M. Newmann. Je conserve autant de respect que d'attachement pour M. le comte de Saint-Fargeau, et je le prie de ne pas prendre en mauvaise part cette nouvelle publication; qu'il veuille bien accueillir avec indulgence, ainsi que nos collègues amateurs des

Hyménoptères, ces descriptions et figures, et comme des matériaux qui pourront utiliser nos études mutuelles. Ce caractère peut servir à former, dans la famille des Mellifères, un groupe facile à reconnaître; c'est une espèce de peigne à l'extrémité de la jambe intermédiaire, dans les mâles comme dans les femelles, ainsi que permet de le supposer l'examen d'un *Acanthopus* mâle et femelle, et qui se retrouvera, sans doute, dans la femelle de l'Insecte que je vais décrire, lorsqu'elle sera découverte. Pour augmenter les moyens de recherches, d'études et de comparaison, je vais donner les descriptions et figures de l'*Acanthopus*, mâle et femelle; de l'Insecte mâle que j'ai nommé *Ctenioschelus Goryi*, et du *Melissodes* mâle et femelle, que j'ai nommé *Melissodes Fonscolombei*.

Insectes hyménoptères de la famille des Mellifères, dont la patte intermédiaire est munie, à l'extrémité de la jambe, d'un appendice en forme de peigne.

Je ne connais encore que deux genres de ce groupe : le premier, *Acanthopus*, a les antennes courtes dans le mâle comme dans la femelle; le deuxième, *Ctenioschelus*, les a fort longues dans le mâle qui, jusqu'ici, est le seul découvert. Ces deux genres sont munis d'un appendice en forme de peigne à l'extrémité de la jambe intermédiaire; ils ont également, à l'extrémité du scutum, une bifurcation représentant de petits mamelons terminés en pointe, et, à l'extrémité de l'anus, deux petits mamelons pointus.

ACANTHOPUS. *Klug.*

Insecte très gros, d'une apparence riche et brillante dans les deux sexes, qui ont entre eux très peu de différence. Tête forte, antennes courtes, de douze articles dans

les femelles et de treize dans les mâles. Corselet un peu plus fort que l'abdomen dans les femelles. Écailles alaires très prononcées. Pieds des plus remarquables par leur grandeur et leur conformation. L'aile offre une cellule radiale, quatre cellules cubitales; mais la quatrième à peine formée; la troisième reçoit les deux nervures récurrentes discoïdales; la première très près de la deuxième nervure récurrente cubitale, et la deuxième vers le milieu de la deuxième et de la troisième.

CTENIOSCHELUS. *De Romand.*

Insecte remarquable par sa forme, par la variété et la vivacité de ses couleurs. Tête ordinaire. Antennes très longues, annelées de treize articles dans le mâle, seul connu. Corselet plus petit que l'abdomen. Écailles alaires moins fortes que dans le précédent. Pieds petits, lisses et dépourvus de poils. Trois ocelles sur une ligne droite. L'aile offre une cellule radiale appendicée, quatre cellules cubitales, dont la quatrième est à peine commencée. La première nervure récurrente discoïdale aboutit à la deuxième nervure récurrente cubitale, et la deuxième à la troisième. Le bout de l'aile est pointillé.

ACANTHOPUS SPLENDENS. *Fabr.* (mâle et fem.)

Longueur, 20-22 millim.

Bahia, Brésil.

Tête plus forte dans les mâles que dans les femelles, couverte d'un duvet bleu-noir luisant. Un peu au dessous de la base des antennes sont deux petites cavités. Dans le mâle, à l'extrémité de la lèvre supérieure, sont deux ap-

pendices cornés, longs et pointus. Antennes courtes brunes. Yeux assez forts. Abdomen vert doré, très lisse et brillant. Pattes vert brun, longues, très velues et garnies de poils noirs. Onglets très longs et fauves; articles des tarses cachés sous les poils, et qu'il est difficile de distinguer.

La couleur des ailes est violet-rougeâtre, avec des reflets mordorés, suivant la position. Leur teinte empêche de voir, à l'œil nu, les traces des nervures.

CTENIOSCHELUS GORYI. *De Rom.* (mâle).

Long., 17 millim.

Monte-Video, Paraguay.

Vert, avec reflets bleus dans toutes les parties qui ne sont pas recouvertes de poils.

Les yeux occupent les deux tiers du devant de la tête. Une bande de poils blanc fauve, épais et ras recouvre l'entre-deux des yeux, à l'exception d'une languette cornée et lisse, de couleur verte, qui la sépare jusqu'un peu au dessus de la lèvre supérieure.

L'extrémité du vertex est cornée, lisse et verte. Les antennes sont placées au sommet du front, un peu au dessous des ocelles; elles ont 26 millimètres de long et sont annelées. Les premier et deuxième articles sont verts, les onze autres sont d'un fauve brun, avec un petit renflement à l'extrémité de chacun, terminé par un point blanc, qui distingue chaque séparation; les quatre derniers articles sont beaucoup plus courbés que les autres, qui le sont un peu. De chaque côté des ailes est une bande de poils épais et ras, d'un blanc fauve; le milieu, rejoignant la bifurcation qui termine l'écusson, est lisse et vert. Les écailles alaires sont fortes et d'un vert luisant. L'épaulette, qui

borde de chaque côté la partie antérieure du corselet, est formée par une bande de poils ras et bruns; la partie postérieure est bordée de poils blanchâtres qui la séparent de l'abdomen. Le dessous du corselet est garni de poils blanchâtres. L'abdomen est lisse, vert, avec de larges reflets bleus. Le dernier segment est terminé par deux pointes en bifurcation; le dessous est lisse en partie; mais à l'extrémité postérieure est une petite cavité en cœur, garnie de poils noirs et serrés, et, de chaque côté de cette cavité, est latéralement une touffe de poils blancs de forme ronde. Les hanches et les tarses sont bruns. Les cuisses et les jambes sont vert bleuâtre; elles sont courtes et lisses en dessus, mais garnies, en dessous, de poils blancs, épais et ras. Les ailes sont brunâtres, avec une tache enfumée sur toute la partie qui longe le bord costal, et pointillées dans la partie qui avoisine le bord apical.

MELISSODES. *Latr.*

Latreille s'est contenté de nommer cet insecte. Je n'en ai trouvé dans aucun ouvrage la moindre description. Ce que M. le comte de Saint-Fargeau dit sur un Insecte, auquel il donne ce nom, n'a nul rapport avec ceux que j'ai sous les yeux (que je regarde comme le véritable *Melissodes* de Latreille) et s'applique à celui que j'ai décrit plus haut sous le nom de *Ctenioschelus*. Pour apporter mon tribut à la distinction des genres et des espèces qui restent en discussion, je vais essayer d'en donner quelques notions : le dessin qui accompagnera ce texte complétera ce que j'ai vu.

Ainsi que le dit Latreille, les *Melissodes* sont les *Eucera* de l'Amérique : ils en ont l'apparence; mais ils en diffèrent par la conformation de la tête, la direction des antennes et les nervures des ailes. La face de la tête est très raccourcie; le front est terminé par la lèvre supérieure, qui se retire

brusquement en dessous et ne peut être vue qu'en la regardant en face. Les ocelles sont, comme dans les *Eucera*, sur une ligne presque droite. Les antennes s'avancent droit entre les yeux, mais ne s'étendent pas latéralement.

MELISSODES FONSCOLOMBEI. *De Rom.* (mâle et fem.)

Long., 10 millim.

Antilles, mâle; Chili, femelle.

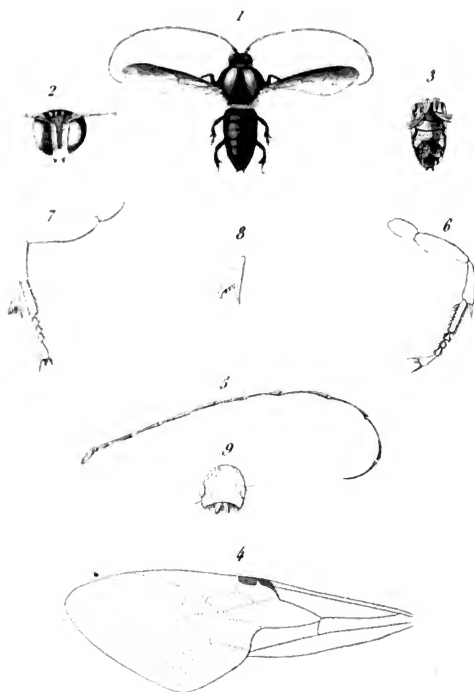
Brun, avec des poils blanchâtres; la couleur des poils est plus claire dans la femelle, et cette dernière est plus velue. Antennes fauves; mais le premier article est brun-noir. Douze articles dans la femelle, treize dans le mâle. Dans celui-ci les trois premiers anneaux de l'abdomen sont lisses, les autres sont garnis de poils fauve blanc, qui dessinent chaque séparation; dans ce dernier, l'abdomen est plus allongé, et il est terminé par deux petits mamelons pointus, formant une bifurcation. Les ailes sont vitrées: elles ont une cellule radiale, quatre cellules cubitales; la deuxième plus petite que les trois autres, la quatrième n'est que commencée. Les première et deuxième nervures récurrentes discoïdales aboutissent aux deuxième et troisième nervures récurrentes cubitales. La jambe postérieure est très velue; elle est terminée par deux épines droites et longues. Le premier article des tarses est et fort long, et fort velu; les trois autres sont garnis de poils, mais détachés et distincts. Le dernier article est terminé par un onglet bifurqué des deux côtés.

Nota. Par sa lettre du 6 juin 1841, M. de Fonscolombe m'annonce avoir reçu de Latreille, sous ce seul nom, le *Melissodes* qu'il m'a communiqué, et qu'il vient des Antilles.





Acanthopus *splendens*, *Fabricius*.



Ctenioschelus Goryi, De Romand.

De Romand pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.

EXPLICATION DES PLANCHES

PLANCHE 68.

1. *Acanthopus splendens.* *A* ♂. *B* ♀.
2. Tête de l'Acanthopus ♂.
3. Corselet de l'Acanthopus ♀ avec ses deux appendices.
4. Derniers segments de l'abdomen ♂.
5. Derniers segments de l'abdomen de l'Ac. ♀.
6. Antenne de l'Ac. ♂.
7. *Id.* de l'Ac. ♀.
8. Aile de l'Ac. ♂ et ♀.
9. Portion de la jambe intermédiaire avec l'appendice à son extrémité.

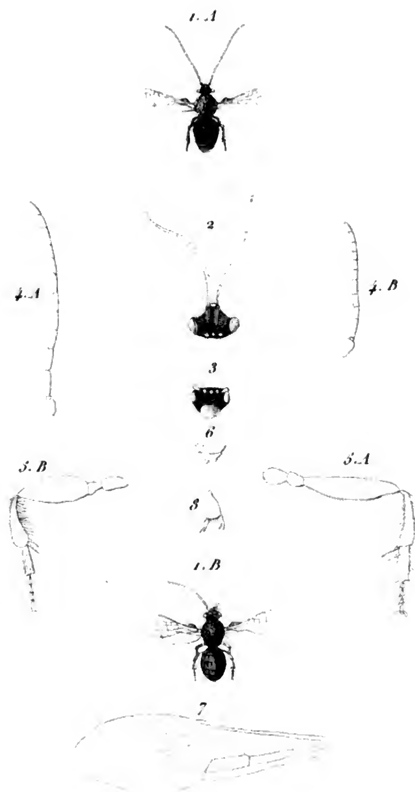
PLANCHE 69.

1. *Ctenioschelus Goryi* ♂.
2. Tête, avec les deux appendices pointus au bout de la lèvre superieure.
3. Dessous de l'abdomen avec les deux appendices pointus à son extrémité.
4. Aile.
5. Antenne.
6. Patte postérieure.
7. Patte intermédiaire avec l'appendice à l'extrémité de la jambe.
8. Appendice terminant la jambe intermédiaire.
9. Corselet avec ses deux appendices.

PLANCHE 70.

1. *Melissodes Fonscolombei.* *A* ♂. *B* ♀.
2. Tête vue de derrière.
3. — vue de devant.
4. Antennes *A* ♂, *B* ♀.
5. Pattes postérieures *A* ♂. *B* ♀.
6. Derniers segments de l'abdomen ♂ avec les deux mamelons pointus qui le terminent.
7. Aile.
8. Ongles bifurqués.

Les insectes seuls sont de grandeur naturelle; toutes les parties sont amplifiées.



Melissodes *Fonscolombei*. De Romand.

De Romand pinx. V. Rémond imp. Annedouche sc.

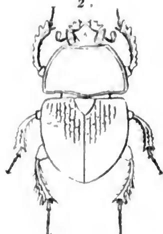
1.



1. A



2.



2 A



1. **Bolboceras** *bocchus*, Erichson
2. **Geotrupes** *Douei*, Gory.

Ae. sc. N. Remond i.

DESCRIPTION

de cinq espèces de *Coléoptères* de Constantine et d'Oran, nouvelles ou peu connues,

PAR M. H. GORY [1].

G. BOLBOCÈRE. BOLBOCERAS. *Kirby*.

B. BOCCHUS. *B. bocchus*. Erichs. Pl. 71, fig. 1.

B. obscuro-castaneus; capitis cornu recurvo bifurcato; antennis ferrugineis; thorace quadridentato, punctato; elytris striato-punctatis; corpore subtus pedibusque ferrugineo-pilosis.

Longueur, 13 millim.; largeur, 8.

Bolb. bocchus, Erichson, *Reisen in Algier*, 1841, t. III, t. 3, p. 170, n. 6, pl. VII.

D'un châtain obscur. *Tête* fortement ponctuée, avec une corne élevée et bifurquée; mandibules arquées et aiguës; antennes fauves; corselet avec quatre tubercules pointus en avant, dans le mâle, couvert d'une ponctuation plus serrée près des bords latéraux que sur le disque. *Écusson* triangulaire presque lisse, avec une impression au milieu. *Élytres* couvertes de lignes longitudinales de points for-

[1] La publication de ces espèces a été annoncée dans la *Revue zoologique de la Société Cuvierienne*, 1840, p. 113; cependant l'*Anatolica auriculata* en a été retranchée par les raisons exposées dans le même recueil, 1840, p. 255. Nous avons dû aussi adopter le nom donné par M. Erichson (*Reisen in der regentschaft Algier, etc.*, von dr Moritz Wagner, vol. III, 1841) à une espèce que M. Gory se proposait de nommer *Bolboceras africanus*. (G.-M.)

mant des stries, les intervalles lisses. *Pattes* fortement dentées extérieurement. Dessous du corps et pattes fauves, couverts d'une longue pubescence de cette couleur.

Cette espèce est très voisine du *B. lusitanicus* du *Catalogue* de M. le comte Dejean; on la reconnaîtra cependant avec facilité, en ce que la corne de la tête de celle-ci est bifurquée, tandis qu'elle est lanciforme dans le *Lusitanicus*, et que son écusson est presque lisse, celui du *Lusitanicus* étant fortement ponctué.

La femelle a un rudiment de lame sur la tête, et des quatre tubercules sur le corselet, celui-ci est aussi un peu plus ponctué que celui du mâle.

De Constantine.

G. GÉOTRUPE. GEOTRUPES. *Fabricius.*

G. DE DOUÉ. *G. Douei.* Gory. Pl. 71, fig. 2.

G. niger, capite rugoso quinque dentato, vertice dilatato dentato; thoracis lateribus carinatis; tibiis anterioribus unidentatis, tarsis gracilibus bispinosis; elytris subtilissime striato-punctatis vel rugulosis.

Longueur, 23 millim.; largeur, 13.

D'un noir brillant; extrémité de chaque article des palpes d'un ferrugineux obscur. *Tête* fortement granuleuse; mandibules aiguës; lèvre supérieure carrée. Dans le mâle le vertex se dilate de chaque côté et forme trois dents; dans la femelle il n'existe aucune dilatation. Dans les deux sexes le chaperon se prolonge, en avant, en une lame arrondie; et, de chaque côté, il existe deux dents aiguës placées au dessous des yeux, entre lesquels on voit une petite lame élevée et pointue. *Corselet* globuleux, entièrement rebordé, avec une impression arrondie de chaque côté, au milieu et près des bords latéraux, qui sont rugueux, tandis que le disque est couvert de quelques points assez marqués, mais très dispersés. *Écusson* triangulaire, rugueux. *Élytres* rebordées latéralement, couvertes de points assez disposés en lignes longitudinales et formant, dans plusieurs endroits, par leur réunion, quelques rides transversales, surtout depuis leur base jusqu'au milieu de leur longueur; elles offrent aussi quelques rudiments de côtes longitudinales; les élytres de la femelle sont un peu plus rugueuses. *Pattes* antérieures fortement dentées extérieurement, dilatées à l'extrémité dans les mâles, munies de tarses très grêles terminés par un crochet bifide; les

cuisses, chez les mâles, ont intérieurement une forte dent. Dessous du menton, pattes et dessous du corps couverts d'une longue pubescence roide et serrée.

De Constantine.





Rhisotrogus *dispar,* *Gory*

Meunlouche sc. *V. Rémond imp.*

G. RHISOTROGUE. RHISOTROGUS. *Latr.*

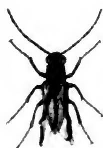
R. DISPARATE. *R. dispar.* Gory. Pl. 72.

R. niger, punctatus, clypeo rotundato; antennæ lamellatæ, clava ferruginea; thorace emarginato, piloso; elytris tricostatis, pedibus posterioribus crassis extensisque.

Longueur du mâle, 18 millim; largeur, 9. — Longueur de la femelle, 23 millim.; largeur, 11.

D'un noir terne. *Tête* fortement ponctuée; chaperon un peu droit en avant, un peu relevé; articles des antennes noirs; massue jaune. Le mâle diffère de la femelle en ce qu'il est méplat, moins gros et d'un noir plus terne. *Corselet* beaucoup plus large que long dans la femelle, ayant ses bords latéraux très arrondis, couvert d'une ponctuation très serrée et très régulière dans les deux sexes, avec une bande lisse et longitudinale dans son milieu. *Écusson* triangulaire, ponctué. *Élytres* bombées et arrondies à l'extrémité dans la femelle, couvertes d'une granulation assez prononcée, disposée en petites rides transversales et offrant une carène près des bords latéraux et deux côtes longitudinales sur leur milieu; elles sont plus méplates dans le mâle, moins arrondies à leur extrémité et presque lisses. Dessous du corps et pattes d'un noir brillant, pubescents. *Cuisses* postérieures, surtout dans la femelle, très fortes; tarses dans les deux sexes, très longs et terminés par un crochet bifide.

De Constantine.



Sitaris *rufipes*, Gory

Annedouche sc. V. Rémond imp.

G. SITARIS. SITARIS. *Fabr.*

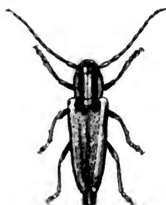
S. A PIEDS ROUGES. *S. rufipes*. Gory. Pl. 73.

S. antennis, capite, thorace, pectore tarsisque nigro-pilosis, punctatis; elytris, abdomine pedibusque brunneo-rubris, granulatis.

Longueur, 10 millim.; largeur, 4.

Elle est un peu moins grande que la *Sitaris humeralis*. *Tête* assez forte, renflée sur les côtés, irrégulièrement ponctuée, tenant à un cou très court. *Corselet* également ponctué, ayant ses angles antérieurs et postérieurs arrondis, sa base un peu lobée et relevée. *Écusson* large, triangulaire, ponctué, avec trois petites côtes sur sa partie antérieure. *Elytres* impressionnées et renflées à leur base, fortement ponctuées; mais ces points forment, par leur réunion, une granulation peu régulière. Tête, antennes, corselet, écusson, poitrine et tarses noirs, couverts de poils assez courts et durs. Élytres, pattes et abdomen d'un brun rouge.

D'Oran. Mon cabinet.



Saperda *cinerea*, *Gory*.

Annedouche, sc. N. Rémond, imp.

G. SAPERDE. SAPERDA. *Fabr.*

S. CENDRÉE. *S. cinerea.* Gory. Pl. 74.

S. cinerea, antennis thorace vittis duabus brunneo-cinereis; elytris planis, punctulatis, lateribus brunneo-cinereis.

Longueur, 27 millim.; largeur, 6.

D'un blanc cendré pubescent. *Tête* finement ponctuée, couverte d'une pubescence blanchâtre. *Corselet* presque carré, avec deux bandes longitudinales brunes. *Écusson* carré, arrondi postérieurement, blanc. *Élytres* carrées à leur base, méplates, allongées, allant en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité, qui est arrondie; elles ont quelques lignes longitudinales de points, et leurs bords latéraux sont d'un brun mêlé de grisâtre. Dessous du corps et pattes couverts de cette pubescence blanchâtre, piquetés de petits points noirs (femelle).

Cette espèce sera placée entre les *S. vittigera* de Fabricius et *Guerinii* de Brème (*Rev. zool.*, 1840, p. 277)[1].

De Constantine.

[1] La femelle de cette dernière vient d'être décrite et figurée par M. Erichson (*Reisen in Algier, etc.*, par Wagner, vol. III, p. 183, n. 43, pl. VIII, 1841) sous le nom de *Saperda* (*Phytœcia*) *glauca*.
(G.-M.)

G. OSPRYNCHOTE. OSPRYNCHOTUS. *Spinola*.

ORDRE DES HYMÉNOPTÈRES. — TRIBU DES TÉRÉBRANTS.

FAMILLE DES ICHNEUMONIDES. — SOUS-FAMILLE DES OPHIONIDES.

Antennes insérées vis à vis le milieu des orbites oculaires internes, assez rapprochées, filiformes, moins longues que le corps, dans les deux sexes, de vingt-quatre à vingt-cinq articles indépendamment de la radicule, qui est apparente. Premier article, n'atteignant pas le haut du front, en olive vidée, coupée en dessus, d'avant en arrière et de haut en bas. Second article obconique, plus mince et un peu plus court que le précédent, très apparent en dessus dans l'échancrure du premier, le dépassant à peine en dessous. Troisième et suivants jusqu'à l'avant-dernier, cylindriques, d'abord beaucoup plus longs que larges, diminuant rapidement en longueur après le huitième. Dix-huitième et suivants transversaux, peu distincts et difficiles à compter, le dernier terminé en pointe mousse.

Tête moyenne, allongée et rétrécie en avant; la face, les joues, le labre et les autres parties de la bouche formant ensemble une espèce de museau allongé. (C'est à ce trait, d'autant plus remarquable qu'il est très rare dans cette famille, que fait allusion le nom générique d'*Osprynchotus*, id est *fere rostratus*.)

Vertex court, quatre fois plus large que long, en trapèze élargi en avant. *Front* faiblement convexe, en triangle transversal. *Face* deux fois, au moins, plus longue que le front, prolongée notablement au delà des yeux à réseau, se confondant, en avant, avec l'épistome ou chaperon et, des deux côtés, avec les joues; sutures intermédiaires complétement effacées; joues en demi-cônes tronqués.

Yeux à réseau latéraux, ovales, grands et saillants.

Ocelles au nombre de trois, à la base du front, rapprochés et équidistants : triangle ocellaire équilatéral.

Labre assez grand, entièrement découvert, plane; bord antérieur arrondi; bord postérieur droit.

Mandibules minces, arquées, entourant le labre qui les sépare, ne pouvant se rejoindre qu'à leur extrémité, celle-ci bidentée; dents petites et aiguës, l'antérieure ou supérieure plus forte que l'autre.

Palpes filiformes. *Maxillaires* de cinq articles : les quatre premiers obconiques; second un peu plus grand que le premier; troisième et quatrième à peu près égaux entre eux et moitié plus petits que le second; cinquième mince, cylindrique, plus long que celui qui le précède. *Labiaux* de quatre articles : premier plus mince et plus long que chacun des suivants; deuxième, troisième et quatrième égaux en longueur et cylindriques; extrémité du dernier arrondie.

Prothorax très court; dos ne s'élevant pas à la hauteur du mésothorax; flancs peu rentrants et n'étant pas expressément excavés pour la retraite des fémurs antérieurs.

Mésothorax en contact immédiat avec le bord postérieur de la tête : disque d'une seule pièce. Autres parties du corselet comme dans plusieurs autres *Ichneumonides* et renvoyées à la description de l'espèce. *Écailles alaires* ovales.

Abdomen inséré à l'extrémité postérieure et inférieure du métathorax, au même niveau que les pattes de la troisième paire, très allongé, fortement comprimé, le plus souvent penché de manière à décrire une courbe dont la convexité est du côté du dos, de huit anneaux dont le dernier est, pour ainsi dire, surnuméraire, parce qu'il appartient exclusivement à l'appareil génital. Premier anneau pédonculiforme, d'une seule pièce tubuleuse, muni de deux tubercules stigmatifères, échancré en dessous :

vide de l'échancrure occupé par une membrane flexible destinée à se prêter aux mouvements des autres anneaux 2-7, augmentant progressivement en largeur et diminuant en longueur, comprimés latéralement, formés de deux pièces en demi-cônes superposées l'une à l'autre et réunies par une membrane flexible qui se prête à leur rapprochement et à leur éloignement : la pièce dorsale étant toujours plus grande que la ventrale, l'embrassant des deux côtés et la dépassant en arrière, au point que, si l'abdomen quitte forcément sa courbure naturelle et s'étend en ligne droite sur un plan horizontal, la septième plaque ventrale semble terminée au dessous de la cinquième dorsale. Huitième segment formé pareillement de deux pièces entières dans les *mâles*. Dans les *femelles* la pièce ventrale est fendue dès son origine et divisée en deux demi-tuyaux linéaires creusés en dessus et formant ensemble un étui destiné à défendre la tarière, depuis sa naissance jusqu'à l'extrémité du corps.

Tarière de la femelle plus ou moins prolongée en arrière, au delà de l'extrémité du corps, conformée comme dans les autres *Ichneumonides*. Voyez les *G. cryptus*, *pimpla*, *Grav* , etc.

Pattes simples, minces et allongées; tibias épais proportionnellement à la ténuité des autres pièces; ceux de la troisième paire à trois faces, dont deux supérieures obliques et une inférieure horizontale; arêtes intermédiaires droites et mutiques. Tarses de cinq articles : les quatre premiers garnis, en dessous, de deux rangées marginales de soies courtes, fines et serrées; le premier, aussi long que les trois autres pris ensemble; ceux-ci diminuant progressivement en longueur, du deuxième au quatrième; cinquième plus long que le quatrième, muni, en dessous, d'une pelote membraneuse et terminé par deux crochets simples. Tarses de la troisième paire aussi épais que dans les espèces du *G. anomalon*, *Grav*.

Région caractéristique de l'aile supérieure (St-Fargeau) composée d'une seule cellule radiale, étroite, allongée, à bord interne sinueux, terminée en pointe et sans appendice, à quelque distance de l'extrémité de l'aile, et de trois cellules cubitales. La première, très grande, reçoit la première nervure récurrente, un peu avant le milieu. La seconde petite, en pentagone presque régulier, reçoit la seconde nervure : la troisième est grande et complète.

O. DU CAP. *O. Capensis*. Spinola.

Dimensions : longueur du corps, prise du haut du front jusqu'à l'anus, 10 lignes. — *Id.* du devant de la tête prise du haut du front jusqu'à l'extrémité du labre, 1 ligne 1/2. — *Id.* de la portion de la tête qui s'étend au delà des yeux à réseau, 2/3 de ligne. — *Id.* du vertex, 1/2 ligne. — *Id.* du corselet, 2 lignes 1/2. — *Id.* de l'abdomen, 7 lignes. — Largeur de la tête, mesurée au haut du front, 1 ligne 1/4. — *Id.* du corselet à l'origine des ailes supérieures, 2 lignes. — *Id.* de l'abdomen à son origine, 1/4 de ligne. — *Id.* au milieu du sixième anneau, 2/3 de ligne.

Formes. Corps mat, finement pointillé ; ponctuation plus forte et plus serrée sur les côtés du segment post-scutellaire et sur le dos du métathorax. Pubescence rare, poils plus serrés et couchés en arrière, à l'extrémité de l'abdomen. Antennes glabres. Devant de la tête lisse. Disque du mésothorax uniformément convexe en avant et au milieu, penché brusquement en arrière, au point de former une fossette transversale au contact de l'écusson. Bords antérieurs du segment scutellaire saillants et caréniformes ; faces latérales en un plan incliné de haut en bas, d'avant en arrière et de dehors en dedans ; bords postérieurs enfoncés et sulciformes ; écusson élevé, faiblement convexe, en trapèze allongé et élargi en avant. Segment post-scutellaire très

étroit ; post-écusson court, transversal, saillant, mais ne se relevant pas à la hauteur de l'écusson. Dos du métathorax uniformément convexe, doucement penché en arrière. Des pièces qui sont censées le composer, il n'y en a que trois qu'on puisse distinguer nettement, parce que l'antérieure médiane, les trois intermédiaires et les trois postérieures sont intimement soudées ensemble et forment un tout où on n'aperçoit aucune trace de suture : les deux antérieures latérales sont courtes, larges, rebordées et arrondies en arrière. Premier anneau de l'abdomen subcylindrique ou s'élargissant très peu en arrière : tubercules stigmatifères latéraux coniques, placés vers le milieu de la longueur de l'anneau. Côté radial de la deuxième cellule cubitale plus grand que chacun des cubitaux : côtés transversaux plus grands que le radial.

Couleurs. Antennes, corps et pattes noirs. Articles huit à douze des antennes, face, labre, tarses et tibias jaunes. Extrémité tarsienne des tibias postérieurs, base du premier article des tarses de la même paire noires. Onglets obscurs. Ailes violettes.

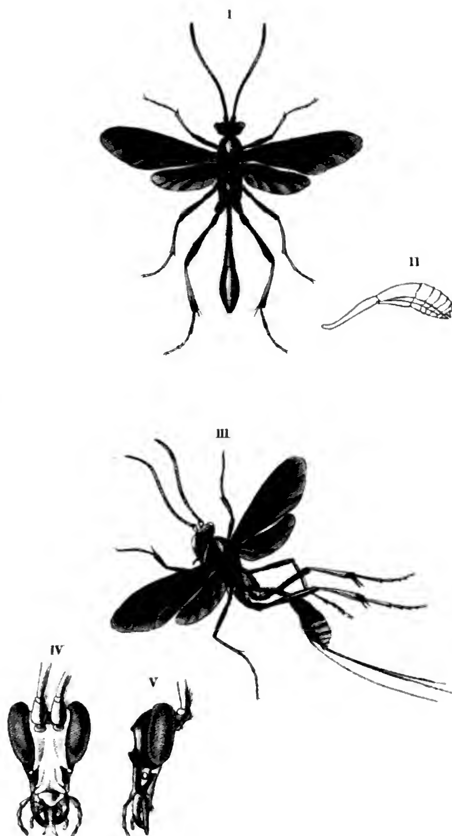
Sexes. Femelle : quatre derniers anneaux de l'abdomen jaunes ; tarière de la longueur de l'abdomen. — Mâle : huitième plaque ventrale plane, étroite et allongée. On aperçoit entre elle et la plaque dorsale correspondante les extrémités de deux appendices linéaires et pubescents qui font partie de l'appareil génital dont les autres pièces ne sont pas en évidence.

Patrie. Cap de Bonne-Espérance. Trois mâles et trois femelles rapportés par M. Drège.

MAXIMILIEN SPINOLA.

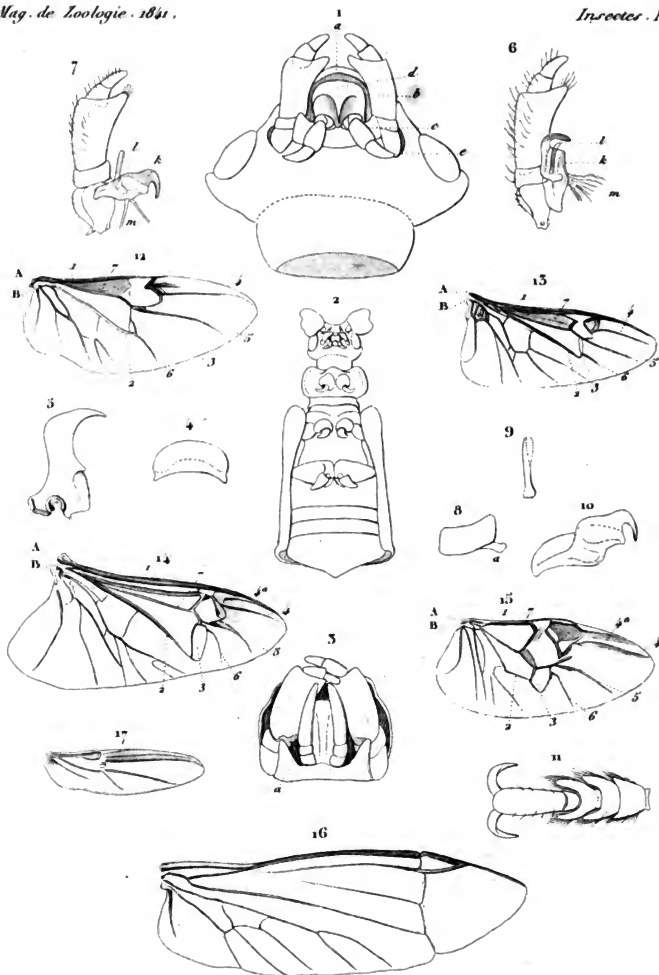
EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig. I. *Osprynchotus capensis* ♂, grandeur naturelle.
II. Abdomen du même, vu de profil.
III. *Osprynchotus capensis* ♀, grandeur naturelle.
IV. Tête vue de face, très grossie.
V. *Id.* vue de profil, avec le même grossissement.



Osprynchotus *capensis*, *Spinola*.

Spin. la del. *N. Remond imp.* *Anne.*



Pausidœ

N. Rémond imp.

Annedouche sc.

OBSERVATIONS

sur les affinités naturelles de la famille
des PAUSIDÆ,

PAR. M. H. BURMEISTER,
professeur de zoologie à l'université de Halle.

Aujourd'hui les entomologistes qui envisagent la science d'une manière philosophique ne mettent plus en doute que l'arrangement des Coléoptères d'après le nombre des articles des tarses ne soit contraire aux rapports naturels, et il serait impossible de soutenir une opinion contraire, quand on voit qu'il existe, dans plusieurs familles, des genres et même des sous-familles pleines d'exceptions. Ainsi, par exemple, on sait aujourd'hui que non-seulement les Hydroporiens ont quatre articles aux tarses antérieurs et intermédiaires, et que la plupart des Aléochariens n'ont pas cinq articles, comme cela devrait être, d'après le système qui leur donne le nom de pentamères, mais que, d'un autre côté, presque tous les Longicornes et Cycliques sont de véritables pentamères, quoique le système leur donne le nom de tétramères.

Il résulte de ces faits que la série des familles, d'après le nombre des pièces tarsales, est erronée, et que le caractère tiré du nombre des articulations des tarses n'est pas propre aux familles, mais qu'il est seulement un caractère de genres ou de sections naturelles dans l'une ou l'autre de ces catégories.

M'occupant depuis longtemps d'une étude générale des Coléoptères pour établir les véritables caractères des familles, j'ai acquis la conviction que la quantité des exceptions aux règles imposées par le système tarsal est

plus considérable qu'on ne le croit, et que le nombre des articles des tarses a moins d'importance, pour établir une famille, que la forme générale des tarses et la relation des différents articles entre eux. Mais il n'est pas possible de déterminer les familles des Coléoptères par la seule forme des tarses, et nous devons admettre d'autres caractères si nous voulons les fixer.

En considérant les caractères qui doivent concourir ensemble pour former les familles, je crois être arrivé à cette loi, qu'aucun de ces caractères n'est sans exception, et qu'il peut arriver qu'un Insecte appartienne certainement à telle ou telle famille, quoiqu'il soit privé d'un ou même de deux des caractères qui lui sont assignés. C'est ainsi qu'on observe des tarses tétramères ou trimères dans une famille de pentamères, comme cela a lieu dans le genre *Enicotarsus*, Laporte. C'est encore le cas d'un genre de Longicornes qui n'a pas les tarses élargis et bilobés, comme l'*Amallopodes*, Lequien, ou le *Trictenotoma*, Gray, caractère qu'on trouve dans toute la famille. C'est enfin ce qui a lieu dans les Carabiques, qui doivent tous avoir les antennes filiformes et qui offrent cependant des antennes épaissies au bout, comme dans quelques espèces du genre *Helluo*, Dejean.

Ces exceptions dans la marche générale de la nature, relativement aux familles, ne sont pas seulement considérées par nous dans chaque groupe de ce rang; mais nous les admettons dans tous les caractères qui doivent être réunis pour établir la définition véritable de la famille. Cependant les meilleurs de ces caractères sont ceux qui admettent le plus petit nombre d'exceptions, et, si nous avons un caractère presque invariable, nous devons, sans doute, lui attribuer le plus haut rang dans la définition de la famille ou du genre.

En observant la famille des Coléoptères sous ce point de vue, nous avons trouvé que le meilleur caractère de tous

se trouve dans des organes qui n'ont été employés, jusqu'ici, par aucun entomologiste[1]. Ces organes sont les ailes. Il est remarquable que personne n'ait songé à observer les ailes pour les faire servir à la classification des Coléoptères, tandis que celles des Diptères, des Hyménoptères et même des Lépidoptères ont été étudiées avec attention. Il est probable que c'est la présence des élytres qui a empêché les entomologistes d'étudier une partie du corps, qu'il est sans doute moins nécessaire de connaître que toutes les autres. Peut-être aussi la grande similitude des ailes dans la même famille a-t-elle engagé les monographes à étudier moins les organes du vol que les autres organes du mouvement, pensant qu'ils sont sans différences, puisque, dans une monographie, ils ne devaient pas en trouver. Cependant cette grande ressemblance des ailes dans une même famille est ce qui les rend importantes pour la classification et permet de conclure de leur forme à l'affinité, si tous les autres organes ne donnent pas encore des motifs suffisants pour établir cette affinité.

Je viens de prouver ce que j'avance en étudiant un groupe très curieux de Coléoptères qui a eu le malheur d'être placé dans des familles avec lesquelles il n'a pas plus de caractères communs qu'avec les Coléoptères en général; cette famille est celle des *Pausidæ*, établie par Linné, dans une dissertation académique, quelques années avant sa mort. Il n'a pas eu occasion de lui donner sa place dans le système des Coléoptères. Fabricius, en adoptant ce genre de Linné, le plaçait entre les Cerocoma et Lytta, mais le regardait comme douteux et encore mal connu. Latreille, le premier, en a donné une bonne description scientifique, en faisant

[1] MM. Guérin-Méneville et Percheron avaient cependant pensé que les ailes pourraient devenir un moyen d'étudier les Coléoptères; car ils les figuraient dans leur *Genera* des Insectes : ils espéraient en tirer des caractères, quand ils auraient pu les comparer dans la série des insectes. (*Édit.*)

des genres *Pausus* et *Cerapterus* une famille qu'il plaçait dans le groupe des Xylophages, parmi les Tétramères, la regardant comme intermédiaire entre les *Bostrichiens* et les *Trogossitiens*. M. Westwood, enfin, l'auteur qui a étudié les *Pausidæ* avec le plus grand succès, a suivi la manière de voir de Latreille, et a rangé les *Pausidæ* avec les *Trogossita* et les *Cucujus* dans le même groupe.

Il n'est pas difficile de démontrer l'erreur de cet arrangement, et je ne connais aucun caractère qui puisse faire motiver ce rapprochement; car les *Pausidæ* sont différents des *Trogossitæ* et des *Cucujidæ* par toute l'organisation. Pour faire voir clairement ces différences, il est nécessaire de connaître les caractères essentiels de la famille, comme ils existent dans les organes de la manducation, du vol et du mouvement en général, ainsi que dans la composition de tout le corps. Voici la description de ces parties dans le *Platyrhopalus denticornis,* la seule espèce qu'il m'ait été possible d'examiner spécialement, comparée avec les descriptions données par M. Westwood dans ses excellents mémoires sur la famille en question.

L'examen de la bouche du *Platyrhopalus denticornis* m'a montré que les *Pausidæ* ont une lèvre supérieure tranchante, cornée, plus ou moins semi-circulaire et sans échancrure, qui couvre la partie inférieure des mandibules (fig. 4). Celles-ci sont cornées, arquées avec le bout crochu, très aigu, sans dents[1], mais un peu élargies à la base, qui est couverte par la lèvre supérieure (fig. 5). Les mâchoires (fig. 6) ont un pédicule inarticulé, cordiforme, extérieurement corné, mais rempli de muscles charnus dans sa partie intérieure, muscles qui meuvent toute la mâchoire et principalement le lobe interne de celle-ci, que j'ai nommé *mando* (*k*) ou

[1] M. Westwood a figuré, chez le *Platyrh. denticornis*, deux dents à la mandibule (*Linn. Trans.*, t. XVI, pl. 33, f. 45); mais je n'ai pas vu de dents chez l'individu que j'ai disséqué.

pièce manducateuse, puisqu'elle est la plus broyeuse, si un Insecte prend une nourriture dure et non pas fluide. Cette pièce est d'une grandeur fort remarquable dans les *Pausidæ*, comme les figures de M. Westwood nous le montrent, et a, en général, la même configuration que chez le *Platyrhopalus denticornis.* On voit une plaque cornée, comprimée et courbée au bout, terminée par un crochet assez grand pour retenir et broyer les aliments durs, et, sous ce crochet, une lame interne tranchante, qui est sans doute destinée à découper les aliments. M. Westwood a figuré, dans son essai sur les Pausides (*Linnean Transact.*, t. XVI, pl. 33), la même pièce dans différents genres, comme fig. 7, *c*, du *Pentaplatarthrus pausoides*, fig. 18, *c*, d'un *Pausus genuine;* fig. 46, *c.*, du *Platyrhopalus denticornis*, et pl. 10, fig. 4 (deuxième volume des *Transact. of the zool. Soc. of London*) du *Platyrhopalus Mellii.* Toutes ces figures ont une ressemblance générale et font voir un mando corné, comprimé et arqué au bas avec un ou deux crochets. J'ai examiné soigneusement la conjonction de ce mando avec la mâchoire et j'ai trouvé qu'il est fixé à la seconde pièce de la mâchoire, qui forme un petit anneau sur la pièce basale ou *stipes.* Cet anneau, que l'on peut prendre pour le premier article du palpe maxillaire, a, dans son côté interne, un petit appendice capituliforme (fig. 8, *a*) qui est situé dans une excavation du mando et fait avec lui une articulation sur laquelle il peut se mouvoir par ses muscules en haut (fig. 6) et en bas (fig. 7) comme le mouvement broyant l'exige. Tout près, dans l'excavation articulaire du mando, on observe une autre excavation qui est allongée dans toute sa partie interne et postérieure (fig. 10). Dans cette excavation se fixe un petit style claviforme (fig. 9), qui peut faire avec le mando tous les mouvements, quand il est contenu dans le sillon de son côté intérieur. Quand le mando est redressé, ce petit style est caché entre lui et le palpe maxillaire (fig. 6, *l*), et c'est

pourquoi nous ne voyons pas ce style dans les figures de M. Westwood, excepté dans celle de la mâchoire du *Platyrhopalus Mellii*, où ce style n'est pas seulement inarticulé, mais forme un appendice filiforme, biarticulé et tout à fait semblable au palpe maxillaire interne d'un Carabique ou Hydrocanthare. Les autres parties de la mâchoire forment le palpe maxillaire, qui est, dans tous les Pausides, composé de quatre articulations, différant beaucoup dans la figure et la grandeur du second article. La plupart des Pausides ont ce second article très grand et élargi au côté interne, comme le montrent mes figures du *Platyrhopalus denticornis* (fig. 6 et 7), et du *Pausus Fichtelii* (fig. 3); mais, dans quelques uns, le même article est plus petit, comme M. Westwood l'a figuré chez le *Pentaplatarthrus pausoides* (*Linn. Trans.*, Tab I, fig. 3, 4, 7). La lèvre inférieure d'un Pauside est composée d'un menton, d'une languette ou ligule et de deux palpes labiaux. Le menton est une pièce cornée, transversale, deux fois échancrée au côté libre, avec des angles extérieurs plus ou moins tranchants (fig. 3 *a*). Entre ces angles, dans les échancrures, sont attachés les palpes triarticulés, filiformes, communément aigus, mais élargis au bout, et en massue chez le *Pentaplatarthrus pausoides* et le *Cerapterus*. La languette (fig. 1 *d*) est une pièce circulaire, extérieurement cornée et deux fois excavée pour faire mouvoir les palpes maxillaires. Elle est couverte, chez tous les vrais Pausus, par les palpes labiaux appliqués sur la bouche (fig. 3), mais libre et découverte chez les *Platyrhopalus* (fig. 1), *Pentaplatarthrus* et *Cerapterus*, puisque les palpes labiaux chez tous ces genres sont pendants.

Les pattes des Pausides sont, chez la plupart des espèces, robustes et comprimées. Les hanches des deux premières paires sont globuleuses; mais les deux postérieures sont élargies sur les côtés, transverses et couvertes par les bords

latéraux infléchis des élytres. Les trochanters sont grands et allongés de la manière que M. Kirby a nommée *fulcrans*, ce qui est aussi un caractère général des Carabiques. Les fémurs ne sont pas très grands, de même que les tibias, mais plus larges. On n'aperçoit, au premier coup d'œil, que quatre articles seulement aux tarses, chez la plupart des Pausides; mais ils en ont réellement cinq (fig. 11), comme l'a montré M. Westwood, excepté le *Lebiaderus Goryi*, qui n'en a véritablement que quatre. Ce dernier et quelques *Pausus* des Indes orientales sont les seules espèces qui aient des tibias grêles et cylindriques; chez tous les autres ils sont plus ou moins comprimés et dilatés. Les tarses sont aussi dilatés ou un peu élargis, et les trois ou quatre premiers articles sont très velus à la face inférieure; le quatrième est, chez les Platyrhopales, très petit (fig. 11); mais le cinquième est le plus long de tous, moins dilaté, non velu en dessous et armé de deux crochets très grêles, aigus et courbés.

Les élytres de tous les *Pausus* ont une échancrure noueuse à l'extrémité du côté interne, fermée par une membrane cornée plus mince. Sous cette échancrure est situé le dernier orifice aérien au stigmate du ventre. Le ventre même est composé, chez la plupart des Pausides, de quatre anneaux : les premier et quatrième grands, les deux intermédiaires plus petits (fig. 2); seulement chez le *Platyrhopalus Westwoodii* on a observé cinq anneaux.

La configuration des ailes est très difficile à décrire avant d'avoir donné un résumé des caractères qui sont importants pour une description scientifique; c'est pourquoi je donne ici quelques indications sur la construction générale des ailes des Coléoptères.

D'abord il est nécessaire de connaître la construction de leur membrane même pour voir si elles sont couvertes de petits poils ou glabres. La petitesse des poils m'a fait longtemps croire que les ailes de tous les Coléoptères en

sont privées, comme le sont véritablement les ailes des lamellicornes ; mais un examen plus attentif, avec un microscope composé, m'a montré que le plus grand nombre des Coléoptères, comme les Carabiques, les Hydrocanthares, les Cycliques, les Dimères, les Mycétophagiens, ou la plupart des familles, ont des ailes couvertes par des poils microscopiques. C'est aussi le cas des *Pausidæ*. Considérant ensuite la disposition des nervures dans les ailes, nous remarquons que tous les Coléoptères ont deux nervures principales, que je nomme *nervure marginale* et *nervure radiale*. La nervure marginale est située au bord antérieur de l'aile et est accompagnée généralement par une autre nervure plus petite, qui part aussi de la base de l'aile. La nervure marginale n'atteint pas le bout de l'aile; mais elle se termine, à peu près à la moitié, aux deux tiers ou aux trois quarts de sa longueur, près du bord antérieur, par une articulation : c'est le point dans lequel l'aile est pliée, si elle doit être couverte par les élytres. La nervure radiale part de la base de la première, mais en divergeant sur un angle plus ou moins grand. Cette nervure se dirige vers le bord postérieur de l'aile; mais elle ne l'atteint pas et se termine aussi par une sorte d'articulation à la même hauteur que celle de la nervure marginale. J'ai trouvé ces deux nervures dans toutes les ailes des Coléoptères, et souvent seules, comme chez les *Cis* et dans la plupart des genres contenant des espèces très petites; mais, chez la plupart des Coléoptères, l'aile a des nervures accessoires. Ces nervures sont situées, tantôt entre les deux nervures principales et tantôt après la radiale. Je nomme les premières *discoïdales* si elles sont entre la nervure marginale et la radiale, et *apicales* si elles sont après les articulations des deux nervures au bout de l'aile; enfin je nomme *basales* toutes les nervures qui sont situées après la radiale au côté du bord postérieur de l'aile. Ces trois groupes différents de nervures sont très variables chez les différentes familles des Coléoptères et donnent un

très bon caractère pour les déterminer. Voilà la description des différentes nervures chez les *Pausidæ*.

La nervure marginale A (1) n'atteint pas au delà de la moitié du bord antérieur de l'aile, où elle est terminée par une articulation faible. La nervure radiale B (2) n'arrive aussi qu'au milieu de l'aile, où elle est terminée par une petite cellule (3) triangulaire qui donne naissance à une petite branche recourbée (6) au côté intérieur de l'aile, pour distinguer mieux la partie apicale de la partie basale, et supplée l'articulation de l'aile dans cette place. Entre les nervures marginale et radiale, on voit une faible nervure discoïdale (7), qui a plutôt l'apparence d'une plaque coriacée, au côté interne de la nervure marginale. Cette plaque est terminée par une nervure plus cornée et fourchue qui donne un rameau (4) à la partie de l'aile après l'articulation du fléchissement. Ce rameau est aussi fourchu et attaché, par sa branche antérieure la plus petite, à la nervure apicale supérieure, qui termine en avant la partie de l'aile après l'articulation, et fait même l'articulation avec la nervure marginale. La branche postérieure (5) du rameau part de la partie apicale de l'aile et la fait étendre. Enfin la nervure basale B est composée de trois rameaux divergents; le premier et le second sont fourchus et réunis par des nervures transverses qui forment quelques cellules allongées très difficiles à décrire, mais très bien expliquées par une figure de l'aile; c'est pourquoi je n'entrerai pas dans d'autres développements.

Voilà les caractères de la famille des Pausides; comparons-les avec ceux des autres familles pour connaître leur affinité véritable et naturelle.

Cette comparaison détaillée serait longue et monotone, aussi en donnerai-je seulement le résultat en affirmant que les Pausides sont des *Coléoptères carnassiers, très voisins des Carabiques et remplacant la même modification du type des*

carnassiers terrestres, *comme les Gyriniens parmi les carnassiers aquatiques*.

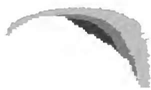
Il est possible que le lecteur soit surpris d'une assertion qui paraît aussi paradoxale ; mais je vais apporter la preuve de ce que j'avance.

D'abord la configuration de la bouche est tout à fait la même et ne diffère que par de faibles modifications accidentelles. Le véritable caractère de la bouche d'un Coléoptère carnassier est la figure de la mâchoire et la construction du mando. Nous voyons cette pièce cornée, arquée, allongée et broyeuse chez les unes et les autres, et la seule différence est que le mando des Carabiques est couvert de poils, mais que celui des Pausides est nu et sans poils. Le palpe maxillaire interne n'a-t-il pas les mêmes caractères chez les Carabiques et les Pausides, c'est à dire une figure filiforme? On m'objectera que le palpe intérieur des Pausides est inarticulé et le palpe des Carabiques biarticulé ; mais j'ai déjà montré que quelques genres des Pausides, comme le *Platyrhopalus Mellii*, Westw. (qui forme un genre particulier et n'est pas un vrai *Platyrhopalus*), ont des palpes maxillaires internes triarticulés ; et l'on voit que ce même palpe, chez le *Pentaplatarthrus pausoides*, d'après la figure de M. Westwood (*Linn. Trans.*, XVI, pl. XXXIII, fig. 7 *c*), est dilaté en forme de capuchon et couvre le mando comme dans le genre Cychrus et ses congénères chez les Carabiques. Je ne veux cependant pas dire que les Pausides sont des Carabiques, mais seulement qu'ils forment une famille particulière à côté des Carabiques, montrant la même variation du type d'un carnassier terrestre que nous montrent les Gyriniens à l'égard des carnassiers aquatiques ; et cette manière de voir est tout à fait assurée par la figure du palpe maxillaire interne, aussi petit chez les Gyriniens et souvent nul. Il est même possible que quelques Pausides n'aient pas plus ce palpe interne, puisqu'il est disparu chez les Gyriniens. Je ne parle pas des autres parties de la bouche

pour montrer que la lèvre supérieure cornée, que les mandibules grandes, crochues, cornées, que le menton transversal, tridenté, dilaté, enfin que la langue libre, proéminente et l'insertion des palpes maxillaires, donnent une correspondance si grande entre les groupes en comparaison, qu'il faudrait une sorte d'obstination pour ne pas admettre l'affinité naturelle entre eux. En surabondance je ferai seulement mention de la figure des palpes labiaux sécuriformes chez les *Pentaplatarthrus* et *Cerapterus* comme chez les *Cychrus*, ce qui donne une seconde analogie entre les *Pentaplatarthrus* et la dernière analogie déjà offerte par le palpe maxillaire interne dilaté en forme de capuchon.

Mais il n'est pas nécessaire de prendre seulement la bouche pour faire connaître l'affinité des Pausides et Carabiques. Toutes les autres parties du corps, excepté les antennes, montrent la même ressemblance. La tête saillante, le cou très distinct, le prothorax plus ou moins cordiforme, les hanches antérieures globuleuses et les hanches postérieures, transverses et aiguës au côté extérieur et très distinctes des trochanters soutenants (*trochanteres fulcrantes*), sont aussi des preuves d'une affinité naturelle qui ne peut pas être affaiblie par quelques différences des antennes et des pattes. Il est vrai que les antennes sont tout à fait différentes; mais il en est ainsi de toutes les antennes de Coléoptères; et l'analogie déjà signalée avec les antennes des Gyrins est la seule que je connaisse. Les antennes de quelques Carabiques mêmes, comme celles de l'*Helluo laticornis*, Dej., de quelques *Morio* et de l'*Ozæna orientalis*, Klug., ont une grande analogie avec les antennes des Céraptères et sont les premières traces d'une modification du type de l'antenne filiforme, elle sera typique dans la beauté de sa perfection chez les Pausides; car nous voyons comment l'antenne des Céraptères, encore très analogue en nombre des anneaux et en figure avec les antennes des autres Coléoptères, est déformée chez les *Pentaplatarthrus*

et *Lebiaderus*, et arrive jusqu'à la forme de celle des vrais *Pausus* et *Platyrhopalus*, où le nombre des anneaux diminue et où les derniers se dilatent. Enfin la proéminence en nœud au côté externe postérieur des élytres, chez les Pausides, n'est-elle pas observée aussi chez quelques Carabiques, comme les Ozænes? J'ai comparé cette proéminence chez l'*Ozæna testudinea*, Klug. (*Iahrbuch*, I, tab. 1, fig. 7), avec la même chez le *Platyrhop. lævifrons*, Westw., et n'ai trouvé aucune différence. M. Westwood, en n'admettant pas l'analogie des *Pausidæ* avec les *Pselaphidæ*, qui, sans doute, n'existe pas, a déjà fait une allusion à la ressemblance des *Ozæna* et des *Pausus*, sans lui donner plus d'importance, comme une sorte d'analogie (*The entom. Magaz.*); mais je crois avoir raison de dire que cette analogie est véritable, car les Ozænes et les Pausus ont même la faculté de produire une crépitation Ayant montré l'affinité de tout le corps des Carabiques et des Pausides, il me reste, pour faire voir cette ressemblance parfaite, à parler des ailes, de l'abdomen et des pieds. Pour ce qui concerne les ailes, je ne crois pas avoir besoin de montrer leur ressemblance par une description détaillée, je prierai seulement mes lecteurs de voir les figures que j'ai données de l'aile des *Platyrhopalus denticornis* (12), *Calosoma sycophanta* (13), *Dyticus marginalis* (14) et *Gyrinus natator* (15), et celles des genres *Cucujus* (16) et *Bostrichus* (17). Un seul regard montre une ressemblance générale parfaite entre les ailes des *Platyrhopalus*, *Calosoma*, *Dyticus* et *Gyrinus*; mais la plus grande différence entre les quatre ailes des carnassiers et celles d'un *Cucujus* et d'un *Bostrichus*, genres aberrants de la famille des Longicornes et des Rhyncophores. Nous avons ici en même temps l'occasion de voir l'importance de la configuration des ailes pour déterminer les familles naturelles; car nous voyons les quatre ailes des Coléoptères qui sont des membres d'un seul groupe naturel tout à fait semblable; mais celles des autres groupes



diffèrent non seulement de celles des carnassiers, mais aussi entre elles; et la même ressemblance que l'on voit dans les ailes de ces quatre carnassiers se trouvera, si l'on compare les ailes des Longicornes avec celles du *Cucujus depressus*, ou, d'un autre côté, si l'on compare celles des Rhynchophores avec celles d'un Bostrichus. Je le répète, les ailes de tous les carnassiers sont couvertes de petits poils microscopiques, et nous trouvons les mêmes poils à l'aile du *Platyrhopalus*.

La ressemblance de l'abdomen des Pausides et des Carabiques est assez grande pour montrer leur affinité naturelle. On voit, dans ma figure du dessous du corps d'un Platyrhopalus, que l'abdomen est composé de quatre articles, et la même configuration a été dessinée plusieurs fois par M. Westwood; c'est la construction typique d'un Carabus, d'un Cychrus et des autres genres des Carabiques, produite par la réunion du premier segment avec le second, et du pénultième avec le dernier. Si cette conjonction n'existe pas, le Carabique doit avoir six anneaux; si l'une ou l'autre paire des anneaux est jointe, on trouve cinq anneaux, et, si les deux paires sont unies, il y en a seulement quatre. Ces trois différences des nombres sont observées chez les Carabiques en général, mais non pas encore chez les Pausides. Cependant M. Westwood a donné la figure du *Platyrhopalus Westwoodii* avec cinq anneaux abdominaux, et la grandeur des deux premiers anneaux nous montre qu'ils ne sont pas soudés comme chez le *Platyrhopalus denticornis*.

Enfin les jambes et les tarses, parties des pattes que nous n'avons pas encore comparées avec les mêmes des carnassiers, ont une ressemblance moindre, puisqu'ils forment une partie typique de la famille. Ici il est suffisant de connaître que la plupart des Pausides sont pentamères comme la plupart des carnassiers, et qu'ils ont des ongles simples, comme tous; mais la forme comprimée des jambes, la

brièveté du premier article des tarses, la petitesse du quatrième chez les Platyrhopales, et la surface velue des quatre ou trois premiers, sont des caractères qui leur donnent leur figure particulière et leurs différences de famille dans le groupe des Coléoptères carnassiers. Cependant l'analogie avec les Gyriniens n'est-elle pas grande? ceux-ci n'ont-ils pas les mêmes jambes courtes et comprimées comme la plupart des Pausides; et les tarses des Gyriniens ne sont-ils pas tout à fait particuliers et différents des tarses des Dyticiens? C'est pourquoi personne ne peut douter que ces deux familles ne soient les membres d'un groupe plus grand et naturel que nous nommons des Hydrocanthares et qui est placé à côté des Carabiques, dans le plus grand groupe des carnassiers. Il est nécessaire de donner un nom général pour les deux groupes des Carabiques et Pausides, qui forment ainsi les Coléoptères carnassiers terrestres, et je propose le nom de *Géolestès*, dérivé de γῆ, terre, et de ληστὴς, ravisseur, puisqu'ils sont des ravisseurs de la terre comme les Hydrocanthares les ravisseurs de l'eau.

Ainsi les carnassiers sont déterminés et partagés de cette manière :

COLEOPTERA CARNIVORA *seu* ADEPHAGA.

Mandibulæ arcuatæ, corneæ, maxillarumque mandones cornei, elongati, sæpissime uncinati, setosi vel ciliati, rarius nudi. Maxillarum galea, sive palpæ maxillares internæ, sæpissime filiformes, biarticulatæ, rarius uniarticulatæ vel nullæ. Mentum transversum in apice bisinuatum, extus dilatatum; ligula libera, mobilis, extus stipite corneo suffulta. Femora pedum posticorum connata cum pectore extus acuminata; trochanteres pedum fulcrantes. Alæ pilosæ, vena radialis cellula transversa in apice terminata.

I. *Geolestes.* Pedibus ambulatoriis; capite exserto, collo plus minusve elongato.

1. *Antennæ* 11-*articulatæ, filiformes, rarius moniliformes vel depressæ versus apicem. Maxillarum galea semper biarticulata elongata, interdum cucullata, sæpissime filiformis.*
1. Carabidæ.

2. *Antennæ* 2-10 *articulatæ, vel omnino depressæ, latæ-ellipticæ, vel lentiformes, vel irregulariter clavatæ. Maxillarum galea sæpissime styliformis uniarticulata, interdum obsoleta rarius cucullata.* 2. Pausidæ.

II. *Hydrocanthari.* Pedibus natatoriis sæpissime compressis, ciliatis.

1. *Antennæ filiformes, rarius medio paululum incrassatæ vel in apice depressæ Oculi duo. Maxillarum galea semper biarticulata, filiformis, interdum minuta.*
3. Dyticidæ.

2. *Antennæ clavatæ, primo articulo dilatato, auriculato; maxillarum galea obsoleta vel nulla. Oculi quatuor.*
4. Gyrinidæ.

RÉVISION CRITIQUE

ET

SUPPLÉMENT A LA MONOGRAPHIE

DU GENRE

PASSALE,

par A. PERCHERON.

PREMIÈRE PARTIE.

Depuis que la monographie des Passales a paru, un certain nombre d'espèces nouvelles ou que je n'avais pu reconnaître dans les auteurs s'est répandu dans les collections; afin de faciliter leur détermination, quelques amis m'ont engagé à donner un supplément à cet ouvrage. Pour ne pas faire trop attendre ce travail, il paraîtra par parties séparées, à mesure que j'aurai rassemblé les matériaux de deux ou trois planches. Dans cette première partie, profitant des observations qui m'ont été faites par quelques entomologistes et surtout de celles pleines de bienveillance de M. le comte de Mannerheim, je donne une révision critique de la monographie originale; je rétablis, d'après le

désir des commissaires de l'Académie des sciences, les phrases latines de toutes les espèces, et j'établis une suite complète de numéros pour toutes les espèces anciennes et nouvelles que je range sous les divisions que je n'avais fait qu'indiquer dans l'ouvrage primitif; pour les espèces qui paraîtront dans d'autres parties du supplément, il sera facile de les intercaler à la place qu'elles doivent occuper au moyen de numéros dont elles seront marquées; enfin je donne à la fin de cette partie la description de quelques espèces que je n'ai pu reconnaître dans les auteurs, et qui, plus tard, peut-être, me passeront sous les yeux.

A. P.

Mai 1841.

G. PASSALE. PASSALUS. *Fabricius.*

HEXAPHYLLI.

1. P. EMARGINATUS. *Weber. Mon.*, p. 21, n. 1, pl. 2, fig. 1.

Mandibulæ magnæ, apice truncatæ, emarginatæ. Caput inæquale, denticulis vix determinatis, lateris sinistris majoribus. Thorax lævis serius ater, nitidus, linea media haud impressa. Elytra striata, atra, margine imprimis baseos rufo-barbata; antennis hexaphyllis. Fab.

Cette espèce, indiquée au bas de la planche comme grossie deux fois, ne l'est qu'un peu plus de la grandeur naturelle.

2. P. PILIFER. *Perch. Mon.*, p. 23, n. 2, pl. 2, fig. 2.

Corpore lævissimo, convexiusculo; capite punctato; carena vertice transversa, et antice in extremis furcata; clypeo valde emarginato, latere sinistro oblique producto; antennis hexaphyllis, foliis primis tribus brevibus, alteris longioribus, ultima incrassata.

Cette espèce, indiquée au bas de la planche, comme grossie trois fois, ne l'est que deux fois.

3. P. NEELGHERRIENSIS. *Guérin, Rev. zool.* (Pl. 77, fig. 1.)

Grossi deux fois et demie.

Semiconvexus; vertice tuberculo minimo, carenaque transversa magna; carenæ duæ divergentes procedunt, clypeo procul spinis terminatæ; clypeo valde emarginato; dente sinistra obliqua, dextra longiore.

Longueur, 28 millim.

Corps médiocrement bombé, tête lisse en dessus, avec quelques points dispersés; du vertex s'élève une petite carène longitudinale, en ayant deux autres transverses à son extrémité; de l'avant de la carène médiane s'en détache une autre très fine, d'abord droite, se séparant ensuite en deux sous un angle ouvert et courbe, formant un mamelon au point d'arrêt, et réunies par une autre carène transverse, le tout sans atteindre le bord du chaperon; celui-ci est fortement anguleux vis à vis l'extrémité des deux carènes, mais ses angles sont tronqués à leur extrémité : l'angle gauche est plus dilaté que l'angle droit et se penche un peu vers lui à son extrémité. Les bords élevés de la tête sont saillants et anguleux avant leur extrémité; les carènes oculaires sont peu élevées et obliquent beaucoup du côté de l'œil. Le labre est assez fortement échancré, pointillé, velu; les mandibules sont droites, d'abord anguleuses extérieurement, recourbées brusquement à l'extrémité; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne très sinuée; les lobes latéraux de celui-ci sont chargés de très gros points, excepté vers leur extrémité : on n'aperçoit pas de fossettes gulaires; les antennes sont hexaphylles, les trois derniers articles sont beaucoup plus longs que ceux qui les précèdent; le dernier est notablement renflé dans son milieu. Le

prothorax est en carré transversal, ayant un sillon dorsal peu profond, n'atteignant ni le bord antérieur, ni le bord postérieur; le sillon marginal est très étroit, avançant par derrière la tête, un peu élargi à son extrémité; les fossettes latérales sont peu profondes et ne sont accompagnées d'aucun point, l'écusson est lisse; les fossettes mésosternales sont peu profondes, rugueuses et s'élargissant un peu à leur extrémité; le disque du mésosternum est accompagné de quelques points agglomérés; les stries des élytres sont également profondes et également chargées de petits points espacés.

Cette espèce vient de la côte du Malabar et fait partie de diverses collections; elle se rapproche du groupe formé par les *P. emarginatus*, *pilifer* et *Chevrolat.*

4. P. TRIDENS. *Wiedemann. Mon.*, p. 24, n. 3, pl. 2, fig. 3.

Capite antice bicorniculato; elytris punctato-striatis, utrinque costatis et striato-punctatis; antennis hexaphyllis Wied.

Cette espèce, indiquée au bas de la planche comme grossie trois fois, ne l'est qu'un peu plus d'une fois.

5. P. CHEVROLAT. *Perch. Mon.*, p. 26, n. 4. pl. 2, fig. 4.

Antennis hexaphyllis, mandibulis extra angulatis; vertice valde punctato, tuberculato; carenis duabus transversis; carenæ duæ alteræ procedunt circumflexe divergentes ante clypeum dentatæ; clypeo lato, emarginato.

6. P. AUSTRALASICUS. *Perch.* (Pl. 77, fig. 2).

Grossi une fois et demie.

Corpore convexiusculo, lævi; vertice rugoso; tuberculo compresso connexo, duobus basi minoribus transversis; clypeo transversim quadrato depresso, subtile rugoso, angulis quatuor dentatis; antennis hexaphyllis, foliis primis duabus brevioribus.

Longueur, 45 millim.

Corps demi-convexe, tête largement chagrinée; sur le vertex naît un tubercule peu saillant, entièrement engagé, relevé un peu à son extrémité, accompagné à sa base de deux autres tubercules qui le joignent au milieu de sa longueur par une ligne presque droite; l'extrémité du tubercule principal les coupe perpendiculairement et donne naissance à une double carène tout à fait transversale, aux extrémités de laquelle sont deux petites dents dirigées en avant de la tête. A partir de ces deux dents, la carène est simple et se dirige, à angle droit, vers le bord du chaperon, où elle se termine par une dent avancée. Le chaperon, limité de tous côtés par la carène, forme un parallélogramme très allongé, placé transversalement, dont le bord antérieur est un peu concave; il est très finement chagriné : les bords élevés de la tête sont saillants et viennent, après avoir formé, près de leur extrémité, un tubercule saillant, aboutir au bord antérieur de la tête, où ils forment une dent avancée, de sorte que le bord de la tête se trouve armé de quatre pointes très écartées, mais les deux intermédiaires plus que les autres; les carènes des yeux sont très inclinées en arrière et un peu anguleuses; le labre est presque droit à son bord antérieur, ponctué, velu; les mandibules sont assez allongées, la lèvre s'articule avec le menton par

une ligne droite; les lobes de celui-ci sont finement ponctués, les fossettes gulaires sont rondes, profondes et fort écartées; les antennes sont hexaphylles, avec leur dernier article épais au milieu. Le corselet est en carré transversal, sans sillon dorsal; le sillon marginal est étroit, profond, avançant soit antérieurement, soit postérieurement, d'un tiers de la largeur du corselet de chaque côté; l'extrémité antérieure est un peu dilatée et un peu écartée du bord antérieur; l'écusson est lisse; les fossettes mésosternales sont assez profondes, accentifères, dirigées très obliquement; les cicatrices abdominales sont étroites et profondes à leur origine, mais se dilatent un peu et sont moins creuses à leur extrémité; le disque du mésosternum est accompagné d'une bande de gros points enfoncés; les segments abdominaux sont fortement rugueux sur les côtés; les élytres sont sans aucune villosité, profondément striées partout, et les stries chargées de points serrés; tous les tibias sont légèrement velus.

Cette espèce est propre à la Nouvelle-Hollande et se trouve dans plusieurs collections.

7. P. SEXDENTATUS. *Eschs. Mon.*, p. 28, n. 5, pl. 2, fig. 5.

Antennarum clava sex lamellata, thorace angustiore, angulis acutis; elytris basi glabris. Eschs.

8. P. MOLUCCANUS. *Guérin. Mon.*, p. 31, n. 7, pl. 2, fig. 7.

Corpore convexo lævi; vertice tuberculo; basi carenis duabus transversis lineatis, anteorsum carenis duabus bi-intus convexis, medio cantho transverso junctis; clypeo emarginato lineis duabus convexis.

9. P. DILATATUS. *Dalman. Mon.*, p. 29, n. 6, pl. 2, fig. 6.

Depressus niger nitidus, capite inæquali tuberculato; thorace lævissimo haud canaliculato; elytris imberbis, striis exterioribus profunde, interioribus subtiliter, punctatis, interstitiis dorsalibus planis. Dalm.

Cette espèce est bien réellement de la Nouvelle-Hollande; elle se rapproche beaucoup de l'espèce nommée *P. australasicus*, qui est de la même localité et qui, sans la différence des antennes, qui est très remarquable, pourrait en être considérée comme l'un des sexes.

10. P. LATIPENNIS. *Dup.* (Pl. 77, fig. 3.)

Grossi deux fois et demie.

Corpore convexiusculo, lævissimo; capite punctatissimo vertice tuberculo connexo elongato, carenisque medio duabus, antice carenis duabus mox fere transversis postea rectis apice emarginatis; clypeo recto; antennis hexaphyllis.

Longueur, 25 millim.

Corps demi-convexe; tête fortement chargée de gros points rapprochés; sur le vertex se trouve un tubercule très peu saillant, si ce n'est à sa pointe, accompagné, vers le milieu de sa longueur, de deux autres tubercules très petits. De l'extrémité du tubercule central s'avancent, sous un angle ouvert et courbe, deux petites carènes tranchantes se rejoignant, à leur extrémité, par une petite ligne transverse un peu anguleuse vers le milieu du chaperon. Vis à vis l'extrémité de chacune des carènes, et un peu du côté des yeux, le chaperon forme deux angles aigus; l'espace

renfermé entre ces deux angles est concave; les bords élevés de la tête sont fortement carénés, les carènes oculaires peu saillantes. Le labre est presque carré, finement ponctué, velu; les mandibules sont anguleuses sur les côtés, avec les deux premières dents de l'extrémité plus apparentes que la troisième. La lèvre s'articule avec le menton par une ligne un peu sinuée; celui-ci a les lobes fortement ponctués et les fossettes gulaires très grandes. Les antennes sont hexaphylles, le dernier article un peu épais et les intermédiaires les plus longs de tous. Le prothorax est en carré transversal, sans sillon dorsal; le sillon marginal est très fin, n'avançant vers la tête que jusqu'aux bords élevés, un peu élargi à son extrémité. Les fossettes latérales sont fortement ponctuées: les bords du prothorax sont fortement ponctués, surtout du côté de la tête; l'écusson est lisse. Les fossettes mésosternales sont assez grandes, en parallélogrammes, placées obliquement et fortement ponctuées; les cicatrices abdominales sont très étroites à leur origine, s'élargissent insensiblement pour se rétrécir un peu plus brusquement, elles sont fortement ponctuées, et un grand nombre de points qui accompagnent ordinairement le disque du métasternum sont groupés autour d'elles. Les élytres ont leurs stries également profondes, et les stries également garnies de points fins espacés; les élytres n'offrent, en outre, aucune villosité remarquable; le dessous du corps et les tibias sont velus.

Cette espèce est de Java et fait partie de la collection de M. Gory.

PENTAPHYLLI.

11. P. BARBATUS. *Fab. Mon.*, p. 33, n. 8, pl. 2, fig. 8.

Ater vertice antice quadridentato, elytris margine baseos rufo hirtis. Caput inæquale, denticuli utrinque duobus brevibus incumbentibus. Fab.

12. P. ROBUSTUS. *Percher. Mon.*, p. 35, n. 9, pl. 3, fig. 1.

Corpore crasso, brevi, lævi; vertice tuberculo acuto; carenis duabus, angulo obtuso procedentibus dentatis, terminato; clypeo recto, medio spinis duabus minimis junctis.

13. P. LEACHII. *Mac-Leay. Mon.*, p. 37, n. 10, pl. 3, fig. 2.

Ater nitidus, corpore valde depresso thoracis lateribus punctatis; angulis anticis planis; elytris punctato-striatis, tibiis anticis extus 4-dentatis. Mac-Leay.

La synonymie du *P. tetraphyllus* d'Eschs. doit être regardée comme douteuse; aussi donnerai-je la description de cet auteur aux espèces que je n'ai point vues en nature.

14. P. CRENATUS. *Mac-Leay. Mon.*, p. 38, n. 11, pl. 3, fig. 3.

Ater nitidus, thoracis lateribus punctatis; angulis antice profunde impressis; elytris crenato-striatis, tibiis anticis extus 6-dentatis. Mac-Leay.

15. P. PENTAPHYLLUS. *Palissot. Mon.*, p. 40, n. 12, pl. 3, n. 4.

Niger depressus. Antennæ pentaphyllæ. Thorax utrinque scaber, medio sulcatus. Tibiæ mediæ leves. Paliss.

TRIPHYLLI.

* *Feuillet des antennes allongé.*

A. *Chaperon denté au milieu.*

+ *Vertex portant une corne.*

a. *Élytres velues à la base.*

16. P. INTERRUPTUS. *Linné. Mon.*, p. 42, n. 13, pl. 1, fig. 1, 2.

Ater vertice tuberculis tribus elevatis : intermedio majori compresso ; mandibulæ tridentatæ. Fab.

M. Hope, dans son *Coleopterist's manual*, pense que l'*Interruptus* de Linné n'est pas celui de Fabricius; que cette espèce doit être propre à l'Amérique méridionale et non aux États-Unis. Je ferai observer que Linné donne une citation de la Jamaïque, une de Cayenne; que Fabricius l'indique comme des îles de l'Amérique; qu'il a dû parfaitement connaître l'espèce typique de Linné, son maître, et que, dans sa description détaillée, il donne un moyen de reconnaître au moins la taille. Ces raisons, jointes à celles que j'ai données dans la *Monographie*, me font persister à croire que ces deux auteurs n'ont eu en vue qu'une seule et même espèce, mais que, peut-être, ils en ont confondu plusieurs sous ce nom.

17. P. TLASCALA. *Perch. Mon.*, p. 45, n. 14, pl. 3, fig. 5.

Depressus, vertice punctatissimo, tricarenato; carena media elongata, in extremis in clypeum producta reflexa; clypeo transverso triangulari medio emarginato; antennis triphyllis, sulcis elytrorum dorsalibus subtile punctatis.

18. P. PUNCTIGER. *Lepel.* et *Serv. Mon.*, p. 47, n. 15, pl. 3, fig. 6.

Passalus antennarum clava trilamellata capite puncto subinermi, thoracis sulco huic æquali angulisque anticis rectis submucronatis; elytrorum striis punctatis, intervallis transverse subrugosis. Lepel. et Serv.

19. P. COARCTATUS. *Perch. Mon.*, p. 49, n. 16, pl. 3, fig. 7.

Corpore depressiusculo, vertice lævi; tuberculo conico valde producto acuto, tuberculis basi duobus minoribus; clypeo antice circumdato medio emarginato; fossula sub extremitatem tuberculi. Antennæ triphyllæ.

20. P. PUNCTATISSIMUS. *Eschs. Mon.*, p. 51, n. 17, pl. 3, fig. 8.

Vertice tuberculato acuminato, thoracis lateribus longitrorsum punctatis; elytrorum striis dorsalibus profunde punctatis, interstitiis transversim striolatis. Eschs.

21. P. PLICATUS. *Perch. Mon.*, p. 54, n. 19, pl. 4, fig. 2.

Corpore convexo. Caput vertice rugoso, tuberculo porrecto incurvato, tuberculis duobus basi minimis; carenis ante duabus semi-circularibus; clypeo recto vix in medium sinuato.

22. P. VILLOSUS. *Perch. Mon.*, p. 56, n. 20, pl. 4, fig. 3.

Depressiusculus, clypeo lævi antice producto bidentato; vertice tuberculo conico in extremis acuto, basi tuberculis duobus minimis; thorace quadrato, angulis reflexis; antennis triphyllis.

23. P. UNICORNIS. *Lep. Serv. Mon.*, p. 57, pl. 4, fig. 4.

Antennarum clava trilamellata, capite impunctato, cornuque recto horizontali armato, thoracis sulco huic æquali angulisque anticis rectis; elytrorum striis punctatis, intervallis transverse rugosis. Lep. Serv.

Nota. Malgré le soin que j'ai pris d'éliminer, lorsque j'ai fait cette monographie, beaucoup d'espèces faites aux dépens des variétés du *P. interruptus*, je suis obligé de convenir que, lorsqu'on connaîtra mieux les différences sexuelles des Passales et les modifications qu'une nourriture plus ou moins abondante, à l'état de larve, peut amener dans leur taille à l'état parfait, on sera probablement encore obligé de supprimer quelques-unes des espèces qui précèdent, à partir du *P. interruptus*, parce qu'elles n'en sont peut-être que des modifications soit de climat, soit accidentelles, soit sexuelles.

24. P. ACULEATUS. *Perch. Mon.*, p. 52, n. 18, pl. 4, fig. 1.

Corpore depressiusculo; capite lævi, vertice tuberculo elevato valde producto tereti; clypeo in medio parum producto emarginato, valde lunulis impresso.

b. *Élytres glabres à la base.*

25. P. HOSTILIS. *Perch.* (Pl. 77, fig. 4.)

Grossi deux fois.

Depressus, lævis, clypeo dentibus quatuor; vertice tuberculis tribus æqualibus vix elevatis; ex intermedio duæ procedunt carenæ circumflexæ elevatæ, ante clypeum tuberculis terminatæ.

Longueur, 35 millim.

Corps déprimé, très lisse. Tête déprimée très finement, rugueuse; au milieu du disque sont trois tubercules presque égaux, à peine saillants, dont l'intermédiaire, un peu plus avancé, donne naissance à deux carènes élevées divergeant sous un angle aigu et se terminant, avant le bord du chaperon, par deux mamelons élevés; ce bord du chaperon offre quatre dents avancées, également espacées sur une ligne presque droite; les carènes oculaires sont petites et tranchantes, les bords élevés de la tête sont légèrement épineux à la hauteur de l'œil. Le labre est carré, un peu sinué, fortement ponctué; les mandibules sont avancées, perpendiculaires sur les côtés; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne peu sinuée; les fossettes gulaires sont grandes, en demi-croissant, dont les cornes sont tournées en haut; les lobes latéraux sont médiocrement ponctués. Les antennes sont triphylles; mais le septième article est

un peu feuilleté ; les trois derniers ont le feuillet allongé, mais vont en diminuant de grandeur, du huitième au dernier, qui est un peu plus épais que ceux qui le précèdent, et un peu cambré. Le prothorax, plus large que haut, forme un carré assez régulier, arrondi à ses angles ; le sillon dorsal est profond et atteint les deux extrémités ; le sillon marginal est étroit et s'avance peu en arrière de la tête ; les fossettes latérales sont profondes, finement ponctuées. L'écusson est marqué d'une ligne longitudinale. Les fossettes mésosternales sont accentiformes, obliques, écartées ; les cicatrices abdominales sont de largeur moyenne, à peine dilatées à leur extrémité, finement ponctuées ; le disque du métasternum est lisse, accompagné, de chaque côté, vers son extrémité, d'un amas arrondi de points enfoncés ; chaque segment abdominal offre, de chaque côté, un espace transversal rugueux. Les élytres ont leurs stries fines et profondes ; celles latérales chargées de très petits points enfoncés.

Cette espèce, dont la patrie m'est inconnue, fait partie de la collection de M. Gory.

26. P. QUADRICOLLIS. *Eschs. Mon.*, p. 59, n. 22, pl. 4, fig. 5.

Clypeo rugoso vertice tuberculo compresso incumbente; thorace compresso; lateribus fovea vix punctata; elytris glabris. Eschs.

27. P. RUSTICUS. *Perch. Mon.*, p. 61, n. 23, pl. 4, fig. 6.

Corpore convexo; vertice tuberculo careniformi, carenis duabus circumflexis; clypeo emarginato, quadridentato, dentibus intermediis approximatis.

28. P. EXARATUS. *Klug. P. manouffi*, Perch. *Mon.*, p. 62, pl. 4, fig. 7.

Clypeo dentibus sex approximatis, fronte in tuberculum porrecto; elytris convexiusculis, crenato-sulcatis. Klug.

Lorsque j'établis l'espèce nommée *Manouffi*, dans la Monographie des Passales, le travail de M. Klug sur les Insectes de Madagascar m'était totalement inconnu, ce qui peut paraître extraordinaire, puisqu'il porte le millésime de 1833 et le mien celui de 1835; mais l'on sait combien les livres qui paraissent à l'étranger sont longs à se répandre en France, et l'on ne doit pas oublier, non plus, que les mémoires des sociétés savantes paraissent souvent beaucoup plus tard que le millésime qu'ils portent. Je m'empresse de rendre hommage à l'antériorité de date.

29. P. APPROXIMATUS. *Klug.* (Pl. 77, fig. 5.)

Grossi deux fois et demie.

Clypeo antice quinquedentato; dente intermedio brevissimo, emarginato; fronte trituberculata oblique carinata; thoracis lateribus scabris; elytris planis, crenato-sulcatis. Klug.

Longueur, 30 millim.

Corps méplat, disque de la tête très finement rugueux et terne, bord antérieur lisse et strié longitudinalement; sur le vertex est un tubercule entièrement engagé, accompagné, à droite et à gauche, de deux autres plus petits. De l'extrémité du tubercule principal s'avancent, en divergeant sous un angle obtus, deux carènes qui, au milieu de leur longueur, offrent deux petits mamelons, et s'avancent ensuite presque parallèlement jusqu'au chaperon, où elles

forment deux dents plus avancées que les autres ; le chaperon offre cinq dents, y compris les deux dont nous venons de parler; celle du milieu paraît refendue à son extrémité, et au dessus est un petit mamelon peu saillant, placé près de la base des deux carènes; les carènes oculaires font saillie à leur extrémité. Les bords latéraux de la tête sont peu élevés; le labre est carré, sinué à son extrémité; les mandibules sont peu avancées, droites sur les côtés. La lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée ; les lobes latéraux sont finement ponctués, les fossettes gulaires ovalaires, grandes. Les antennes ont leurs feuillets allongés, et le dernier seulement un peu plus épais dans son milieu. Le prothorax est en carré transversal à peine arrondi aux angles; le sillon dorsal, bien prononcé, atteint les deux extrémités; les fossettes latérales sont rondes, peu profondes et accompagnées de petits points peu serrés s'étendant dans toute la longueur du prothorax ; le sillon marginal est très étroit et s'avance, en arrière la tête, jusqu'à moitié de l'espace de l'angle au sillon dorsal, sans se détacher du bord. L'écusson offre une ligne longitudinale peu marquée. Les fossettes mésosternales sont accentiformes, obliques ; les cicatrices abdominales sont très étroites à leur origine, se dilatant très fortement jusque vers les deux tiers de leur longueur, pour se rétrécir ensuite jusqu'à leur extrémité. Le disque du métasternum est très large, accompagné, à son extrémité, de quelques points enfoncés ; chaque segment abdominal est largement rugueux sur les côtés. Les élytres ont toutes leurs stries fortement marquées et finement ponctuées.

Cette espèce ressemble, au premier coup d'œil, au *P. dentatus* de Fab. ; mais elle en diffère par les feuillets des antennes plus allongés, le disque de la tête rugueux et les cicatrices abdominales très larges. Elle vient de Madagascar.

30. P. MORBILLOSUS. *Klug*. (Pl. 77, fig. 6.)

Grossi deux fois et demie.

Clypeo antice quadridentato; dentibus intermediis longioribus; thorace impresso punctato; elytris careno-sulcatis. Klug.

Longueur, 2 centim. 5 millim.

Corps demi-convexe; disque de la tête lisse, mais raboteux; sur le vertex un très petit tubercule entièrement engagé, accompagné, à sa base, de deux autres plus courts; du tubercule principal s'avancent, sous un angle droit, deux carènes peu élevées, s'étendant presque jusqu'aux deux angles du chaperon; du milieu interne de ces deux carènes en partent deux autres qui s'avancent, en se rapprochant, vers le milieu du chaperon, où elles se terminent par deux dents avancées; au milieu de ces quatre carènes est un petit tubercule peu sensible; les carènes oculaires sont peu saillantes et les bords élevés de la tête sont peu élevés, mais comme refendus du côté du chaperon. Le labre est carré, les mandibules petites, droites sur les côtés. La lèvre s'articule avec le menton par une ligne peu sinuée; les lobes latéraux de ce dernier sont chargés de gros points et les fossettes gulaires triangulaires. Les antennes ont leurs articles foliacés assez courts, allant cependant en grandissant du huitième au dernier, qui est brusquement plus épais que les deux autres et brusquement en massue à l'extrémité. Le prothorax est plus large que haut, droit aux bords antérieur et postérieur, courbe sur les côtés; le sillon dorsal est profond, atteignant les deux extrémités du prothorax; les fossettes latérales sont très chargées et accompagnées de points qui s'étendent sur les côtés et même sur le disque du prothorax. Les fossettes mésosternales sont

fortement rugueuses, en forme d'accent circonflexe; le sommet de l'intervalle qui les sépare est fortement ponctué; les cicatrices abdominales sont très rugueuses et d'égale largeur partout, excepté à l'extrémité inférieure, où elles se rétrécissent; le disque du métasternum est accompagné, vers son extrémité, de deux agglomérations triangulaires de points enfoncés. Les segments abdominaux sont largement rugueux de chaque côté. Les élytres sont également striées partout, et toutes les stries sont couvertes de points enfoncés.

Cette espèce, de Madagascar, fait partie de la collection de M. Gory.

31. P. QUADRIFRONS. *Perch. Mon.*, p. 64, n. 25, pl. 4, fig. 8.

Corpore convexiusculo, vertice tuberculo brevi abrupte elevato, duobus parvulis connexis; ex eo procedunt duæ carenæ circumflexæ, mox parallelæ; clypeo valde punctato, recto, spinis quatuor parvis, intermediis approximatis; elytris valde punctatis.

32. P. TIMORIENSIS. *Perch.* (Pl. 78, fig. 1.)

Grossi deux fois.

P. depressus lævis, capite vix lunulato; clypeo quadridentato, dentibus intermediis distantibus; vertice cornu parvo connexo; carenis, postice duabus transversis, antice duabus obliquis; antennis triphyllis.

Longueur, 3 centim. 2 millim. à 2 centim. 7 millim.

Corps déprimé très lisse; tête large, lisse, ayant le disque parsemé de lunules, et les parties postérieures de gros

points enfoncés; du vertex s'avance un tres petit mamelon entièrement engagé, s'élargissant, vers le milieu de sa longueur, en deux carènes transverses un peu sinuées antérieurement, de même longueur que lui : du bord antérieur du chaperon s'avancent, sous un angle un peu obtus et sinué, deux carènes saillantes offrant un petit mamelon vers le milieu de leur longueur et continuant ensuite pralèlement avec moins de saillie. Le chaperon se termine par quatre dents très aiguës, dont les deux internes plus écartées entre elles, plus longues, faisant suite aux carènes du disque de la tète et ayant un petit mamelon entre elles deux. Les bords élevés de la tête sont presque mamelonnés dans leur milieu; les carènes oculaires sont saillantes à leur extrémité, sans être aiguës. Le labre est carré, sinué à sa partie antérieure; les mandibules sont avancées, verticales, leurs arêtes sont fortement senties et les trois dents de leur extrémité très saillantes. La lèvre s'articule avec le menton par une ligne presque droite : les lobes latéraux de ce dernier sont peu ponctués et lisses à l'extrémité; les fossettes gulaires en demi-cercle, dont la partie convexe tournée en bas. Les antennes sont triphylles; les articles, feuilletés, vont, en augmentant de longueur, du premier au dernier; celui-ci est cambré, mais à peine plus épais que les autres. Le prothorax est plus large que haut, carré, ses angles antérieurs sont un peu aigus; le sillon dorsal est d'égale épaisseur partout et atteint les deux extrémités du prothorax; le sillon marginal est étroit, rugueux, s'avançant jusqu'au tiers de la largeur du prothorax, en arrière de la tête, mais sans dilatation ni divergence sensible. Les fossettes latérales sont profondes, accompagnées de quelques points enfoncés; les bords inférieurs du prothorax sont lisses. Les fossettes mésosternales sont peu profondes, mais grandes et placées obliquement. Les cicatrices abdominales sont finement rugueuses, un peu dilatées à leur extrémité; le disque du métasternum est lisse; mais tout l'espace situé

entre lui et les cicatrices abdominales est finement ponctué ; les élytres ont toutes leurs stries bien marquées et ponctuées ; mais les stries latérales ont leur ponctuation presque transverse.

Cette espèce, voisine du *P. dentatus,* vient de Timor et fait partie de la collection de M. Buquet. D'autres individus que je trouve dans les collections de MM. Gory et Guérin indiqués comme de l'Inde et de la Nouvelle-Hollande sont tout à fait identiques, sauf plus de ponctuation sur les parties latérales du prothorax et un peu moins de grandeur de taille.

33. P. DENTATUS. *Fab. Mon.*, p. 66, n. 26, pl. 5, fig. 1.

Vertice antice multidentato, thorace sulcato ; lateribus punctatis, elytrorum striis lateralibus punctatis. Fab.

34. P. BICOLOR, *Fab. Mon.*, p. 69, n. 28, pl. 5, fig. 3.

Depressus niger subtus rufus, vertice inæquali, thorace canaliculato. Fab.

35. P. CAYOR. *Perch. Mon.*, p. 67, n. 27, pl. 5, fig. 2.

Corpore depresso, capite lunulis magnis impresso, vertice carena transversa, medio dente producta ; ex ea duæ carenæ breves obtuse divergentes tuberculo terminatæ ; clypeo plano antice reflexo dentibus tribus, medio brevi sulcato ; oculorum carenæ quadratæ ; antennæ triphyllæ.

Depuis l'impression de la Monographie, j'ai pu m'assurer que cette espèce venait du Brésil.

36. P. AGNOSCENDUS. *Gory*. (Pl. 78, fig. 2.)

Grossi deux fois et demie.

Depressus, lævis, vertice tuberculis tribus, intermedio majore compresso; ex eo proeminent duo canthi valde elevati, dente producto terminati; clypeo recto, lato, dentis duobus terminato; elytris striis valde punctatis.

Longueur, 2 centim. 3 millim.

Corps méplat, très brillant; disque de la tête lisse; sur le vertex s'élève un tubercule entièrement engagé, un peu élevé et comprimé à son extrémité, accompagné, vers sa base, de deux autres très petits. Du tubercule principal s'avancent, en divergeant, sous une forme circonflexe, deux carènes très élevées, terminées par une dent saillante en avant; le bord du chaperon est droit, large et terminé bien au delà des dents des carènes, par deux petites dents méplates surmontées de deux autres plus saillantes; les bords élevés de la tête sont déprimés, les carènes oculaires peu saillantes. Le labre est large, un peu échancré à son bord antérieur; les mandibules sont avancées, perpendiculaires sur les côtés; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes latéraux de ce dernier sont chargés d'une forte ponctuation sous laquelle se confondent les fossettes gulaires; les antennes ont leurs trois derniers articles assez épais, peu allongés et presque pareils, le dernier étant à peine plus épais que ceux qui le précèdent. Le prothorax est en carré transversal, avec les bords latéraux courbes et les angles arrondis; le sillon dorsal est assez profond et atteint presque les deux extrémités du prothorax; le sillon marginal, très étroit, avance à peine en arrière des yeux et est largement ponctué; les fossettes latérales sont petites, transverses, couvertes de quelques points. Les fossettes mésosternales

sont très longues, étroites et placées obliquement; les cicatrices abdominales sont étroites, finement ponctuées, allant un peu en se dilatant vers le milieu de leur longueur. Le disque du métasternum n'est accompagné d'aucune ponctuation. Les élytres ont toutes leurs stries fortement ponctuées.

Cette espèce vient du Mexique et fait partie de la collection de M. Gory.

** *Vertex portant une carène.*

a. *Élytres velues à la base.*

37. P. INTERSTITIALIS. *Eschs. Mon.*, p. 73, n. 31, pl. 5, fig. 6.

Vertice carena anguliformi dentata, labro emarginato; thoracis lateribus rude punctatis; elytris dorso transversim striatis. Eschs.

b. *Élytres glabres à la base.*

38. P. BINOMINATUS. *Perch. Mon. P. occipitalis* Eschs. p. 80, n. 35, pl. 6, fig. 6.

Corpore semi-convexo; vertice tuberculo connexo, duabusque carenis transversis; e tuberculo duæ procedunt sub angulo recto carenæ serratæ; clypeo quadridentato, dentibus intermediis approximatis.

M. le comte de Mannerheim, dans la revue critique de quelques ouvrages récemment parus, fait observer que tous ses Passales ont été examinés par feu Eschscholtz, et que l'espèce que j'ai décrite et figurée sous le nom d'*occipitalis* n'est pas celle de cet auteur : je me rends à cette observa-

tion et je renvoie l'*occipitalis* d'Eschscholtz aux espèces que je n'ai pas vues en nature ou que je n'ai pu reconnaître dans les auteurs.

39. GLABERRIMUS. *Eschs. Mon.*, p. 81, n. 36, pl. 6, fig. 2.

Vertice carena anguliformi; thoracis lateribus longitrorsum punctatis; elytris glabris, striis dorsalibus profunde punctatis. Eschs.

40. P. ABORTIVUS. *Perch. Mon.*, p. 87, n. 40, pl. 6, fig. 7.

Corpore depresso, vertice carena longitudinali, basique tuberculis duobus parvis; e carena duæ procedunt angulo aperto, alteræ carenæ in medio dentatæ; clypeo quadridentato, dentibus intermediis proeminentibus, tuberculo obtuso prope carenarum basim.

B. *Chaperon mutique dans son milieu.*

a. *Élytres velues à la base.*

41. P. GEOMETRICUS. *Perch. Mon.*, p. 70, n. 29, pl. 5, fig. 4.

Corpore convexiusculo, capite lævi, vertice tuberculo connexo, vix elevato; carenis anticis duabus rectis obtuse divergentibus; clypeo antice recto in medio parum depresso; antennis triphyllis.

42. P. AFFINIS, *Latreille. Mon.*, p. 72, n. 30, pl. 5, fig. 5.

Corpore convexiusculo, capite lævi, vertice tuberculo conico connexo in extremis compresso; ex eo duæ procedunt carenæ semi-circulares, usque ad clypeum; clypeo antice recto valde depresso, lunulisque impresso.

43. P. PLANICEPS. *Eschs.*, *Dissertat. de genere Passalus*, n. 11 (pl. 78, fig. 3).

Grossi une fois et demie.

Antennarum clava subsexlamellata; *thoracis angulis rotundatis*; *elytrorum margine basali barbato*. Eschs.

Longueur, 4 centim.

Corps convexe, lisse; disque de la tête fortement chagriné, mais brillant. Sur le vertex est un tubercule à peine saillant, ayant, à droite et à gauche de la base, deux petites carènes transverses; de son extrémité en partant, sous un angle très ouvert, deux autres peu saillantes qui se redressent au milieu de leur longueur, deviennent parallèles et se terminent en deux épines élevées joignant un rebord saillant qui précède le bord du chaperon; celui-ci est droit, large et limité par deux dents plus écartées que celles des carènes; les carènes oculaires sont courtes et assez saillantes, les bords élevés de la tête sont peu saillants. Le labre est large, un peu sinué, les mandibules sont avancées, brusquement courbées à leur extrémité, peu épaisses. La lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée, les lobes latéraux du menton sont finement ponc-

tués. Les fossettes gulaires sont très grandes, en forme de larme, descendant tout le long des lobes latéraux du menton jusqu'au dessous de l'insertion de la lèvre, où elles se rapprochent. Les antennes ont leurs feuillets assez courts, épais, et le dernier brusquement en massue à l'extrémité; les articles 5, 6 et 7 sont légèrement dilatés au côté interne. Le prothorax est en carré transversal, droit à son bord antérieur, arrondi aux angles, un peu arrondi sur les côtés; le sillon dorsal est mince et atteint les deux extrémités du prothorax; le sillon marginal est étroit, finement ponctué et s'écarte un peu du bord antérieur en arrière des yeux, au delà desquels il ne s'étend point. Les fossettes latérales sont rondes et assez profondes, très ponctuées. L'écusson est lisse. Les fossettes mésosternales sont représentées par deux espaces triangulaires lisses, luisants. Les cicatrices abdominales sont très larges, même à leur commencement, et sont tronquées brusquement à leur extrémité. Le disque du métasternum est accompagné, en haut et en bas, de larges espaces finement ponctués; les segments abdominaux sont largement rugueux sur les côtés. Les élytres sont finement striées et finement ponctuées dans les stries latérales.

Des côtes de Guinée et de la collection de M. Gory.

44. P. NASUTUS. *Perch. Mon.*, p. 90, n. 42, pl. 6, fig. 8.

Corpore depresso, vertice tuberculo lato, depresso, inclinato basique duobus aliis parvis compressis. Carenæ duæ e tuberculo medio procedunt angulo obtuso, mox parallelæ a clypei limine duobus dentibus terminatæ. Clypeo lato recto, lunulis impresso.

45. P. ANGULIFERUS. *Perch. Mon.*, p. 75, n. 32, pl. 5, fig. 7.

Corpore convexiusculo, vertice tuberculo connexo compresso, basique duobus alteris parvis ; e tuberculo duæ procedunt angulo aperto carenæ, dente ante clypeum terminatæ ; clypeo recto dentibus duobus limitato, lunulis impresso.

46. P. INCERTUS *Buquet.* (Pl. 78, fig. 4.)

Grossi deux fois et demie.

P. convexiusculus, lævis, capite rugoso, clypeo inermi sinuato, vertice cornu parvo connexo ; carenis posticis duabus transversis obliquis, antice duabus obtuse obliquis, elevatis ; antennis triphyllis, articulo ultimo incrassato.

Longueur, 2 centim. 3 millim.

Corps légèrement convexe, allant en s'élargissant de la tête à l'extrémité des élytres, lisse ; tête irrégulièrement rugueuse, excepté sur le chaperon, où ses stries convergent vers le labre. Du vertex s'avance un petit mamelon comprimé à son extrémité, entièrement engagé, du milieu duquel s'étendent, à droite et à gauche, en obliquant un peu en arrière, deux petites carènes transverses ; de son bord antérieur s'avancent, sous un angle obtus, deux autres carènes tranchantes allant rejoindre les bords du chaperon, mais se redressant un peu avant d'y atteindre et formant quelquefois un petit mamelon. Le bord du chaperon est en forme d'accolade, avec un petit enfoncement au milieu. Les carènes oculaires sont courtes, un peu comprimées; les bords latéraux de la tête sont très élevés au long des yeux. Le labre est presque carré, à peine sinué.

Les mandibules sont courbes, très visiblement tridentées. La lèvre s'articule avec le menton par une ligne très sinuée, les lobes latéraux de ce dernier sont chargés de très gros points dans lesquels sont perdues les fossettes gulaires. Les antennes ont les deuxième, troisième et quatrième articles très petits, les trois suivants très épais, les trois derniers feuilletés, assez courts et épais; le dernier, surtout, est presque aussi épais que long. Le prothorax est en forme de trapèze arrondi aux angles et dont la partie la plus étroite regarde la tête; généralement, il est petit, par rapport à l'abdomen; son bord antérieur forme deux courbes très douces, jointes bout à bout; le sillon dorsal atteint les deux extrémités; le sillon marginal est étroit, chargé de points, se dilate beaucoup en arrière de la tête, s'écarte du bord antérieur et se termine en s'arrondissant, en se rapprochant du sillon dorsal. Les fossettes latérales sont peu visibles : à la place se trouve un large amas de points enfoncés, et les bords inférieurs du prothorax sont légèrement velus. Les fossettes mésosternales sont grandes, obliques, peu profondes et lisses. Les cicatrices abdominales sont étroites, lisses, sans dilatation à leur extrémité; le disque du métasternum n'est accompagné, à droite et à gauche, d'aucune ponctuation. Les élytres ont toutes leurs stries ponctuées, mais celles latérales le sont plus profondément; la partie humérale est un peu chargée de duvet.

Cette espèce, qui doit venir à côté du *P. morio*, vient de la Colombie et fait partie de la collection de M. Buquet.

b. *Élytres glabres à la base.*

47. P. PELLICULATUS. *Perty. Mon.*, p. 77, n. 33, pl. 5, fig. 8.

Niger subdepressus, nitidus, antennarum capitulo triphyllo; capite antice subretuso, utrinque intra canthum lateralem elevatum impresso, carina media elevata; thorace convexiusculo, fovea utrinque subrotundata, punctata, postice ad latera ferrugineo-hirto; elytris punctato-striatis. Perty.

48. P. PUNCTATO-STRIATUS. *Chevr. Mon.*, p. 78, n. 34, pl. 6, fig. 1.

Corpore convexiusculo, capite lævi, vertice trituberculato, tuberculo intermedio longiore; ex eo duæ procedunt carenæ angulo obtuso, tuberculo obtuso terminatæ. Clypeus tuberculis duobus limitatus, antice rectus, valde impressus.

49. P. SPINIFER. *Perch.* (Pl. 78, fig. 5.)

Grossi deux fois et demie.

P. convexus, clypeo antice recto, spina unica medio; thorace quadrato, angulis anterioribus acutis sulcis lateralibus, valde dilatatis, approximatis; elytrorum striis omnibus punctatis; antennis triphyllis.

Largeur, 2 cent. 5 millim.

Corps convexe, lisse; tête large, disque légèrement rugueux; occiput finement ponctué en arrière des yeux. Sur le vertex s'avance un petit mamelon entièrement engagé, comprimé à son extrémité, de la moitié duquel partent

deux petites carènes transverses dirigées un peu obliquement en arrière. De l'extrémité antérieure du mamelon s'avancent deux carènes sinuées, tranchantes, à peine saillantes à l'endroit où elles limitent le chaperon, divergentes sous un angle obtus. Chaperon parsemé de quelques lunules, droit à son bord antérieur, avec une pointe courte au milieu; les carènes oculaires sont très élevées et tranchantes, les bords élevés de la tête forment un mamelon saillant vers le milieu de leur longueur. Le labre est carré, un peu échancré à son bord antérieur; les mandibules sont peu saillantes. La lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée : les lobes latéraux de ce dernier sont finement ponctués et les fossettes gulaires rondes et grandes; les antennes, triphylles, ont leurs trois derniers articles assez allongés et le dernier à peine cambré en dessus. Le prothorax est en carré transversal, un peu sinué à son bord et se relevant aux angles, qui sont aigus; le sillon dorsal est profond, le sillon marginal est étroit, parsemé de quelques points enfoncés, mais se dilate beaucoup en arrière de la tête, où il se rapproche beaucoup aussi du sillon dorsal. Les fossettes latérales sont peu profondes, accompagnées de petits points enfoncés se répandant irrégulièrement sur les côtés du prothorax; les bords inférieurs offrent à peine des traces de villosité. L'écusson offre une agglomération de petits points peu marqués. Les fossettes mésosternales sont peu enfoncées, assez larges et disposées très obliquement; les cicatrices abdominales sont étroites, de même largeur partout; le disque du métasternum est accompagné, à sa partie inférieure, d'une forte agglomération de petits points disposés transversalement : une pareille agglomération se remarque auprès des hanches. Les élytres sont profondément striées et également ponctuées dans toutes les stries.

Cette espèce, dont je ne connais pas au juste la localité, fait partie de la collection de M. Buquet, et vient dans le voisinage du *P. punctato-striatus*.

50. P. Maillei. *Dej.* (Pl. 78, fig. 6.)

Grossi deux fois et demie.

Corpore convexo incrassato ; clypeo recto, vertice trituberculato, carenis duabus dentatis, antice angulo recto procedentibus ; prothorace valde lateribus punctato ; elytris punctis striarum transversis.

Longueur, 8 à 15 millim.

Corps convexe, ramassé ; tète large, disque à peine chagriné et ponctué. Du vertex s'avance un très petit mamelon entièrement engagé, comprimé à son extrémité, accompagné, à droite et à gauche, de deux autres petits mamelons plus courts, dirigés dans le même sens ; du bord antérieur du mamelon principal s'avancent deux carènes tranchantes, divergeant sous un angle droit, fortement dentelées sur leur longueur et formant, au bord antérieur de la tête, deux angles peu avancés, limitant le chaperon ; celui-ci est droit, avec une petite échancrure dans son milieu, et est fortement chargé de lunules enfoncées ; les bords élevés de la tête sont peu saillants à la partie antérieure, mamelonnés dans leur milieu. Les carènes oculaires sont saillantes, presque aiguës à leur extrémité. Le labre est carré, les mandibules peu avancées, courbes. La lèvre s'articule avec le menton par une ligne peu sinuée ; les lobes latéraux du menton sont ponctués de gros points, et les fossettes gulaires rondes et larges. Les antennes, triphylles, ont les trois derniers articles courts, épais, le premier des trois plus court que les autres, et ce dernier presque aussi épais que long. Le prothorax est trapézoïdal, plus étroit en avant, arrondi sur les côtés, bombé ; le sillon dorsal est profond et atteint les deux extrémités du prothorax ; le sillon marginal est étroit, couvert de gros points enfoncés ; il se dilate

un peu en arrière de la tête, en s'écartant d'elle. Les fossettes latérales sont peu visibles, cachées sous une multitude de points enfoncés qui couvrent largement les côtés du prothorax, d'une extrémité à l'autre; les bords inférieurs n'offrent aucune villosité. Les fossettes mésosternales sont petites, accentiformes, placées obliquement; les cicatrices abdominales sont étroites, de même largeur partout, finement rugueuses; le disque du métasternum offre, à droite et à gauche, de son extrémité, une agglomération de points enfoncés. Les élytres, profondément striées, sont fortement ponctuées; les ponctuations latérales paraissent oblongues et disposées transversalement.

Cette espèce, qui paraît actuellement répandue dans les collections, vient de la Colombie : on en doit la connaissance au naturaliste dont elle porte le nom; on peut la placer dans les environs du *P. morio*.

51. P. LATIFRONS. *Perch.* (Pl. 79, fig. 1.)

Grossi deux fois.

Corpore convexo lævi, vertice tuberculo compresso, basi carenis duabus transversis; ex extremitate tuberculi, duæ carenæ, medio dentatæ, angulo apertissimo, ultra limites clypei procedentes; clypeo lato, recto dentibus duobus limitato, valde punctato; antennis phyllis crassis abbreviatis, articulo phyllarum primo breviore.

Long., 3 centim.

Corps convexe, lisse; disque de la tête lisse : de son milieu s'élève un tubercule entièrement engagé, comprimé à son extrémité, accompagné, vers le milieu de sa longueur, de deux petites carènes transverses; de l'extrémité du tubercule s'avancent, sous un angle très obtus, deux carènes

tranchantes dentées dans leur milieu et s'étendant au delà des limites du chaperon. Le chaperon est ponctué, droit à son bord antérieur et limité par deux petites dents avancées; au dessous de l'origine des carènes est un mamelon obtus. Les carènes oculaires sont courtes, assez élevées; les bords élevés de la tête sont tranchants dans la première partie de leur longueur; le labre est carré, ponctué, un peu avancé dans son milieu; les mandibules sont peu avancées, perpendiculaires sur les côtés La lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée; les lobes latéraux de ce dernier sont peu ponctués, les fossettes gulaires grandes, triangulaires, transverses. Les antennes sont épaisses, ont leurs trois derniers articles en feuilles, mais un peu courbes tous les trois, et le premier des feuillets plus court que les autres. Le prothorax est carré, son bord antérieur est droit, avec les angles avancés, les côtes sinuées au milieu; le sillon dorsal est assez profond, mais n'atteint pas le bord antérieur; le sillon marginal est profond, ponctué; en arrière il ne rejoint pas le sillon dorsal, en avant il se détache d'abord vis à vis la tête, où il se dilate beaucoup : il n'atteint pas, à beaucoup près, le sillon dorsal. Les fossettes mésosternales sont presque nulles; les cicatrices abdominales sont profondes, très étroites, sans dilatation; le disque du métasternum n'est accompagné d'aucune ponctuation. Les élytres sont profondément striées, et chaque strie couverte de points rapprochés.

Cette espèce vient de la Guyane et fait partie de la collection de M. Guérin-Méneville.

52. P. MORIO. *Dej. Mon.*, p. 83, n. 37, pl. 6, fig. 4.

Corpore convexiusculo, vertice lævi, tuberculo parvo connexo compresso, duobusque parvis lateralibus; e tuberculo intermediore duæ procedunt carenæ rectæ, angulo obtuso,

post dimidiam partem tuberculatæ ; clypeo antice producto, recto, in medio parum emarginato , irregulariter punctato.

53. P. CONTRACTUS. *Perch.* Pl. 79, fig. 2.

Grossi deux fois et demie.

Corpore convexo, contracto , vertice tuberculo parvo connexo, antice carenis duabus , parte prima angulo obtuso, secunda recte ad clypeum procedentibus ; clypeo recto medio parum emarginato ; antennis triphyllis.

Longueur, 2 centim. 5 millim.

Corps court , large , convexe ; tête large , un peu rugueuse dans les parties enfoncées. Sur le disque est un petit mamelon court , à peine saillant, un peu refendu à sa partie postérieure , accompagné, de chaque côté, d'un autre plus petit , dirigé obliquement. De la partie antérieure du mamelon central s'avancent, sous un angle très obtus, deux carènes tranchantes , se retournant brusquement près du bord antérieur pour former une dent , continuant ensuite dans le même sens et venant former une des dents qui limitent le chaperon. Les bords élevés de la tête sont peu saillants ; mais leur extrémité est aiguë et la portion du bord de la tête comprise entre cette extrémité et le chaperon est très concave. Les carènes oculaires sont dirigées très obliquement par rapport au bord du chaperon. Le chaperon est droit antérieurement , avec une petite échancrure profonde au milieu , une grosse ponctuation irrégulière et un tubercule au dessous de l'origine des deux carènes. Le labre est carré , un peu sinué ; les mandibules sont courtes , fortement arquées à leur extrémité. La lèvre s'articule avec le menton par une ligne sinuée ; les lobes latéraux de celui-ci sont courts , peu ponctués, et les fossettes gulaires sont grandes , ovalaires , transverses. Les antennes , triphylles, ont leurs trois derniers articles courts , le dernier plus

épais, obtus à son extrémité. Le prothorax est en carré transversal, droit à son bord antérieur, avec les angles un peu avancés; les côtés sont courbes et un peu sinués dans leur milieu; le sillon dorsal est profond et n'atteint pas tout à fait le bord antérieur; le sillon marginal est profond, irrégulièrement ponctué, et s'écarte de la tête en se dilatant un peu. Les fossettes latérales sont rondes, profondes, fortement chargées de petits points, dont une certaine quantité les accompagne tout le long des côtés. Les fossettes mésosternales sont peu apparentes; les cicatrices abdominales sont finement rugueuses et se dilatent doucement jusque vers leur extrémité; le disque du métasternum offre, de chaque côté de sa partie inférieure, une agglomération de petits points très rapprochés. Les élytres sont également striées et chargées de petits points réguliers un peu transverses sur les côtés. Les tarses paraissent plus petits que d'habitude.

Cette espèce, assez remarquable, et qui peut se rapprocher du *P. morio*, vient du Mexique et fait partie de la collection de M. Buquet.

54. P. LONGULUS. *Perch.* Pl. 79, fig. 3.

Grossi deux fois et demie.

Corpore elongato convexiusculo, vertice carenis duabus angulo obtuso procedentibus, medio dentato; clypeo recto; antennis triphyllis, articulo ultimo obtuso.

Longueur, 2 centim. 7 millim.

Corps semi-convexe, allongé, lisse; tête large, lisse; vertex portant un petit tubercule à peine saillant, ayant, à droite et à gauche, près de son extrémité antérieure, deux carènes transverses de même longueur que lui : de son bord antérieur s'avancent, sous un angle droit, deux carènes ayant une dent élevée vers le milieu de leur longueur et se terminant, en revenant un peu sur elles-mêmes,

par deux dents qui servent de limite au chaperon ; le bord antérieur de celui-ci est entièrement droit, fortement ponctué le long de ce bord et offrant un petit mamelon à la jonction des deux carènes. Les bords élevés de la tête et les carènes oculaires sont peu saillants ; le labre est carré ; les mandibules sont courbes, peu saillantes ; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne très sinuée ; les lobes latéraux de celui-ci sont fortement ponctués et chagrinés ; les fossettes gulaires grandes, ovalaires, transverses. Les antennes, triphylles, ont les trois derniers articles de même longueur, et le dernier guère plus épais que les deux autres. Le prothorax est transversal, convexe au bord antérieur, légèrement arrondi sur les côtés ; le sillon dorsal n'atteint pas, à beaucoup près, le bord antérieur, et est assez profond ; le sillon marginal est profond, irrégulièrement ponctué, s'écartant de la tête à son extrémité et se dilatant beaucoup. Les fossettes latérales sont petites, transverses, ponctuées ; les bords inférieurs sont à peine velus. Les fossettes mésosternales sont à peine visibles ; les cicatrices abdominales sont très étroites, lisses, accompagnées, dans toute leur longueur, d'une ponctuation irrégulière ; le disque du métasternum n'est accompagné d'aucune ponctuation. Les élytres ont les stries peu profondes et également ponctuées de points un peu écartés.

Cette espèce, dont la localité ne m'est pas bien connue, fait partie de la collection de M. Buquet et peut venir à côté du *P. contractus*.

55. P. ANGULATUS. *Perch. Mon.*, p. 84, n. 38, pl. 6, fig. 5.

Corpore convexiusculo, vertice lævi, tuberculis vix distinctis ; clypeo triangulari, plano, retuso in medio canaliculato ; carenis oculorum spinosis ; mandibulis desuper concavis ; thorace quadrato, angulis anterioribus dentatis.

C'est à tort que cette espèce a été indiquée dans la Mo-

nographie comme de Madagascar; elle est maintenant commune dans les collections et est toujours venue du Mexique.

56. P. CONVEXUS. *Dalman. Mon.*, p. 86, n. 39, pl. 6, fig. 6.

Convexior niger nitidus, capite inæquali tuberculato; thorace sulcato; elytris undique punctato-striatis imberbibus. Dalman.

57. P. MARGINATUS. *Perch. Mon.*, p. 89, n. 41!, pl. 7, fig. 1.

Corpore depressiusculo, vertice lævi, tuberculo valde elevato compresso, carenis lateralibus transversis elongatis; sub extremitate tuberculi fossula profunda carenisque tribus, duabus angulo obtuso rotundato procedentibus, tuberculo limitatis, una media recta; clypeo porrecto, antice emarginato, parum sinuato.

** *Feuillets des antennes courts.*

58. 2. P. FURCILABRIS. *Eschs. Mon.*, p. 92, n. 43, pl. 2, fig. 3.

Vertice tuberculo acuto porrecto, labro inciso; thoracis angulis rotundatis. Eschs.

59. P. TRANSVERSUS. *Dalman. Mon.*, p. 94, n. 44, pl. 7, fig. 3.

Castaneus nitidus, vertice lævi trituberculato; thorace medio sulcato, antice sinuato angulis rotundatis; elytris imberbis punctato striatis. Dalman.

60. P. ASSIMILIS. *Weber. Mon.*, p. 96, n. 45, pl. 7, fig. 5.

Capite multituberculato; *elytris striatis striis mediis nullo modo lateralibus subpunctatis.* Weber.

61. P. TROPICUS. *Perch. Mon.*, p. 97, n. 46, pl. 7, fig. 4.

Vertice punctulato, tuberculo acuto basique carenis duabus elevatis; e tuberculo duæ procedunt carenæ semi-circulariter ante clypeum abrupte terminatæ; clypeo late convexo dentibus duobus parvis limitato; mandibulis curvis elongatis, antennarum phyllis abbreviatis.

62. P. DISTINCTUS. *Weber. Mon.*, p. 99, n. 47, pl. 7, fig. 6.

Vertice cornu erecto, medio recto angulo curvato; *elytris punctato-sulcatis.* Weber.

M. le comte de Manherheim, dans l'ouvrage déjà cité, observe que c'est à tort que j'ai changé le nom de *cornutus*, adopté par Fabricius, parce que les ouvrages de Weber et de Fabricius étant de même date, il valait mieux choisir le nom le plus généralement adopté. Je serais très disposé à adopter cette correction comme les autres qui m'ont été été indiquées, s'il n'existait une preuve évidente que le deuxième volume du *Systema Eleutheratorum* de Fabricius a paru après l'ouvrage de Weber, et cette preuve se trouve dans Fabricius même, qui, sur sept Passales qu'il décrit, cite trois fois l'ouvrage de Weber; seulement il n'a pas reconnu ou voulu reconnaître le *distinctus* pour faire une espèce nouvelle sous le nom de *cornutus;* au reste, l'on

sait, à présent, combien Fabricius était sujet à cette mauvaise foi entomologique.

63. P. STRIATO-PUNCTATUS. *Chev. Mon.*, p. 101, n. 48, pl. 7, fig. 7.

Corpore convexiusculo; capite lævi, vertice cornu elevato, acuto, longitudinis medio reflexo; basi carenis duabus curvis ad clypeum procedentibus; clypeo antice reflexo, in medium angulo producto; antennis triphyllis.

64. P. EDENTULUS. *Mac-Leay. App. ad nat. hist. à la suite du Voyage du capit. King. in Mon. P. cylindraceus*, n. 49, p. 103, pl. 7, fig. 8.

P. ater convexiusculus antennis triphyllis verticis cornu elevato incurvo canaliculato; apice emarginato, tuberculo utrinque acuto; elytrorum striis subpunctatis; mandibulis convexis extus dentatis. Mac-Leay.

Voyez, pour la description détaillée, celle du *P. cylindraceus* de la Monographie, avec lequel je l'avais confondu; naturellement il faut supprimer la synonymie.

65. P. TERES. *Perch.*

Elongatus cylindricus, vertice cornu elevato incurvato desuper canaliculato bifido; canthis lateralibus acutis; clypeo recto marginato, margine punctato; striis lateralibus elytrorum vix punctatis.

Longueur, 4 centim.

Cette espèce n'est peut-être qu'une variété sexuelle du *P. edentulus* qui précède : les différences les plus remarquables consistent dans sa taille, dans le défaut presque absolu de ponctuation des stries des élytres, qui se retrou-

vent à peine dans les stries latérales; dans les cicatrices abdominales, qui sont très étroites en commençant et vont en s'élargissant beaucoup vers leur extrémité et dans l'échancrure plus profonde du labre. J'ai eu sous les yeux deux exemplaires de l'*Edentulus* variant de 2 centimètres 5 mill. à 3 centim.; mais tous ceux du *P. teres* que j'ai vu ont 4 centim.

Cette espèce est, comme la précédente, de la Nouvelle-Hollande, et fait partie de la collection de M. Gory.

Je n'ai pas cru devoir faire figurer la tête, qui est tout à fait pareille à celle de l'*Edentulus*.

66. P. CYLINDRACEUS. *Perty*. (Pl. 79, fig. 4.)

Grossi deux fois et demie.

Nigerrimus, nitidus, subcylindraceus, antennarum capitulo triphyllo; capite utrinque cantho elevato, et corniculo medio porrecto; thorace convexo, impunctato, utrinque impresso, ad medium sulcato; elytris tumidulis, ad discum paullo deplanatis, sulcato-punctatis. Perty.

Longueur, 2 centim. 6 millim.

Corps cylindrique, velu en dessous et un peu à la partie humérale des élytres; tête fortement ponctuée. Du vertex s'élève un tubercule mince, tranchant en dessus, incliné à son extrémité, qui est libre, inclinée et aiguë. Le bord du chaperon est droit, fortement rebordé; les bords latéraux de la tête sont fortement élevés, tranchants à leur partie supérieure; les carènes oculaires sont courtes, fortement épineuses à leur extrémité; le labre est très velu, ponctué et échancré antérieurement; les mandibules concaves, fortement tridentées, perpendiculaires sur les côtés; la lèvre s'articule avec le menton par une ligne concave : celui-ci, qui est très ponctué et très velu, a ses lobes latéraux courts et pointus, et, dans son milieu, est une

courte carène très saillante; les fossettes gulaires sont assez profondes, situées au bas de la carène du menton; les antennes ont leurs trois derniers articles assez courts, le dernier brusquement en massue à son extrémité; les cinquième, sixième et septième articles ont un commencement de dilatation Le prothorax est en carré transversal, les angles antérieurs sont arrondis et saillants du côté de la tête; le sillon dorsal est profond et atteint presque l'extrémité antérieure; le sillon marginal est profond, entoure entièrement le prothorax et se dilate beaucoup de chaque côté en arrière de la tête, il est fortement chargé de points; les fossettes latérales sont transverses, profondes, lisses; l'écusson est profondément ponctué à sa partie supérieure; tout le dessous du corps est finement ponctué; les fossettes mésosternales sont nulles; les cicatrices abdominales sont très peu profondes, un peu dilatées à leur extrémité; le disque du métasternum est lisse. Les élytres sont peu profondément striées et toutes également ponctuées.

Le peu de matériaux que j'avais de cette coupe, lors de la rédaction de la Monographie, m'avait empêché de reconnaître l'espèce de Perty, que j'avais confondue avec l'*Edentulus* de Mac-Leay; je m'empresse de corriger mon erreur; l'espèce que j'ai figurée vient des Moluques et fait partie de la collection de M. Gory.

67. P. bicanthatus. *Guér.* (Pl. 79, fig. 5.)

Grossi deux fois et demie.

Corpore convexo; vertice canthis duabus postice ferream soleam simulantibus, intermedio punctato; clypeo lato recto tenue marginato; mandibulis concavis.

Longueur, 2 centim. 8 millim.

Corps très convexe, lisse; tête lisse, assez large; sur le vertex s'élève un mamelon très saillant, entouré par deux carènes parallèles qui, réunies, à leur partie postérieure,

par une ligne demi-circulaire, représentent un fer à cheval très allongé ; l'intervalle entre les deux branches est ponctué ; le chaperon est très large, droit, légèrement rebordé, limité par deux petites dents mousses, après lesquelles commencent immédiatement les carènes oculaires, qui descendent très brusquement et sont assez élevées à leur extrémité ; les bords élevés de la tête sont tranchants ; le labre est presque droit, fortement ponctué ; les mandibules sont concaves en dessus, la lèvre s'articule avec le menton par une échancrure bisinuée très profonde ; les lobes latéraux du menton sont courts, étroits, fortement ponctués, velus, les fossettes gulaires peu apparentes. Les antennes ont les feuillets courts, épais ; le dernier article est brusquement obtus à son extrémité et beaucoup plus épais que ceux qui le précèdent. Le prothorax est en carré transversal presque droit antérieurement, un peu sinué au milieu des côtés, vis à vis les fossettes latérales, arrondi aux angles postérieurs ; le sillon dorsal atteint les deux extrémités du prothorax ; le sillon marginal est fortement marqué ; tout autour du prothorax, il forme, derrière la tête, deux profondes cicatrices dilatées au milieu et fortement ponctuées ; les fossettes latérales sont transverses, contournées et ponctuées. L'écusson est ponctué sur les côtés. Les fossettes mésosternales sont nulles ; le disque du métasternum est entièrement lisse, les cicatrices abdominales très étroites, sans dilatation sensible ; les tibias antérieurs déprimés, fortement dentés. Les sillons des élytres sont profonds et également ponctués.

Cette espèce remarquable a été découverte sur la côte Malaye par M. Ad. Delessert et fait partie de la collection de M. Guérin-Méneville.

Les quatre espèces qui précèdent donneront lieu probablement à de nouvelles observations soit spécifiques, soit génériques, quand les matériaux qui s'y rapportent seront plus nombreux dans les collections.

ESPÈCES NON RECONNUES DANS LES AUTEURS.

P. POLYPHYLLUS. *Mac-Leay. Append. d'hist. nat. à la suite du voyage du capit. King*, p. 439, n. 8.

Ater depressiusculus, antennis sex lamellatis, vertice tuberculis tribus, intermedio majore compresso linearum superiorum duarum elevatarum transversarum dissecante; thoracis lateribus rufo-ciliatis; elytrorum striis lateralibus punctatis.

Nouvelle-Hollande.

Cette espèce peut se rapprocher du *P. Chevrolat* et du *P. australicus*; elle diffère du second par son corps aplati, et je ne vois pas dans le *P. Chevrolat* les carènes transverses que doit partager le tubercule principal; au reste, des descriptions aussi concises prêtent beaucoup à l'arbitraire.

P. TETRAPHYLLUS. *Eschs. Diss. de genere Passalus*, n. 13. — LEACHII?

Thoracis angulis anticis rectangulis, lateribus circa foveam punctatis; elytris basi glabris.

Longueur, 19 millim.

Habitat in Guyana.

Ater, caput vertice carenis duabus anterioribus in angulum contingentibus, duabus posterioribus lineam rectam formantibus, omnibus carinula longitudinali media connexis; carinæ orbitales inermes. Labrum truncatum; mandibulæ apice obtusæ tridentatæ, antennarum clava quadrilamellata; lamellis tribus ultimis elongatis quarto

cæteris dimidio breviori. Thorax longitudine dimidio latior antice haud angustior; margine antico in medio truncato, lateribus utrinque parum sinuato, angulis anticis rectangulis absque acumine; supra convexiusculus canaliculatus, lateribus fovea magna transversa punctata punctisque magnis circa foveam dispersis, subtus lateribus pilosus; elytra dorso indeterminate deplanata, striis omnibus distincte et sat profunde punctatis, humeris glabris. — Vero similiter com. Dejean hanc speciem nomine Passali tetraphylli in *Catalogo* suo significavit.

P. TORIFERUS. *Eschs. Diss. de genere Passalus, n. 4.*

Clypeo obsolete dentato vertice tuberculo oblongo depresso incumbente; thoracis lateribus punctis paucis impressis; elytris striis dorsalibus profunde punctatis.

Longueur, 30 millim.

Habitat ad Rio Janeiro Brasiliæ.

Ater, clypeus a capite vix distinctus, impunctatus, medio carenis duabus obsoletis transversis, altera recta interrupta, altera bisinuata; margine extico medio producto obsolete bidentato, lateribus utrinque dente obsoleto. Vertex tuberculo elongato incumbente depresso, lateribus rugosus. Labrum vix emarginatum. Thorax longitudine multo latior, antice truncatus; angulis anticis acutis; dorso convexiusculus canaliculatus, lateribus deflexus, fovea punctisque paucis magnis coarctatis impressis; subtus lateribus rufobarbatus. Elytra pone medium parum latiora infra humeros rufo-barbata, dorso anterius plana, striis dorsalibus profunde punctatis; interstitiis saturalibus lineolis transversis impressis, striis lateralibus foveolato-punctatis.

P. OCCIPITALIS. *Eschs. Diss. de genere Passalus*, n. 9.

Clypeo foveolato, tuberculo occipitali erecto; thorace vertice angustiori; elytris barba ante humerali.

Longueur, 30 millim

Habitat ad Rio Janeiro Brasiliæ.

Ater, clypeus indistinctus margine antice obtuse quadridentato, supra foveolis haud profundis densis notatus. Caput in regione occipitali tuberculo elevato, antrorsum carinas duas angustatas tuberculo minimo terminatas exercite notatum, carena orbitali dentata. Labrum truncatum. Thorax longitudine multo latior antice truncatus et angustior, angulis anticis acutis, dorso convexiusculus canaliculatus; lateribus deflexis, fovea punctis magnis impressis notatis ad marginem anticum utrinque fossa arcuata profunda punctata, subtus lateribus ferrugineo-barbata. Elytra ultra medium haud dilatata, ante humeros in superficie antica et dense punctata et ferrugineo-barbata, dorso medio tantum deplanata, striis dorsalibus profunde punctatis; punctis striarum lateralibus majoribus. — Magnam *P. convexi* Schœnh. affinitatem habere videtur; sed satis differt.

P. SEMI-CYLINDRICUS. *Eschs. Diss. de genere Passalus*, n. 18.

Antennarum lamellis brevibus, apicali majori semi-lunata; thorace antice bisinuato, angulis rotundatis; elytris convexis.

Longueur, 25 millim.

Habitat ad Rio Janeiro Brasiliæ.

Rufo-castaneus totus. Clypeus truncatus supra obsolete

punctulatus, punctis duobus acutis elevatis. Vertex elevatione media carinulis duabus lateralibus et tertia apicali munita notatus. Labrum truncatum, mandibulæ apice tridentatæ, nigræ. Antennarum clava coarctata, lamellis tribus breviusculis, apicali majori semi-lunata. Thorax longitudine dimidio latior, antice bisinuatus, angulis anticis rotundatis, supra convexiusculus canaliculatus, lateribus fovea profunde impunctata sulcoque intermarginali toto profunde punctatissimo, subtus lateribus ferrugineo-pilosus. Scutellum medio lævissimum, lateribus parum punctatum. Elytra convexa, ante humeros pilis raris obsita; striis omnibus punctulatis.

P. ARMATUS. *Perty, Voy. de Spix et Martius*, p. 54, tab. 2, fig. 14. — *Supplém. à la Mon.*, pl. 79, fig. 6.

Depressus niger, nitidus, antennarum capitulo triphyllo; capite procumbenti porrecto ad apicem truncato, emarginato; thorace sulcato, fovea utrinque punctulata; elytris punctato-sulcatis, punctis latera versus evidentioribus.

Long., 40 millim.

Habitat in Brasilia æquinoctiali.

P. cornuto affinis, sed corpore magis elongato, depresso, cornuque verticalis figura facile distinguendus, caput fronte excavato, utrinque intra oculos cantho antice acuto, subemarginato, septo oculorum pœne in eorum medium contingente; cornu medio magno paullo deorsum curvato, subparallelo antice emarginato; margine antico utrinque obsoletissime dentato ad medium minime emarginato. Oculi rufo-brunnei. Thorax satis planus, angulis anticis acutis, linea media profunde impressa, utrinque ad marginem punctis aliquot magnis, cicatricosis, confluentibus

foveam efformantibus. Elytra plana ad latera abruptius decliva, sulcis latiusculis ad partem declivem profundius punctatis. Mandibulæ a labio fere totæ obtectæ, apice subquinquedentatæ, antennæ capitulo depresso, triphyllo, favescenti-tomentoso.

P. Goryi. *Melly*. *Guérin*, *Mag. de zool.*, cl. ix, n. 59, 1833.

Long., 7 cent. 3 millim.; larg., 27 millim.

« Noir : antennes garnies de longs poils bruns; le pre-« mier article très gros et renflé, les deuxième, troisième et « quatrième arrondis, les quatrième, cinquième et sixième « renflés, et les trois derniers en lames. Tête munie de trois « tubercules : celui du milieu conique et aigu; les yeux très « petits, d'un gris fauve et en partie recouverts d'une projec-« tion des tubercules; corselet plus large que la base de la « tête, fortement marqué au centre, déprimé sur les côtés. « Élytres très arrondies à la base, convexes, fortement « marquées de stries ponctuées; les trois premières lignes, « stries garnies de poils bruns : jambes très fortes; celles de « devant armées postérieurement de six dents aiguës; tarses « composés de quatre articles égaux et arrondis, et d'un « crochet fortement renflé à la base.

« Ce bel insecte, qui devra probablement former un « genre nouveau, vu sa forme beaucoup plus arrondie et « ovale que celle des autres Passales, m'a été envoyé de « Guatimala. »

Nota. C'est à tort que l'auteur de la description dit que cet insecte a aux tarses quatre articles égaux et un crochet; si le dessin, comme j'ai des motifs de le croire, est exact, les tarses ont cinq articles, dont le premier plus long, les trois suivants courts, le cinquième plus long que le premier et

portant deux crochets; les sixième et septième articles des antennes ont déjà un commencement de dilatation feuilletée, et les derniers articles sont bien minces pour leur longueur; mais ce qui me paraît le plus extraordinaire, ce sont les yeux, qui seraient extrêmement petits par rapport à la grandeur de l'insecte, et qui sont entièrement environnés par les bords de la tête. Je regrette beaucoup de ne pas avoir vu ce Passale en nature.

P. MINUTUS. *Fab.*

Ferrugineus elytris testaceis; *corpus vix pediculo majus.*

Habitat in Americæ meridionalis insulis.

M. Hope, dans l'ouvrage ci-dessus cité, fait observer que j'ai omis le *Passalus minutus* de Fabricius; cela est vrai, comme il est vrai aussi que je ne crois pas que cette espèce soit un vrai Passale, mais quelque petit genre de Xylophage; peut-être, cependant, suis-je dans l'erreur.

A. PERCHERON.

PASSALUS.

1



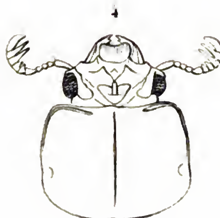
2



3



4



5



6



1 **Neelgherriensis.** *Gr. 2 ½ f.*
2 **Australasicus.** *Gr. 1 ½ f.*
3 **Latipennis.** *Gr. 2 ½ f.*
4 **Hostilis.** *G. 2 f.*
5 **Approximatus.** *Gr. 2 ⅔ f.*
6 **Morbillosus.** *Gr. 2 ½ f.*

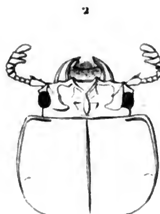
A. Percheron del. *N. Remond imp.* *Annedouche sc.*

PASSALUS.

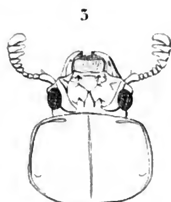
1



2



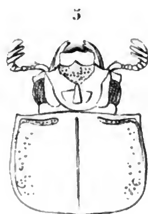
3



4



5



6



1 **Timoriensis.** *Gr. 2 f.*

2 **Agnoscendus.** *Gr. 2 f.*

3 **Planiceps.** *Gr. 1 ½ f.*

4 **Incertus.** *Gr. 2 ½ f.*

5 **Spinifer.** *Gr. 2 ½ f.*

6 **Maillei.** *Gr. 2 ½ f.*

A. Porcheron del. *T. Rémond imp.* *Annedouche sc.*

PASSALUS

1



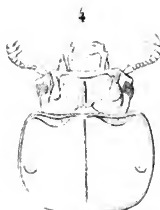
2



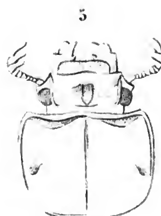
3



4



5



6



1 **Latifrons** *Gr. 2 f.*
2 **Contractus.** *Gr. 2 ½ f.*
3 **Longulus.** *Gr. 2 ½ f.*
4 **Cylindraceus.** *Gr. 2 ½ f.*
5 **Bicanthatus.** *Gr. 2 ½ f.*
6 **Armatus.** *(Copie de Perty.)*

A. Percheron del. *N. Remond imp.* *Gaudouche sc.*











Amblysoma *Latreillii*, Westwood.

Westwood del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. AMBLYSOMA. Amblysoma. *Westwood.*

Insectum sub hoc nomine hic depingo ad ordinem Hymenopterorum et subfamiliam Thynnidarum etiam pertinens Scotænæ *Klug.* affine, at subgenus peculiare evidenter constituens. Abdomine parvo, segmentis continuis distinctum ; caput mediocre; antennæ ♂ vix thoracis longitudine, 13 articulatæ, articulo secundo parvo at distincto, articulis ultimis paullo gracilioribus et subcurvatis. Thorax oblongo-ovatus tegulis magnis; metathorax postice rotundatus. Alæ magnæ venis omnino ut in Anodontyra dispositis, cellula prima cubitali in duas partes appendiculo abbreviato subdivisa. Pedes longi, tarsorum unguibus subtus ante apicem dente armatis. Abdomen ovale, thorace minus segmentis continuis apice inermi ♂.

Obs. Partes oris deterritæ nisi mandibulæ elongatæ fere rectæ, apice subobtusæ dente maximo truncato interno ante apicem armatæ.

A. de Latreille. *A. Latreillii.* Westwood.

Species unica.

Nigra, luteo albidoque varia ; alis anticis fascia subapicali fusca.

Long. corp., lin. 4 1/2 ; expans. alar., lin. 12 1/3.

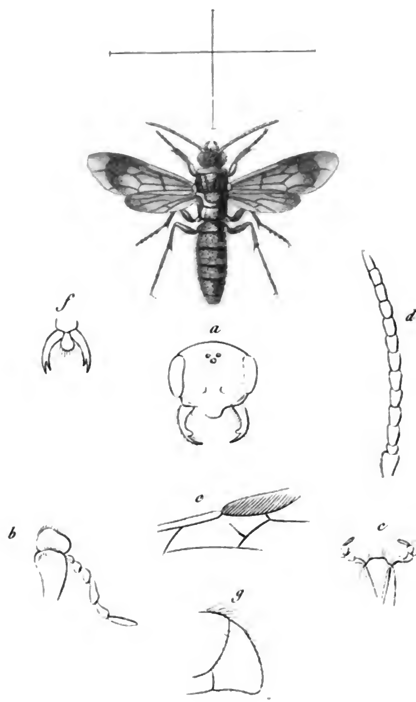
Caput nigrum, facie albida; antennis nigris, collare luteum, utrinque linea brevi transversa nigra notatum. Mesothorax niger, tegulis scutello maculisque duabus in medio scuti fulvis. Metathorax luteo-fulvus, linea transversa arcuata nigra versus basin. Abdomen breve, unico-

lor obscure fusco-fulvescens. Femora nigra, antica ad apicem picea; tibiæ fulvescentes, tarsi fulvi, articulo ultimo nigro.

Habitat in Brasilia, regione *des Missions*.

In mus. D. Romand, olim Latreillii.

WESTWOOD.



Anodontyra *tricolor*, Westwood

G. ANODONTYRA. ANODONTYRA. *Westwood.*

Genus, vel potius subgenus Hymenopterorum; ad subfamiliam Thynnidarum pertinens, Scotænæ, *Klug* (Elaphropteræ, *Guérin*) magis affine. Corpus elongatum, brevius tamen quam in Scotænis. Caput mediocre, clypeo producto, ocellis inæqualibus, antico majori, mandibulæ curvatæ, apice acutæ intus, paullo ante apicem dente valido subobtuso armatæ; maxillæ, lobo apicali subrotundato, ciliato, stipite basali nudo; palpi maxillares elongati; 6 articulati, articulo primo brevissimo, secundo et tertio majoribus, tribus ultimis gracilioribus et longioribus. Mentum compressum; labium in individuo dessiccato occultum. Palpi labiales 4-articulati, articulo primo curvato, secundo et tertio crassioribus, ultimo gracili. Antennæ ♂ graciles, thorace vix longiores, 13 articulatæ, articulo secundo discreto. Thorax ♂ oblongus, collari brevi transverso; mesothoracis scutum transversum longitudinaliter 4-canaliculatum; metathorax magnus, postice subtruncatus; tegulæ magnæ alæ mediocres; anticæ cellula unica radiali et 4 cubitalibus, prima in medio linea abbreviata subdivisa; secunda recipit primam venam recurrentem, et tertia secundam. Pedes graciles, tarsis posticis longis, unguibus bifidis. Abdomen elongato-ovatum ad apicem inerme, segmentis continuis.

Femina latet.

A. TRICOLORE. *A. tricolor.* Westwood, Proceed. zool. Soc., 1835, p. 71.

Species unica.

Nigra, collari antice linea flava transversa ornata; segmentis abdominalibus secundo, tertio et quarto ad apicem flavo

interrupte marginatis, subtus etiam macula parva ejusdem coloris notatis; tibiis tarsisque testaceis; alis fulvo testaceis, anticis pone medium fascia lata fuscescenti ornatis.

Long. corp., lin. 8 1/4; expans. alar., lin. 14 1/2.

Habitat in Chili.

In mus. D. Hope.

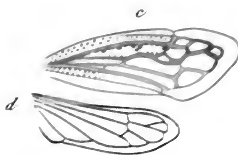
Fig. *a*, caput cum mandibulis; *b*, maxilla; *c*, mentum et palpi labiales; *d*, antennæ; *e*, portio alæ anticæ stigmaticalis; *f*, ungues; *g*, apex abdominis.

WESTWOOD.









Centrotus *horrificus*. Westwood

N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. CENTROTE. CENTROTUS. *Fabricius.*

C. HORRIBLE. *C. horrificus.* Westwood, Proceed. zool. Soc., 1837, p. 130.

Hæc species scutellum habet prothoracis lobo haud occultatum, frontem simplicem, pedes anticos latos et posticos compressos, inde ad genus Centrotum stricte sic dictum Burmeisteri et Germari pertinet.

C. fuscus punctatus et tuberculatus; prothorace supra utrinque in cornu crasso producto, apiceque in nodis duobus maximis elevato.

Long. corp., lin. 2; expans. alar., lin. 4 1/2.

Habitat in Manilla.

In mus. Dom. H. Cuming.

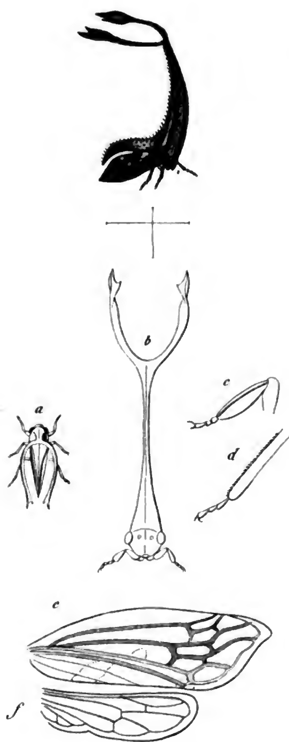
Fuscus, rude punctatus; abdomine nigro, punctis majoribus excavatis, facie antice rugosa; prothoracis parte antica in cornua duo erecta divergentia, tuberculis conicis obsita, producta; apice singuli dilatato et acute emarginato; parte postica abdominis longitudine vel parum longiori, basi (supra scutellum distinctum et bifidum) in nodum tuberculatum curvata, nodoque paullo ante apicem maximo elevato compresso supra rotundato, tuberculis conicis vel setis rigidis armato; tibiis quatuor anticis oblongo-ovatis; posticis compressis; tegminum venis basalibus et subcostalibus tuberculatis; vena mediastina (colore viridi tincta) ad apicem bifida; vena postcostali (rubro colorata) in medium tegminis furcata; furcis tamen subito coalescentibus at paullo ante apicem iterum disjunctis; vena me-

diana (cæruleo colore tincta) ad apicem furcata ; vena anali (flava) simplici.

Obs. Affinis *Centroto cruciato*, Stoll, pl. 2, fig. 8, et pl. 15, fig. 77 ; *C. cruciatus*, Perty, pl. 35, fig 14, *e*, præcedenti omnino distinctus.

Fig. *a*, Insectum supra visum ; *b*, *idem* a fronte visum ; *c*, ala antica seu tegmen ; *d*, ala postica.

WESTWOOD.



Smilia *bifoliata*, Westwood.

Westwood del. N Rémond imp. Annedouche sc.

G. SMILIA. SMILIA. *Germar.*

S. A DEUX FEUILLES. *S. bifoliata.* Westwood. (*Centrotus bifoliatus*, Westw. in Proceed. of zool. Soc., 1837, p. 130.)

Hæc species scutello obtecto tegminibus ad angulum analem haud incisis; tibiis anticis haud ellipticis tarsisque æqualibus; ad genus Smiliam Germ. et Burm. pertinere videtur.

S. fusca prothorace antice in cornu maximo erecto ad apicem in foliis duobus elongatis reflexis terminato, producto.

Long. corp., lin. 3; expans. alar., lin. 6.

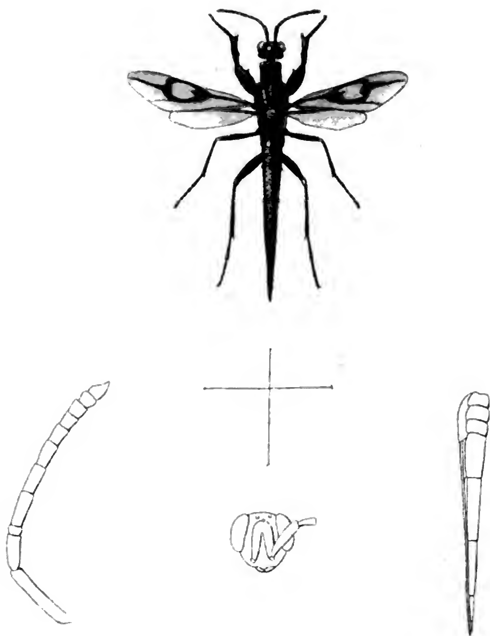
Habitat in Manilla. Dom. H. Cuming.

Fuscus punctatus; prothorace antice in cornu longissimum erectum conicum aut sensim attenuatum elevato; margine postico setigero, summo apice bifido ramis fere longitudine cornu retro extensis cum apice extremo singuli dilatato acutosubfoliato; parte postica prothoracis compressa, longitudine corporis carina acuta dorsali, apice sensim attenuato et paullo deflexo-curvato; prothorace in medio supra dorsum abdominis fascia lata albida; tegminibus fuscis punctis nonnullis obliquis pallidis ad marginem internum; tibiis anticis latioribus posticis gracilioribus subserrulatis.

Obs. Valde affinis *Centroto Hardwickii*, Kerby (in *Loudoni Mag. of nat. hist.*, t. II, p. 21 *a*). — Hab. *Nepalia.*

Fig. *a*, insectum supra visum ; *b*, *idem* e fronte ; *c*, pes anticus ; *d*, tibia et tarsus postici ; *e*, tegmen seu ala antica, vena mediastina (viridis) ad apicem bifida ; vena postcostalis (rubra) pone medium in ramos duos divisa fere ad apicem tegminis currentes ; vena mediana (cærulea) ad apicem bifida ; vena analis simplex ; *f*, ala postica.

WESTWOOD.



Lycisca *Romandi*, Westwood.

Westwood del. N. Remond imp. Annedouche sc.

G. LYCISCA. LYCISCA. *Spinola.*

Lycisca genus e familia Chalciditarum et subfamilia Cleonymidum, a cel. Spinola nuperrime in hoc opere (1840, pl. 43) editum, cum genere nostro Hetroxydi forma elongata et Cheiropacho (D. quadrum, Fab.), pedibus anticis incrassatis convenit.

L. DE ROMAND. *L. Romandi.* Westwood.

Cæruleo-nigra, punctatissima; capite postice et ad marginem internum oculorum aureo-viridi; antennis nigris; collaris margine postico parapsidum et parapterum marginibus metathoraceque aureo-viridibus; abdomine supra plano punctato lateribus inflexis, supra cæruleo-nigro, apice segmentorum nitidissimis; subtus marginibus segmentorum aureo-viridibus et punctatis; pedibus brunneis; alis pallide infumatis maculis duabus brunneis subcostalibus postice lunula pallidiori connexis ♀.

Long. corp., lin. 8; expans. alar., lin. 9 (mens. angl.).

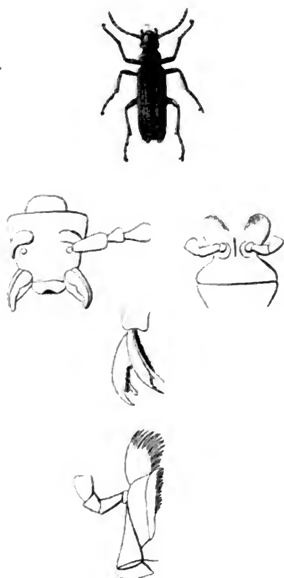
Habitat in Cayenna et Brasilia.

Speciem alteram hic depingo cujus caput fere thoracis latitudine et transverso-quadratum est, *antennæ* prope os insertæ, 11 articulatæ, articulo primo in canalem obliquum faciei recepto, graciles, articulo primo tenui elongato, secundo dimidio breviori, tertio brevissimo, quarto longitudine secundi, quinto et sexto proximis longitudine decrescentibus et nonnihil crassioribus, articulo ultimo (undecimo) acuminato; collare mesothorace quadratum angustius e capite collo brevi separatum. Mesothorax maximus

parapsidibus parapterisque bene determinatis, scutelloque magno inermi. Metathorax minutus. Abdomen thorace duplo longius et angustius, sensim ad apicem attenuatum. Oviductus vix exsertus e basi abdominis subtus enascens. Pedes antici breves, femoribus incrassatis et interne versus apicem dente parvo armatis; tibiis in medio interne sinuatis; pedes 4 postici longi graciles, femoribus intermediis posticis multo gracilioribus, his paullo incrassatis. Tarsi omnes 5-articulati. Alæ ut in congeneribus, nervo sub stigmaticali brevi, clavato et ad apicem versus costam paullo recurvo.

In mus. Dom. Romandi hymenopterologi peritissimi et cum ejus nomine inscripta, etiam in mus. D. Miers, botanici acutissimi.

WESTWOOD.



Tmesidera *rufipennis*. Westwood.

Del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

G. TMESIDÈRE. Tmesidera. *Westwood.*

Tmesidera genus novum e familia Meloidarum, nomen habet e prothorace ad angulos anticos incisos (τμῆσις, incisio, et δέρη, collum) et characteribus sequentibus distinguitur.

Caput thorace paullo angustius obtriangulare, pone oculos dilatatum et truncatum, postice in collum distinctum contractum. Oculi laterales, antice emarginati. Labrum parvum porrectum, angulis anticis rotundatis, margine antico in medio parum emarginato. Mandibulæ tenues, apice subobtusæ, intus inermes membranaque fere ad apicem extensa instructæ, clausæ ultra labrum haud protensæ. Maxillæ corneæ longæ, lobo apicali magno et valde ciliato, interno parvo ciliato; palpi maxillares breves 4-articulati, articulo secundo longiori, quarto paullo securiformi. Mentum tenue antice latius, labium magnum in medio valde constrictum apice in lobos duos rotundatos divisum. Palpi labiales e medio labii prodeuntes brevissimi 3-articulati, articulo basali minimo, tertio paullo securiformi. Antennæ longitudine mediocres, articulo primo clavato, secundo omnium minimo, reliquis obconicis, compressis extremis paullo majoribus. Thorax capite paullo latior, margine antico rotundato, angulis anticis truncatis et valde incisis; dorso valde sculpto. Scutellum minutum. Elytra thorace fere duplo latiora, parallela, apice rotundata, parum hiantia. Pedes elongati, femoribus tibiisque simplicibus compressis calcaribus duobus brevissimis externo tibiarum posticarum latissimo; tarsis compressis heteromeris. Unguibus denticulatis, denteque apicali majori, singulo seta compressa apice latiori, instructo.

Hoc genus affine videtur generibus Nemognatha Ctenopo vel Leplopalpo potius quam cum G. Horia et Cissiti quibus tarsorum unguibus denticulatis et appendiculatis congruit.

T. RUFIPENNE. *T. rufipennis.* Westwood.

Tota nigra nitida; elytris testaceis exceptis.

Longueur, 20 1/2 millim.; largeur, 15 1/2 millim.

Habitat in Nova Hollandia.

In mus. Hope et nostr.

Species unica adhuc mihi nota Australasiæ incola.

Caput punctatum postice in medio impressum. Prothorax margine antico elevato, linea media longitudinali impressionibus duabus profundis utrinque notatus. Elytra læte testacea, reticulato-rugosa, singula lineis quatuor longitudinalibus elevatis.

WESTWOOD.



